André Horak

L’EUPHÉMISME

Entre tradition rhétorique et perspectives nouvelles

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

CHAPITRE 1

TABOU ET EUPHÉMISME : BASES TERMINOLOGIQUES 9

1.1. LE TABOU 9
1.2. L'EUPHÉMISME 11

CHAPITRE 2

L'EUPHÉMISME DANS LA PERSPECTIVE DIACHRONIQUE 13

2.1. L'EUPHÉMISME DANS L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE 13
2.1.1. L'euphémisme chez les Grecs 13
2.1.2. L'euphémisme chez les Romains 16
2.2. L'EUPHÉMISME DU MOYEN-ÂGE AU XIX^{e} SIÈCLE 24
2.2.1. L'euphémisme au Moyen-Âge 24
2.2.2. La préciosité du XVII^{e} siècle 26
2.2.3. L'euphémisme dans les traités des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles 31
2.3. LES PREMIÈRES DÉCENNIES DU XX^{e} SIÈCLE : NYROP ET MEILLET 41

CHAPITRE 3

POUR UNE THÉORIE MODERNISÉE DE L'EUPHÉMISME 49

3.1. SIGNIFICATION DE L'ÉTYMON 49
3.2. FONCTIONNEMENTS ET DÉFINITIONS DE L'EUPHÉMISME 50
3.2.1. L'euphémisme et la théorie du signe linguistique 50
3.2.2. Le choix du substitut euphémique: approche morpho-sémantico-structurale 57
3.2.3. La lexicalisation de l'euphémisme 59
3.2.4. Vers une définition de l'euphémisme 61
3.3. LA (NON-)COMMUNICATION PAR EUPHÉMISME 62

3.3.1. Le refus de communiquer 62
3.3.2. Entre monophonie et polyphonie 66
3.4. LA RELATIVITÉ DE L'EUPHÉMISME : APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE 67
3.5. LES EFFETS DU DISCOURS EUPHÉMIQUE 71
3.6. LA FIGURALITÉ DE L'EUPHÉMISME 72

CHAPITRE 4

LES MOYENS EUPHÉMIQUES 75

4.1. MOYENS FIGURÉS 75
4.1.1. Figures morphologiques 75
4.1.1.1. Anagramme 75
4.1.1.2. Aphérèse, syncope, apocope 76
4.1.1.3. Siglaison 78
4.1.2. Figures syntaxiques 79
4.1.2.1. Ellipse, réticence 79
4.1.2.2. Périphrase 80
4.1.2.3. Épanorthose 82
4.1.2.4. Oxymore 82
4.1.3. Figures sémantiques 84
4.1.3.1. Métonymie, synecdoque 84
4.1.3.2. Métaphore 86
4.1.3.3. Comparaison 87
4.1.3.4. Symbole 88
4.1.4. Figures référentielles 89
4.1.4.1. Le cas de la (pseudo-)litote 89
4.1.4.2. Antiphrase 91
4.2. DEUX MOYENS NON FIGURÉS TYPES : PARONYMIE ET HYPERONYMIE 92
4.2.1. Paronymie 93
4.2.2. Hyperonymie 94
4.3. L'EUPHÉMISME CONVERSATIONNEL 95

CONCLUSION 101

BIBLIOGRAPHIE (OUVRAGES CITÉS) 105

INDEX DES NOMS PROPRES 111

INTRODUCTION

Façon alternative de communiquer l'imprononçable, l'euphémisme compte parmi les figures les plus importantes. Pourtant, bien que les traités sur les figures du discours soient nombreux, il se voit négligé depuis l'Antiquité gréco-latine. Et si les rhétoriciens grecs et romains se rendent compte de certaine métaphore ou périphrase mélioratives, entre autres, celles-ci ne sont pas reconnues comme moyens d'un phénomène englobant, euphémique. Plus tard, aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, la notion d'euphémisme est bien présente chez les théoriciens, mais sa nature reste controversée : tropique pour Dumarsais, non figurée pour Beauzée et Fontanier… Aujourd'hui, l'euphémisme a trouvé sa place légitime dans les travaux sur les figures. Mais peu d'auteurs lui consacrent des ouvrages[1], qui correspondent, par ailleurs, souvent à de longues listes de mots et d'expressions dits euphémiques. Cependant, cette vision de l'euphémisme en réduit la complexité. Il ne s'agit point – comme couramment admis – d'une simple substitution d'un mot positif (populairement identifié à l'euphémisme) à un autre, négatif. Certes, un terme, tabou, est éliminé, et la lacune ainsi produite dans la chaîne parlée est remplie par un autre terme, plus accepté. Mais les termes substituant et substitué ne sont pas synonymes, la synonymie détruisant toute valeur euphémique. C'est-à-dire, la réalité extralinguistique tabouisée est désignée par un terme qui, pris au sens littéral, ne lui correspond pas, et c'est dans ce point que réside toute force euphémique. Or, le tabou est tout de même reconnu à travers le substitut mélioratif, grâce au décodage de ce dernier par le récepteur au niveau cognitif. Et c'est de ce décodage, et de l'encodage antérieur par l'énonciateur euphémisant, que la plupart des travaux sur l'euphémisme ne tient pas compte. De plus, l'euphémisme n'est pas obligatoirement un phénomène lexical, comme les études sur le sujet pourraient le faire penser. Il peut aussi se manifester par une valeur illocutoire, une intonation, un geste, une image… Enfin, l'euphémisme est souvent présenté comme procédé relativement banal, ce qui est loin d'être vrai.

[1] Suffisamment théorisé dans des articles, l'euphémisme a été étudié dans relativement peu de monographies modernes (Galli, 1964 ; Montero, 1981 ; Casas Gómez, 1986 ; Allan et Burridge, 1991 ; Knapp, 1992 ; Uría Varela, 1997 ; Schorch, 2000 ; Rada, 2001 ; Reutner, 2009). En outre, sont à mentionner les essais d'établir des dictionnaires d'euphémismes (Holder, 1995 ; Lechado García, 2000). Des ouvrages scientifiques en français sur l'euphémisme (ou le tabou) ne nous sont pas connus, le travail de Merle (1993) ne dépassant pas le cadre de la vulgarisation, celui de Courthéoux (2005) se limitant essentiellement à un répertoire de substituts euphémiques, classés par domaines. Signalons toutefois l'intéressant numéro de revue bilingue (français/italien) coordonné par Druetta et Paissa (2009).

Le principal propos de notre étude est double. Après un aperçu général sur le tabou et l'euphémisme (chapitre 1) – visant une bonne intelligibilité des termes clés de notre travail –, il s'agira, premièrement, d'offrir une vue d'ensemble synthétique du discours euphémique dans la diachronie (chapitre 2). Notre point de départ se situera en Grèce antique. En passant par l'Antiquité romaine et le Moyen-Âge, nous prêterons attention au courant euphémique par excellence : la préciosité dans la France du XVII^{e} siècle. Nous proposerons, par la suite, une sélection de traités des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, parmi lesquels c'est notamment le traité *Des tropes* de Dumarsais, de 1730, qui paraît capital dans l'histoire de l'euphémisme en ce que ce dernier y est considéré comme trope. Notre historique prendra fin avec les contributions détaillées de Bökemann et de Nyrop ainsi que l'article de Meillet (1921), études qui s'écartent des traités de rhétorique par leur modernité relative.

Le deuxième but de notre travail est la construction d'une théorie moderne de l'euphémisme (chapitre 3), examiné de différents points de vue. Dans une perspective post-saussurienne, il nous sera possible de théoriser le processus de l'euphémisation, peu pris en considération jusqu'à présent. La sémantique structurale nous aidera, dans la suite, à expliquer le choix du substitut euphémique, lié à une condition principale qu'il est nécessaire de remplir pour qu'il y ait mélioration. Mais la durée de la « vie » d'un mot euphémique est restreinte, et sa lexicalisation fera l'objet de notre analyse de même que sa naissance. Notre théorie de base nous permettra, enfin, de reconnaître la problématique de définitions courantes de l'euphémisme, et d'en proposer une définition inédite. D'un point de vue pragmatique, nous signalerons, en outre, les difficultés de communication créées par le discours euphémique, qui, ultérieurement, se montrera tantôt monophonique, tantôt polyphonique. D'un point de vue sociolinguistique, nous révélerons la relativité de l'euphémisme, avant d'en examiner les effets (stylistiques) et la figuralité, tant contestée dans le passé. Le dernier chapitre de notre travail, prolongement de la théorie modernisée de l'euphémisme, sera consacré aux moyens euphémiques, figurés, non figurés, linguistiques et paralinguistiques.

En résumé, notre étude se veut une synthèse critique des recherches (historiques) sur l'euphémisme en même temps qu'une approche rénovée d'un phénomène sans lequel toute communication interpersonnelle, du moins à long terme, paraît inimaginable.

CHAPITRE 1

TABOU ET EUPHÉMISME : BASES TERMINOLOGIQUES

Ce chapitre initial a deux objectifs. Il doit, en premier lieu, aborder quelques aspects généraux du tabou, notion par laquelle nous entendons toute réalité qui entraîne, voire exige, la naissance d'un euphémisme. En deuxième lieu, il vise à différencier certaines notions théoriques dont nous nous servirons tout au long de notre monographie.

1.1. LE TABOU

Depuis son importation au monde occidental par le capitaine James Cook vers la fin du XVIII[e] siècle et sa popularisation ultérieure, le tabou a été l'objet d'une polémique qui se poursuit encore aujourd'hui. Parmi les points controversés, c'est peut-être l'origine polynésienne du terme, *tapu*, qui reste le plus généralement acceptée. À travers l'intermédiaire anglais *taboo*, utilisé par le découvreur du terme polynésien – le même Cook –, *tapu* a trouvé son chemin vers le français, où il a été adopté comme *tabou*.

Quant aux significations du terme, elles sont peu transparentes, car aucun mot des langues occidentales ne paraît posséder la valeur du *tapu* polynésien (Uría Varela, 1991 : 1). Et pourtant, Freud (1999 : 26) veut lui faire correspondre le latin *sacer*, le grec ἅγος et l'hébreu *Kodausch*. Nous proposons deux significations possibles de *tapu*, dont la première est acceptée chez Freud (1999) et reprise par Montero (1981), Uría Varela (1997) et Rada (2001). Ainsi, il s'agirait d'un mot composé des éléments polynésiens *ta*, « marquer », et *pu*, « fort », « intensif ». La signification globale de *tapu*, « fortement marqué », peut être interprétée, d'après Freud (1999 : 26), de deux manières : comme « sacré », d'un côté, comme « interdit », « impur », de l'autre. Pour expliquer la polysémie du mot composé, Freud introduit son antonyme, *noa*, dont la signification – « habituel », « généralement accessible » – souligne le côté à la fois marqué et interdit de *tapu*. C'est par « heilige Scheu », « crainte sacrée », que Freud traduit le *tapu* polynésien, traduction qui met en relief le caractère sacré du terme ainsi que la crainte que la dimension surhumaine du sacré provoque, tout en négligeant

l'interdiction obligatoire qu'un tabou entraîne[2]. S'impose alors la conclusion que Freud n'identifie pas le tabou à l'interdiction, ou, en d'autres termes, que l'interdiction, pour lui, n'est pas inhérente au tabou, mais que le tabou est une réalité sacrée, dont l'interdiction n'est que la conséquence. Cependant, en raison de la contiguïté des notions modernes tabou et interdiction (un tabou est interdit, de même qu'une interdiction est taboue), nous aurons recours à la première comme synonyme de la seconde, car la signification de l'étymon, *tapu*, ne s'avère que d'un intérêt secondaire pour l'usage moderne du terme.

Une deuxième explication étymologique, moins probable, fait procéder *tapu* de *pu*, « conque », et *ta*, verbe signifiant « marquer » ou préfixe causatif. Cette signification s'explique par la coutume des chefs de tribu, nommée *ta-pu*, d'utiliser les conques comme trompes pour annoncer les restrictions cérémonieuses (*cf.* Montero, 1981 : 11).

D'abord réservée au champ sémantique de la religion et du sacré, la notion de tabou s'applique aujourd'hui aux domaines les plus divers : la guerre, la mort, le sexe, les groupes ethniques, etc. Les tabous archaïques et modernes se distinguent aussi par leurs motivations : « Während die Quelle des archaischen Tabus in der Angst vor Dämonen zu suchen ist, werden moderne Tabus durch Rücksichtnahme, Takt, Scham, Respekt, Angst vor Peinlichkeit motiviert » (Rada, 2001 : 32). C'est dans les chapitres suivants que seront exposées les causes du tabou, qui sont les mêmes que celles qui exigent le recours à l'euphémisme.

Montero (1981) et Rada (2001) proposent d'autres critères, plus généraux, pour ordonner la diversité des tabous, au delà du classement par motivation et champ sémantique. Montero distingue le tabou conceptuel et le tabou proprement linguistique, qui consiste en « una prolongación de los demás tabúes o una modalidad del tabú en general, por la que el término que designa un objeto, persona, animal o acto tabú se convierte a su vez en tabú […] » (Montero, 1981 : 15). C'est par le fait que l'on attribue une valeur au seul mot que s'explique la pratique des satiristes qui, dans leurs imprécations, se servent de la « magie du mot » pour maudire leurs victimes. Cependant, ce n'est qu'en tant que signe (au sens saussurien) que le mot peut posséder une valeur, et c'est ainsi que sont à comprendre les « mots », « noms » et « termes » couramment utilisés dans les définitions du tabou linguistique.

[2] L'interdiction du tabou est pourtant évoquée chez Freud (1999 : 26) : « Somit haftet am Tabu etwas wie der Begriff einer Reserve, das Tabu äußert sich auch wesentlich in Verboten und Einschränkungen ».

Comme Montero, Rada (2001 : 32) identifie deux grands types de tabous : les « tabous d'action » et les « tabous verbaux ». Les premiers sont des tabous non verbaux qui traduisent l'illégitimité de toute une série d'actions conventionnellement proscrites (des actes sexuels en public, l'exhibitionnisme, etc.). Les tabous verbaux sont, pour Rada, des énoncés socialement interdits ; par exemple, et pour reprendre le domaine de la sexualité, les énoncés au contenu sexuel sont inappropriés dans des situations formelles, etc.

La différenciation entre tabou d'action, ou conceptuel, et tabou verbal, ou linguistique, n'est pourtant guère fonctionnelle pour expliquer le principe de l'interdiction – « [z]wischen verbalen und nonverbalen Tabus kann keine scharfe Trennlinie gezogen werden, zumal verbale Tabus oft sprachliche, verbale Konsequenzen von nonverbalen Tabus sind » (Rada, 2001 : 32) –, et nous y renoncerons dans ce travail.

Nous ne mènerons pas plus loin la problématique qui s'impose lors de la définition du tabou comme phénomène linguistique, extralinguistique, ou touchant à la fois langue et référent(s), car elle est de nature psychanalytique plutôt que linguistique. Il est pourtant nécessaire d'en remarquer une autre : la validité relative de thèses (trop) générales qui sont pertinentes dans certaines situations, mais qui ne le sont pas dans d'autres. Ainsi, il n'est pas suffisant, comme le fait Rada (2001 : 32) en affirmant que « Tabus sind, wie Normen, zeit- und gesellschaftsspezifisch », de souligner que l'existence d'un tabou varie en fonction de l'époque et de la société ; il s'agit plutôt de considérer chaque situation particulière d'énonciation (déterminée par le temps, le lieu, la classe sociale des locuteurs, leur style, etc.) pour pouvoir rendre compte des conditions dans lesquelles un tabou est en vigueur. Par exemple, si l'usage de certaines unités lexicales, telles que *putain*, *merde*, *chier*, est conventionnellement interdit dans des situations formelles, il ne l'est pas dans d'autres, comme entre (jeunes) amis. Le tabou est donc relatif.

1.2. L'EUPHÉMISME

L'euphémisme pose des problèmes fondamentaux de définition. Nous traiterons au chapitre 3 (3.2.4.) les définitions (souvent fautives) de la figure. Avant d'aborder le discours euphémique dans la diachronie (chapitre 2), il s'agit cependant de préciser la

signification globale de la notion d'euphémisme, et celle de notions apparentées, afin de procéder – dès le début de ce travail – avec une pertinence terminologique maximale.

L'euphémisme est bien vu par Galli (1964 : 17), qui le définit comme « quel fenomeno linguistico per cui alcune parole vengono evitate e sostituite con altre ». L'euphémisme n'est donc pas, comme populairement accepté, une « [e]xpression atténuée d'une notion dont l'expression directe aurait [quelque chose] de déplaisant, de choquant »[3] (Robert, 2002), mais un processus d'atténuation, et c'est dans ce sens que nous utiliserons le terme[4]. Quand l'euphémisme sera lexical, nous appellerons le mot qui remplace la notion taboue *mot euphémique* (toujours au sens de signe linguistique), *substitut euphémique* (suivant en ceci Galli[5]), ou *signe euphémique*, en évitant systématiquement la notion *nom euphémique*, qui, elle, risque d'être interprétée comme signifiant (en tant que pure matérialité, le signifiant ne peut être doté d'une force atténuante). Les outils créateurs des signes euphémiques seront appelés *moyens euphémiques*.

[3] Cette définition est doublement problématique : elle voit l'euphémisme comme le résultat du processus par lequel un certain tabou est atténué, et elle renferme la notion d'« expression atténuée », qui n'est pertinente que si l'on considère l'expression en tant que signe linguistique. C'est au chapitre 3 (3.2.) que nous approfondirons la théorie du fonctionnement de l'euphémisme.

[4] *Cf.* aussi López Eire (1999 : 315) : « En un principio y básicamente, el eufemismo es el concepto de un proceso […] ».

[5] « A volte nel linguaggio comune, si intende per *eufemismo* il termine che viene usato al posto di quello colpito da interdizione : in questo senso preferiremo usare *sostituto eufemistico* o semplicemente *sostituto* » (Galli, 1964 : 17-18).

CHAPITRE 2

L'EUPHÉMISME DANS LA PERSPECTIVE DIACHRONIQUE

Aujourd'hui comme dans l'histoire, tout être humain se trouve souvent dans des situations où il est obligé de parler de sujets désagréables, qu'il craint, ou dont il ne peut parler en raison d'une interdiction conventionnelle ou situationnelle. Le biais expressif de l'euphémisme – commode et nécessaire pour résoudre le dilemme que produisent la volonté de s'exprimer et celle de se taire – sera tôt reconnu comme composante essentielle de la communication humaine. Ainsi, les premiers témoignages du discours sur l'euphémisme qui nous sont connus datent de l'Antiquité gréco-latine. Ce sont les plus grands rhétoriciens qui s'occupent des possibilités d'atténuation de leurs discours, bien qu'ils ne les appellent souvent pas par le nom généralisant qui leur convient : celui de l'euphémisme. Plus tard, à partir du XVIII^{e} siècle, et notamment au siècle passé, les traités sur les figures du discours sont nombreux. Mais les monographies sur l'euphémisme restent relativement rares.

Dans ce chapitre, nous proposerons une sélection de discours historiques (allant de l'Antiquité au début du XX^{e} siècle) sur l'euphémisme, ainsi qu'un choix de témoignages de l'euphémisme littéraire, pour donner une vision diachronique globale sur l'énonciation euphémique.

2.1. L'EUPHÉMISME DANS L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE

2.1.1. L'euphémisme chez les Grecs

Dans l'Athènes classique, l'euphémisme, loin de se limiter aux cultes religieux, est un outil indispensable des orateurs qui cherchent à capter la bienveillance de l'auditoire afin de trouver un support puissant pour les projets qu'ils défendent dans leurs discours. Pour attirer les masses, et pour les convaincre, l'orateur doit trouver la « voix du peuple », une voix qui respecte les conventions de la société – y compris les interdictions (quelle que soit leur nature). Toute violation des normes sociales peut créer un écart entre la collectivité et l'individu qu'est l'orateur ; par conséquent, ce dernier s'efforcera de tout faire pour ne pas perdre sa crédibilité en s'opposant sciemment à l'idéologie commune et à l'usage conventionnel de la langue. Sa *captatio benevolentiae*

s'effectue, entre autres, par l'euphémisation des tabous en vigueur – socialement déterminés –, dont les causes sont les plus variées.

Ainsi, dans le domaine de la superstition, les Ἐριννύες, « chargées de pourchasser les méchants sur la terre » (Rey, 1992), sont nommées Εὐμενίδες, « les (déesses) bienveillantes » (Rey, 1992), par crainte du peuple de réveiller leur colère en les appelant par leurs noms. Ou, pour éviter le malheur provoqué par le non-respect du tabou de la mer, on crée le substitut euphémique « Εὔξενος Πόντος ("Mare Ospitale" *scil.* "verso i naviganti"), *iunctura* adulatoria con cui gli Antichi hanno chiamato un mare tanto "inospitale", qual è il Mar Nero[6] » (Caroli, 1999 : 66). Une autre menace, Νύξ, la nuit, dont l'obscurité voile les crimes et le danger, s'appelle εὐφρόνη, « la bénévole »[7].

La nécessité de recourir aux moyens rhétoriques – dont l'euphémisme – pour gagner la bienveillance du public, ou des « juges » de l'orateur, est remarquée chez Aristote (1991 : 181-182) :

> Mais, comme la rhétorique a pour objet un jugement (et en effet on prononce sur des délibérations et toute affaire est un jugement), il est nécessaire non seulement d'avoir égard au discours et de voir comment il sera démonstratif et fera la conviction, mais encore de […] mettre le juge lui-même dans une certaine disposition. […] En effet, il importe beaucoup, pour amener la conviction, principalement dans le genre délibératif, mais aussi dans le genre judiciaire, de savoir sous quel jour apparaît l'orateur et dans quelles dispositions les auditeurs supposent qu'il est à leur égard, et, en outre, dans quelles dispositions ils sont eux-mêmes. […] Il y a trois choses qui donnent de la confiance dans l'orateur ; car il y en a trois qui nous en inspirent, indépendamment des démonstrations produites. Ce sont le bon sens, la vertu et la bienveillance […].

Cependant, l'atténuation n'est, chez Aristote, pas connue sous le nom d'euphémisme. Dans la *Rhétorique*, l'euphémisme est plutôt considéré comme une fonction du discours que comme une figure. C'est notamment à la métaphore qu'Aristote attribue une fonction euphémique (qu'il appelle *glorificatrice*), à côté de la fonction inverse, dysphémique :

> Si tu veux glorifier, (il faut) tirer la métaphore de ce qu'il y a de meilleur parmi les choses du même genre[8] ; si tu veux blâmer, la tirer de ce qu'il y a de plus mauvais. J'entends, par exemple, que, comme il y a des contraires dans un même genre, dire que l'un en mendiant fait une prière et que l'autre en faisant une prière mendie, par cela même que des deux côtés il y a des

[6] Voir aussi Dumarsais (Alembert et Diderot, 1967 : 209), qui cite un passage d'Ovide à propos du nom trompeur de la mer Noire : « […] suntque magis vitae tempora dura meae, quem tenet Euxini mendax cognomine litus, et Scythici vere terra sinistra freti ? » (Ovidius Naso, 1990 : 270).

[7] Pour les euphémismes de superstition chez les Grecs, voir la contribution de Caroli (1999).

[8] Ce procédé qu'Aristote attribue à la métaphore est propre à la métonymie, qui « opère des décalages de signification entre deux ou plusieurs termes contigus à l'intérieur d'un domaine notionnel […] » (Bonhomme, 1998 : 51).

> demandes, c'est là faire la chose en question. […] Autre exemple. Il y a des gens qui qualifient du nom de διονυσοκόλακες [flatteurs de Dionysos] ceux qui, entre eux, s'appellent des τεχνῖται (artistes) ; or ces termes sont tous deux des métaphores, appliquées l'une par des gens qui veulent avilir (la profession), l'autre par des gens qui veulent faire le contraire. […] C'est encore dans le même esprit que les brigands se donnent entre eux, aujourd'hui le nom de πορισταί (agents d'approvisionnement) (Aristote, 1991 : 304-305).

La glorification consiste, pour Aristote, en une mélioration d'un référent de valeur du moins ambiguë, un procédé qui transforme le plus négatif en plus positif. Quant à l'atténuation, Aristote (1991 : 308)

> distingue entre autres celle qui affaiblit l'importance du bien ou du mal. C'est ainsi qu'Aristophane emploie, en manière de plaisanterie, dans les *Babyloniens*, le terme de miette d'or pour or, petit vêtement pour vêtement, petite injure pour injure, petite maladie pour maladie. Seulement il faut user avec prudence des diminutifs et observer une juste mesure dans l'emploi de l'un ou de l'autre terme.

C'est-à-dire, Aristote sépare la glorification, dotée d'une valeur purement méliorative, de l'atténuation, qui, comme la métaphore, englobe à la fois l'euphémisme et le dysphémisme. Globalement, les réflexions qu'Aristote fait dans sa *Rhétorique* – qu'elles portent sur des métaphores glorificatrices ou des atténuations de réalités négatives – sont une preuve suffisante de la conscience du Stagirite d'un phénomène que l'on connaît sous le nom d'euphémisme.

Universel, l'euphémisme laisse aussi ses traces dans les traités d'Hermogène (1997) ; même si celui-ci, comme avant Aristote, ne le perçoit pas en tant que figure indépendante. Dans *L'Art rhétorique*, Hermogène décrit la fonction modératrice (soit euphémique) de la langue, en accordant pourtant plus d'importance aux moyens d'atténuation qu'au procédé euphémique qui leur est sous-jacent.

Trois de ces moyens sont particulièrement remarquables, en ce qu'ils servent à éviter un tabou souvent négligé dans les traités sur l'euphémisme : celui de l'auto-éloge[9]. « Attendu qu'il est odieux et détestable de faire son propre éloge, il y a [selon Hermogène] trois méthodes pour le faire sans offense : la généralisation, la prétendue nécessité [de faire son propre éloge], le changement de personne » (Hermogène, 1997 : 537)[10].

[9] Voir à ce sujet la « loi de modestie » de Kerbrat-Orecchioni (1992 ; 1996 ; 2005).

[10] Voici les exemples qu'Hermogène (1997 : 537-538) donne à propos de ces trois moyens : « Isocrate dans la première de ses *Exhortations* a fait de son premier exorde un éloge de lui-même ; il se propose de dire : 'je suis tout à fait un homme de bien et, Dèmonikos, le seul ami vrai de ton défunt père à te vouloir du bien'. Comment fait-il ? Il recourt à des généralités, parle des hommes de bien et des hommes malhonnêtes, oppose les mœurs des vrais et des faux amis, et ainsi se laisse voir lui-même comme un homme de bien. – Démosthène dans le *Sur la couronne*, lorsqu'il est au moment de faire son propre éloge et celui de sa politique, recourt plusieurs fois à la nécessité en disant : "Si j'en viens à mes actes et à ma

La circonlocution ou périphrase, un quatrième moyen, est, dans *L'Art rhétorique*, reconnue comme figure capable de voiler les sujets que le locuteur ne souhaite pas exprimer de façon ouverte. Mais, au lieu de voir la fonction d'atténuation comme raison principale de l'expression périphrastique qui s'emploie pour parler de « sujets honteux », Hermogène (1997 : 519) attribue à la circonlocution une fonction dysphémique : « [T]out en évitant l'inconvenance à notre énoncé, l'emploi même de la circonlocution fait connaître ce que nous voulons d'une manière bienséante *et rend notre énoncé plus mordant* […] »[11].

En résumé, Aristote et Hermogène illustrent, par quelques exemples, la possibilité – parfois la nécessité – pour l'orateur d'adopter un discours modéré. Cependant, l'hétérogénéité des moyens d'atténuation (peu rigoureusement) répertoriés dans la *Rhétorique* aussi bien que dans *L'Art rhétorique* ne permet pas à leurs auteurs d'identifier le phénomène euphémique à la base de tout procédé mélioratif. En conséquence, l'euphémisme reste considéré comme fonction ou effet de toute une série d'outils dont l'orateur se sert pour gagner, ou ne pas perdre, la bienveillance de l'auditoire.

2.1.2. L'euphémisme chez les Romains

La présence de l'euphémisme chez les Romains est bien documentée grâce à la conscience linguistique des rhéteurs latins, manifestée dans de nombreux discours sur la

politique, je vais être obligé plusieurs fois de parler de moi". – Mais, parce que ses recours répétés à la nécessité peuvent éveiller la méfiance, il recourt en outre au changement de personne. Voici comment : lorsque son propos est modéré, il s'adresse aux Athéniens, mais lorsqu'il est plein de suffisance et odieux, il s'adresse à Eschine : "Ce n'est pas avec des pierres, ce n'est pas avec des briques que j'ai, moi, fortifié la ville; non, mes fortifications, si tu veux les examiner, tu trouveras que ce sont des armes, des Etats, des alliés"; et de même ailleurs : "Mes dons, prélevés sur mes propres ressources, j'affirme que pas un seul jour, je n'ai à en rendre des comptes. Entends-tu, Eschine ?". Avec cette apostrophe il se donne l'apparence de harceler son adversaire, et non de blâmer les Athéniens ».

[11] C'est nous qui soulignons. L'exemple hermogénien n'arrive pas à illustrer le caractère mordant de la circonlocution : « [D]ans le *Contre Timarque* Eschine dit : "Le sachant coupable", il veut dire 'de prostitution', mais pour éviter le mot honteux il dit avec une circonlocution : "des faits dont le greffier vous a donné lecture tout à l'heure" » (Hermogène 1997 : 519). Cherchant à expliquer la valeur dysphémique de la circonlocution hermogénienne, Patillon commente : « Le discours reste bienséant et s'il est plus mordant (*pikroteros*), c'est qu'il pose le référent comme trop honteux pour être nommé directement » (Hermogène, 1997 : 19-20). Le fonctionnement de la circonlocution (mordante ou dysphémique) que propose Patillon s'approche de celui de la prétérition. Nous pensons cependant que la prétérition comme moyen dysphémique est peu probable chez Hermogène pour deux raisons. En premier lieu, l'absence d'un métadiscours (explicite) dans lequel est affirmée l'impossibilité de parler d'une réalité qui ne peut être nommée pour être trop honteuse ne permet pas une explication généralisante, telle que l'offre Patillon, du caractère mordant qu'Hermogène donne à la circonlocution, car l'intention du locuteur de mettre en relief le sujet honteux (au lieu de l'atténuer) reste trop implicite. En second lieu, et surtout, un tel métadiscours, la prétérition, est considéré comme « méthode de la modération » par Hermogène (1997 : 447), *id est* comme moyen euphémique (non dysphémique).

façon adéquate de s'exprimer en fonction de la situation contextuelle du locuteur[12]. Malgré l'abondance de théories sur la mélioration discursive dans les traités des plus grands rhétoriciens – entre eux Cicéron et Quintilien – et leur mise en pratique dans la littérature latine, les Romains, comme les Grecs, ne reconnaissent pas le caractère fondamental de l'énonciation euphémique, qui se manifeste sous forme d'une grande diversité de moyens d'atténuation. C'est plutôt aux procédés, figurés ou non, aptes à éviter les tabous de toute sorte que les Romains accordent la plus grande importance, tout en les décrivant plus systématiquement qu'avant eux les Hellènes.

La négligence de l'énonciation euphémique comme phénomène en soi pose pourtant des problèmes terminologiques. Le statut équivoque de l'euphémisme comme mélioration du discours (ou d'une réalité par le discours) générale et non figurée, toujours vue comme une fonction – parmi d'autres – de procédés hétéroclites, ne permet pas aux Romains de désigner l'euphémisme par le terme moderne, voire par un terme unique. Au contraire, la pluralité de procédés euphémiques indépendants aboutit à une série de noms sous lesquels peut se cacher l'euphémisme, dont *périphrase* ou *allégorie*[13]. Quant à l'étymon grec du terme d'*euphémisme*, εὐφημισμός, les Latins ne l'utilisent que pour désigner l'atténuation du tabou primitif, lié aux domaines de la superstition et de la religion (*cf.* Uría Varela, 1997 : 86).

L'euphémisme – et le manque de précision terminologique chez les Romains – sont bien attestés chez Cicéron. Ainsi dans une lettre à Paetus, où Cicéron expose la doctrine du stoïcisme (dont il se distancie[14]), selon laquelle tout référent doit être nommé par le mot qui lui convient[15] :

> […] placet Stoicis suo quamque rem nomine appellare. sic enim disserunt : […] 'Anum' appellas [Paete] alieno nomine ; cur non suo potius ? si turpe est, ne alieno quidem ; si non est, suo potius. caudam antiqui 'penem' vocabant, ex quo est propter similitudinem 'penicillus'; at hodie 'penis' est in obscenis. at vero Piso ille Frugi in Annalibus suis queritur adulescentis "peni deditos" esse.

[12] Pour la présence du tabou et de l'euphémisme en latin, voir notamment Uría Varela (1997).

[13] Si des expressions telles que *périphrase euphémique* ou *allégorie euphémique* sont pertinentes pour désigner une atténuation respectivement par périphrase ou par allégorie, elles peuvent aussi être trompeuses, car elles risquent l'interprétation de l'euphémisme comme fonction ou effet, et non pas comme procédé indépendant dont certaines figures, entre autres moyens, ne sont que des outils rendant possible sa réalisation.

[14] « [T]e adversus [Paete] me omnia audere gratum est ; ego servo et servabo – sic enim adsuevi – Platonis verecundiam. itaque tectis verbis ea ad te scripsi, quae apertissimis agunt Stoici […] » (Cicero, 2004 : 548-550).

[15] Le tabou de l'obscénité et, par conséquent, la nécessité du biais euphémique sont inexistants chez les stoïciens, car, pour eux, « [n]ihil esse obscenum, nihil turpe dictu ; nam si quod sit in obscenitate flagitium, id aut in re esse aut in verbo ; nihil esse tertium. in re non est. […] multo minus in verbis. si enim, quod verbo significatur, id turpe non est, verbum, quod significat, turpe esse non potest » (Cicero, 2004 : 544-546). La pensée stoïcienne est intéressante en ce qu'elle n'identifie pas le mot à la chose, ou, en termes modernes, le signe (linguistique) au référent (extralinguistique).

> quod tu in epistula appelas suo nomine, ille tectius 'penem'; sed, quia multi, factum est tam obscenum quam id verbum, quo tu usus es (Cicero, 2004 : 544-546).

Outre la nécessité d'euphémiser des mots « obscènes », Cicéron remarque une étape importante – la finale – dans la « vie » d'un mot euphémique : sa lexicalisation, ou, en termes métaphoriques, sa mort. Pour reprendre l'exemple de la lettre à Paetus, *penis*, devenu négativement marqué (ou dysphémique) par la fréquence de son usage, a perdu sa force euphémique permettant d'évoquer, en l'améliorant, le tabou social lié au membre viril, et il s'est transformé lui-même en tabou[16].

Afin d'éviter la référence directe aux tabous, Cicéron distingue, entre autres, la capacité euphémique de la périphrase : « 'Liberis dare operam' quam honeste dicitur ! etiam patres rogant filios ; eius operae nomen non audent dicere » (Cicero, 2004 : 546-548). Mais le Romain reconnaît aussitôt que la substitution d'un mot ou d'un syntagme à la notion interdite ne reste pas le seul moyen à disposition du locuteur pour éviter les tabous. La conscience cicéronienne de la complexité de l'euphémisme est patente lorsque l'orateur remarque que « si dicimus 'ille patrem strangulavit', honorem non praefamur ; sin de Aurelia aliquid aut Lollia, honos praefandus est » (Cicero, 2004 : 548). Cette dernière réflexion est doublement instructive. Elle rend compte, d'un côté, de la relativité du tabou (et, ainsi, de la nécessité relative de l'euphémisme), qui est en vigueur selon la situation d'énonciation. D'un autre côté, elle introduit un type d'euphémisme anticipé, rarement reconnu comme tel, qui atténue le tabou avant que celui-ci soit énoncé[17].

En un mot, Cicéron reconnaît des moyens euphémiques qui ne se limitent pas au remplacement d'unités lexicales (interdites) par d'autres (conformes aux règles de la société)[18] – en quoi il est très moderne –, sans pourtant formuler une théorie globale sur l'atténuation discursive.

Comme avant lui les rhétoriciens grecs et romains, l'auteur de la *Rhétorique à Herennius* voit notamment les figures du discours (sans y inclure l'euphémisme)

[16] À la différence du *pénis* français, terme relativement neutre.

[17] Dans ce cas, le tabou est prononcé. Ce genre d'euphémisme représente une manifestation de la « politesse négative » (*cf.* Brown et Levinson, 1987). Voir aussi les « désarmeurs » de Kerbrat-Orecchioni (1992 ; 1996 ; 2005).

[18] Cicéron accorde aussi une importance fondamentale aux éléments paralinguistiques : « facit enim [orator] et dilucidam orationem et inlustrem et probabilem et *suavem* non verbis, sed varietate vocis, motu corporis, habitu vultus, quae plurimum valebunt, si cum orationis genere consentient et eius vim ac varietatem subsequentur » (Cicero, 1994 : 24 ; c'est nous qui soulignons). Reconnus comme moyens euphémiques par Montero (1981), « los recursos paralingüísticos [sin embargo] no se conciben en la retórica antigua como posibles sustitutos eufemísticos, sino como recursos moduladores de la dicción en general » (Uría Varela, 1997 : 88).

comme moyens euphémiques potentiels, dont la réticence (ou *praecisio*[19]) : « Praecisio est, cum dictis quibusdam reliquum, quod coeptum est dici, relinquitur inchoatum […] » (*Rhetorica ad Herennium*, 1994 : 254). Il ajoute à cette définition (qui ne décrit que le fonctionnement de la figure) un exemple pour illustrer l'un des buts de la réticence, celui d'euphémiser le tabou qu'est l'auto-éloge : « Mihi tecum par certatio non est, ideo quod populus Romanus me – *nolo dicere, ne cui forte adrogans videar*[20]; te autem saepe ignominia dignum putavit » (*Rhetorica ad Herennium*, 1994 : 254).

Cependant, à côté de la fonction euphémique, l'auteur anonyme attribue à la *praecisio* aussi une fonction dysphémique : « Tu ista nunc audes dicere, qui nuper alienae domi – non ausim dicere, ne, cum te digna dicerem, me indignum quippiam dixisse videar » (*Rhetorica ad Herennium*, 1994 : 256). À propos de ce dernier exemple, le rhétoricien remarque que « [h]ic atrocior tacita suspicio quam diserta explanatio facta est » (*Rhetorica ad Herennium*, 1994 : 256). Pourtant, cette observation n'est pertinente que grâce au commentaire métadiscursif du locuteur (de l'exemple), dans lequel le sujet parlant expose ouvertement la motivation qui l'a conduit à ne pas achever son discours – sauver sa propre face –, car sans ce commentaire, la valeur dysphémique de la figure reste trop latente pour être perçue. Nous pensons, par conséquent, que la force péjorative dont il est question réside autant dans la réticence que dans le discours du locuteur. En outre, la réticence du même exemple montre, une fois de plus, la relativité du tabou (et de l'euphémisme) : le tabou reste elliptique pour ne pas menacer le statut du locuteur, tandis qu'il serait adéquat pour décrire l'action (vraisemblablement) indécente de l'interlocuteur (selon l'opinion de son adversaire). Une généralisation telle que celle proposée par le rhétoricien anonyme, qui attribue une fonction dysphémique universelle (non relative) à la réticence en question, est donc difficilement acceptable.

Parmi les outils mélioratifs, la métaphore (appelée *translatio*[21]) comme moyen euphémique ne manque pas dans la *Rhétorique à Herennius* :

> Translatio est, cum verbum in quandam rem transferetur ex alia re, quod propter similitudinem recte videbitur posse transferri. Ea utimur […] [o]bscenitatis vitandae causa, sic: "Cuius mater cottidianis nuptiis delectatur" (*Rhetorica ad Herennium*, 1994 : 265).

Au I^er^ siècle, l'atténuation de « certaines réalités » par substitution lexicale est évoquée chez Quintilien. Ainsi, on lit dans l'*Institution oratoire* que « verbis elevare

[19] Pour la correspondance entre les terminologies latine, grecque et moderne des figures de style, voir Lausberg (1973).
[20] C'est nous qui soulignons.
[21] *Cf.* Jarrety (2001).

quaedam licebit: luxuria hilaritatis, avaritia parsimoniae, neglegentia simplicitatis nomine lenietur […] » (Quintilianus, 1988, I : 466). Parmi les figures comme possibles moyens euphémiques, Quintilien mentionne la périphrase (1) et l'allégorie (2) :

> (1) Pluribus autem verbis cum id, quod uno aut paucioribus certe dici potest, explicatur, περίφρασι[ς] vocant, circumitum quendam eloquendi, qui nonnumquam necessitatem habet, quotiens dictu deformia operit, ut Sallustius 'ad requisita naturae' […] (Quintilianus, 1988, II : 242).
>
> (2) [C]onfinia sunt his celebrata apud Graecos schemata, per quae res asperas mollius significant. nam Themistocles suasisse existimatur Atheniensibus, ut urbem apud deos deponerent, quia durum erat dicere, ut relinquerent. et, qui Victorias aureas in usum belli conflari volebat, ita declinavit, victoriis utendum esse. totum autem allegoriae simile est, aliud dicere, aliud intellegi velle (Quintilianus, 1988, II : 310).

Un autre phénomène repéré par le rhéteur romain est celui du tabou par paronymie : l'association de *cum* et *notis* est tabouisée en raison de sa réalisation dans la chaîne parlée comme *cunnotis*, notion qui, de son côté, s'associe à *cunnus*, « con », par proximité phonétique. Toute violation de ce tabou entraîne un type d'euphémisme postposé (ou rétrospectif)[22], l'excuse[23] :

> […] iunctura deformiter sonat, ut, si 'cum hominibus notis loqui' nos dicimus, nisi hoc ipsum 'hominibus' medium sit, in praefanda videmur incidere, quia ultima prioris syllabae littera, quae exprimi nisi labris coeuntibus non potest, aut intersistere nos indecentissime cogit aut [non] continuata cum insequente in naturam eius corrumpitur. […] aliae quoque coniunctiones aliquid simile faciunt, quas persequi libenter est in eo vitio, quod vitandum dicimus, commorantis. sed divisio quoque adfert eandem iniuriam pudori, ut si 'intercapedinis' nominativo casu [scil. intercapedo] quis utatur (Quintilianus, 1988, II : 168).

En somme, Quintilien reconnaît des moyens d'atténuation autres que la substitution lexicale (qui peut se doubler de l'emploi d'une figure). Mais comme son classement des figures, qui aboutit à une « liste désordonnée » (Bonhomme, 1998 : 12), sa typologie des moyens d'atténuation est loin d'être systématiquement établie. L'euphémisme en tant que figure est donc méconnu dans l'*Institution oratoire*, comme il l'a été dans les plus grands traités de rhétorique grecs et latins.

Et pourtant, la mélioration de réalités – indispensable pour tout être parlant – est omniprésente dans la littérature classique. Dans *De rerum natura*, Lucrèce décrit la difficulté d'échapper à l'amour, qui se manifeste par les noms doux que les amants, aveuglés par Vénus, donnent aux défauts de leurs aimées :

> nam faciunt homines plerumque cupidine caeci
> et tribuunt ea quae non sunt is commoda vere. […]

[22] Tabou et euphémisme sont coprésents.
[23] Pour l'excuse, voir aussi chapitre 4 (4.3.).

nec sua respiciunt miseri mala maxima saepe:
nigra melichrus est, inmunda et fetida acosmos,
caesia Palladium, nervosa et lignea dorcas,
parvula, pumilio, chariton mia, tota merum sal,
magna atque inmanis cataplexis plenaque honoris.
balba loqui non quit, traulizi, muta pudens est;
at flagrans, odiosa, loquacula, Lampadium fit.
ischnon eromenion tum fit, cum vivere non quit
prae macie; rhadine verost iam mortua tussi.
at tumida et mammosa Ceres est ipsa ab Iaccho,
simula Silena ac saturast, labeosa philema.
(Lukrez, 1991 : 384-386)

Cette liste d'euphémismes est prolongée par Ovide, qui, dans son *Ars amatoria*, légitime l'atténuation de défauts par des « noms » :

Nominibus mollire licet mala. Fusca vocetur,
Nigrior Illyrica cui pice sanguis erit:
Si paeta est, Veneri similis. si rava, Minervae.
Sit gracilis, macie quae male viva sua est.
Dic habilem, quaecumque brevis, quae turgida, plenam;
Et lateat vitium proximitate boni.
(Ovidius Naso, 1999 : 106)

Le dernier de ces vers extraits de *L'Art d'aimer* illustre une autre figure potentiellement euphémique : la synecdoque. Se superposant aux vices, les charmes de la femme aimée – qui ne constituent qu'une *partie* de ses caractéristiques – sont pris pour le *tout*, à savoir les traits positifs et négatifs de la femme.

Enfin, l'euphémisme est suffisamment important pour occuper les derniers vers de l'*Énéide*, épopée pourtant bien violente. Virgile achève son chef-d'œuvre par la défaite de Turnus, qui reçoit sa mort de la main d'Énée – scène cruelle en soi –, tout en l'atténuant poétiquement :

hoc dicens ferrum adverso sub pectore condit
fervidus; ast illi solvuntur frigore membra
vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.
(Vergilius Maro, 2005 : 160)

Quatre siècles plus tard, vers la fin de l'Antiquité, saint Jérôme publie sa traduction latine de la Bible. Restée fidèle aux textes originaux, la Vulgate conserve aussi une grande partie des nombreux substituts euphémiques que l'on trouve dans les versions hébraïque[24] et grecque de l'Écriture sainte. Les traductions en langues modernes, par contre, ont été modérées à tel point que certains mots originaux,

[24] L'euphémisme dans la Bible hébraïque est étudié notamment par Schorch (2000), à qui nous devons les traductions des termes hébreux.

euphémiques, sont aujourd'hui remplacés par d'autres, davantage euphémiques, qui ne laissent cependant plus entrevoir les tabous auxquels les mots du texte original font allusion. Ou, comme le dit García Gómez (2001 : 65) en parlant de la périphrase et de l'euphémisme, « [l]a Biblia está plagada de figuras retóricas en cualquiera de sus múltiples versiones en lenguas vernáculas gracias a la labor tozuda y censora de los traductores oficiales, deseosos de evitar escandalizar a los creyentes ».

Ainsi, dans la Vulgate, מים, « eau », substitut euphémique pour *sperme* (*cf.* Schorch, 2000 : 222), est traduit par *aqua* dans le même contexte :

> Audite hoc, domus Iacob, qui vocamini nomine Israel et de aquis Iudae existis […] (*Nova Vulgata*, 1998 : 1080).

Si cette métaphore euphémique, qui, selon Schorch (2000 : 148), neutralise la différence de pureté entre l'eau et le sperme, est maintenue dans la traduction française de la Bible[25], elle ne l'est pas en allemand, où le מים hébreu est traduit par *Nachkommen*[26] ; mot euphémique substitué à l'*eau* qui, pour sa part, euphémise le *sperme* tabouisé.

Le verbe *violer* est, dans la version originale de l'Ancien Testament, transformé en כב״ש, « soumettre » (*cf.* Schorch, 2000 : 220), et en *opprimere* dans la traduction latine :

> Qui cum reversus esset de horto et intrasset convivii locum, repperit Aman super lectulum corruisse, in quo iacebat Esther, et ait: « Etiam reginam vult opprimere[27], me praesente, in domo mea ? » (*Nova Vulgata*, 1998 : 706).
>
> Cumque obtulisset ei cibum, apprehendit eam et ait: « Veni, cuba mecum, soror mea ». Quae respondit ei: « Noli, frater mi, noli opprimere[28] me! […] » (*Nova Vulgata*, 1998 : 420).

[25] « Écoutez ceci, maison de Jacob, [v]ous qui portez le nom d'Israël [e]t qui êtes sortis des eaux de Juda […] » (*La Sainte Bible*, 2001 : 978).

[26] « Hört her, ihr vom Haus Jakob, die ihr den Namen Israels tragt und Judas Nachkommen seid […] » (*Die Bibel*, 2006 : 849). L'allusion de *Nachkommen* au *sperme* n'est plus transparente dans la traduction allemande.

[27] Les traductions française et allemande coïncident en ce qu'elles euphémisent la référence à l'acte du viol dans ce passage respectivement par *faire violence* (« Le roi repassait du jardin du palais à la salle du festin au moment où Haman s'affalait sur le divan sur lequel Esther était allongée. Le roi s'écria : Et en plus, on fait violence à la reine en ma présence, dans cette maison ! » [*La Sainte Bible*, 2001 : 650]) et *Gewalt antun* (« Als der König aus dem Garten wieder in den Raum zurückkam, in dem das Trinkgelage stattfand, hatte sich Haman über das Poster geworfen, auf dem Ester lag. Der König sagte: tut man jetzt sogar hier in meiner Gegenwart der Königin Gewalt an? » [*Die Bibel*, 2006 : 522-523]).

[28] Les versions modernes transforment כב״ש en *faire violence* et *entehren*, traductions qui, grâce aux données contextuelles, ne perdent pas leur sens implicite de *violer*. Ainsi, on lit dans *La Sainte Bible* (2001 : 407) : « Comme elle les [gâteaux] lui présentait à manger, il la saisit et lui dit : Viens, couche avec moi, ma sœur ! Elle lui répondit : Non, mon frère, ne me fais pas violence […] ». L'allusion au viol est non moins implicite dans la version allemande, où est évoquée, à côté de l'acte même, la conséquence du viol pour la femme (la perte de son honneur) : « Als sie ihm aber die Kuchen zum Essen reichte, griff er nach ihr und sagte zu ihr: Komm, leg dich zu mir, Schwester! Sie antwortete ihm: Nein, mein Bruder, entehre mich nicht! » (*Die Bibel*, 2006 : 321).

La tombe, euphémisée par בית, « maison de l'éternité », ou משכב, « couche », en hébreu (*cf.* Schorch, 2000 : 217), apparaît – sans altération sémantique – comme *domus aeternitatis* (3) et *cubile* (4) dans la Vulgate :

(3) […] excelsa quoque timebunt et formidabunt in via. Florebit amygdalus, reptabit locusta, et dissipabitur capparis, quoniam ibit homo in domum aeternitatis[29] suae, et circuibunt in platea plangentes […] (*Nova Vulgata*, 1998 : 914).

(4) […] a facie enim malitiae collectus est iustus. In pacem ingreditur, requiescit in cubili[30] suo, qui ambulat in directione sua (*Nova Vulgata*, 1998 : 1091).

Par respect et crainte, les croyants évitent aussi la prononciation du nom de Dieu, à la place duquel ils utilisent l'hyperonyme *nomen* :

Cumque blasphemasset nomen[31] et maledixisset ei, adductus est ad Moysen […] (*Nova Vulgata*, 1998 : 178).

Cependant, la Vulgate ne conserve pas tous les mots euphémiques que l'on trouve dans les versions originales de la Bible. Ainsi, l'antiphrase euphémique employée dans l'Ancien Testament (hébreu) pour désigner l'aveuglement, סנורים, dont le sens littéral équivaut à « éclaircissement » (*cf.* Schorch, 2000 : 173), est entièrement perdue en latin (comme aussi dans les langues modernes). Dans la Vulgate, le tabou de la cécité est ouvertement prononcé :

[…] et eos, qui foris erant, percusserunt caecitate[32] a minimo usque ad maximum, ita ut ostium invenire non possent (*Nova Vulgata*, 1998 : 48).

[29] De même dans *La Sainte Bible* (2001 : 901) : « […] [L]'on craint ce qui est élevé, l'on a des terreurs en chemin, l'amandier fleurit, la sauterelle devient pesante, la câpre n'a plus d'effet, car l'homme s'en va vers sa demeure éternelle, et les pleureurs circulent dans la rue […] ». Les traducteurs allemands se servent du même substitut euphémique pour faire allusion à la tombe : « […] [S]elbst vor der Anhöhe fürchtet man sich und vor den Schrecken am Weg; der Mandelbaum blüht, die Heuschrecke schleppt sich dahin, die Frucht der Kaper platzt, doch ein Mensch geht zu seinem ewigen Haus und die Klagenden ziehen durch die Straßen […] » (*Die Bibel*, 2006 : 729).

[30] On lit dans *La Sainte Bible* (2001 : 990) « [q]ue le juste est enlevé (pour échapper) au malheur. Il entrera dans la paix, [i]l reposera sur sa couche, [c]elui qui suit le droit chemin ». Le même substitut euphémique est maintenu dans la Bible allemande : « Weil das Unrecht herrscht, wird der Gerechte dahingerafft. Aber er gelangt zum Frieden; und wer seinen Weg geradeaus ging, ruht aus auf seinem Lager » (*Die Bibel*, 2006 : 857).

[31] Cet euphémisme par généralisation est précisé dans la version française : « Le fils de la femme Israélite blasphéma le Nom (de Dieu) et le maudit. On l'amena à Moïse » (*La Sainte Bible*, 2001 : 158). En allemand, le caractère euphémique du substitut en question est moins évident : « Der Sohn der Israelitin schmähte den Gottesnamen und fluchte. Da brachten sie ihn zu Mose » (*Die Bibel*, 2006 : 131).

[32] Les Bibles française et allemande suivent de près la traduction de la Vulgate. Les traducteurs français proposent : « Ils frappèrent d'aveuglement les gens qui étaient à l'entrée de la maison, depuis le (plus) petit jusqu'au (plus) grand, de sorte qu'ils se donnèrent une peine inutile pour trouver la porte » (*La Sainte Bible*, 2001 : 22). De même les germanophones : « Dann schlugen sie die Leute draußen vor dem Haus, Groß und Klein, mit Blindheit, sodass sie sich vergebens bemühten, den Eingang zu finden » (*Die Bibel*, 2006 : 32).

> Hostes vero descenderunt ad eum. Porro Eliseus oravit Dominum dicens: « Percute, obsecro, gentem hanc caecitate[33]! » (*Nova Vulgata*, 1998 : 496).

En résumé, la présence – et l'importance – de l'euphémisme dans l'Antiquité gréco-latine sont incontestables. Les orateurs reconnaissent la mélioration discursive comme moyen efficace, voire nécessaire, pour acquérir la bienveillance de l'auditoire. Dans la littérature, l'euphémisme est tantôt explicitement évoqué comme pratique qui sert à éviter certaines réalités désagréables (Lucrèce, Ovide), tantôt utilisé pour traduire (poétiquement) ce dont la description directe serait trop violente (Virgile). En tant que traduction fidèle, la Vulgate conserve la plupart des substituts euphémiques des textes originaux hébreu et grec, liés, entre autres, à la décence et au respect des croyants. Cependant, le statut de l'euphémisme est ambigu dans les grands traités de rhétorique. Bien que les rhétoriciens incluent dans leurs ouvrages des moyens de modération du discours, l'euphémisme n'est pas classé parmi les figures de style, auxquelles il ne reste que subordonné.

2.2. L'EUPHÉMISME DU MOYEN-ÂGE AU XIX[e] SIÈCLE

2.2.1. L'euphémisme au Moyen-Âge

Selon Zumthor (1953) et Dietl (1996), le terme d'*euphémisme*[34] n'est pas attesté au Moyen-Âge. Pourtant, la présence de l'euphémisme dans la littérature médiévale est incontestable ; aussi bien en latin (médiéval) que dans les langues vulgaires. L'euphémisme « s' "actualise" çà et là, en empruntant la forme de figures et de procédés exactement définis. Toutefois, à aucun moment, au moyen âge, on ne le conçoit, on ne l' "isole" » (Zumthor, 1953 : 180).

L'énonciation euphémique est souvent liée au champ sémantique de la mort. Ainsi, dans ses *Lais*, Marie de France (XII[e] siècle) se sert de la force méliorative du discours pour atténuer la « brutalité » du décès de ses personnages :

> (1) Si vostre sire fust finez,
> Reïne e dame vus fereie […].
> (Marie de France, 2000 : 106)

[33] « (Les Syriens) descendirent vers Élisée. Alors il pria l'Éternel en disant : Frappe d'aveuglement cette troupe, je t'en prie ! » (*La Sainte Bible*, 2001 : 486). Dans *Die Bibel* (2006 : 375), on lit : « Als dann die Aramäer anrückten, betete Elischa zum Herrn und rief: Schlag doch diese Leute mit Verblendung! ».
[34] Zumthor (1953 : 179) se réfère au terme latin *euphemismus*.

(2) Li Bretun en firent un lai,
D'Equitan, cum[ent] il fina
E la dame que tant l'ama.
(Marie de France, 2000 : 110)

(3) Li autre[35] sunt pieça finé […].
(Marie de France, 2000 : 316)

(4) Li reis ot une fille bele
[E] mut curteise dameisele.
Cunfortez fu par la meschine,
Puis que perdue ot la reïne.
(Marie de France, 2000 : 206-208)

(5) Or vus dirai de la meschine.
Puis que sun ami ot perdu,
Unkes si dolente ne fu […].
(Marie de France, 2000 : 220)

(6) Sur le munt vint, tant se greva,
Ileoc cheï, puis ne leva ;
Li quors del ventre s'en parti.
(Marie de France, 2000 : 218)

Dans les exemples (1) à (3), Marie de France emploie *finir* pour adoucir le verbe plus explicite *mourir*. Quant aux extraits (4) et (5), l'euphémisme ne se limite pas à une « simple » substitution lexicale. L'utilisation du verbe *perdre* pour *mourir* va de pair avec un changement de la construction syntaxique de la phrase : si *mourir* exige que le sujet grammatical soit le personnage décédé, il n'en est pas de même pour *perdre* (dont le sujet sera l'un des survivants). Marie de France s'appuie aussi sur des périphrases poétiques, comme en (6), pour à la fois atténuer et stylistiquement orner la réalité désagréable qu'est la mort du héros[36].

L'atténuation de la mort n'est pas moins perceptible dans *La Mort le Roi Artu* (XIII^{e} siècle) :

(7) Il viennent meintenant la ou Lancelos estoit et trouverent que l'ame s'en estoit alee (*La Mort le Roi Artu,* 1996 : 261).

(8) CI GIST LI CORS GALEHOLT, LE SEGNOR DES LOINTAIGNES ILLES, ET AVEC LUI REPOSE LANCELOS DEL LAC QUI FU LI MIEUDRES CHEVALIERS QUI ONQUES ENTRAST EL ROIAUME DE LOGRES, FORS SEULEMENT GALAAD SON FILL (*La Mort le Roi Artu*, 1996 : 262-263).

Poursuivant un ton poétique semblable à celui du dernier exemple cité des *Lais*, la périphrase en (7) atténue la mort de Lancelot à travers la séparation de corps et âme (qui ne périt pas). Plutôt que comme fin de la vie, l'épitaphe en (8) présente la mort en tant

[35] *Scil.* chevaliers.
[36] Par une périphrase poétique (« le cœur s'est séparé de la poitrine »), le dernier vers de l'extrait (6) reformule, tout en le rendant moins obscur, le vers précédent, qui fait allusion à la mort du personnage de façon plus implicite (« il tomba là et ne se releva pas »).

que repos (Lancelot « repose ») et lui ôte, de cette manière, son caractère mystérieux. Cependant, bien que la mort soit occasionnellement améliorée dans *La Mort le Roi Artu*, l'énonciation de la notion n'y est pas rigoureusement censurée ; comme le rend visible le titre du roman.

Enfin, s'il nous paraît, du moins, risqué de voir le Moyen-Âge comme apogée de l'euphémisme – comme le fait Zumthor (1953 : 179), qui prétend n'avoir jamais « rencontré plus souvent la notion même d'euphémisme » qu'après le V^e^ siècle –, la mélioration discursive est bien présente dans la littérature médiévale ; malgré l'absence du terme d'*euphémisme* dans les traités des théoriciens de l'époque.

2.2.2. La préciosité du XVII^e^ siècle[37]

En France, dans les années 1650, naît un nouvel esprit féminin, *précieux*, dont le statut reste ambigu aujourd'hui comme il l'est au XVII^e^ siècle[38]. L'ambiguïté autour du nouveau phénomène est due, entre autres, à la polysémie de l'adjectif *précieux* (qui, quant à lui, est attesté depuis le XII^e^ siècle), terme tantôt négatif, tantôt positif. « L'un ne voit que manque de naturel, exagération du raffinement, pruderie et ridicule où l'autre découvre distinction, délicatesse, louable effort pour réaliser un idéal et transfigurer les petitesses et les médiocrités de la vie quotidienne » (Lathuillère, 1969 : 17). Malgré la coexistence des deux significations contradictoires, c'est la signification péjorative de la notion qui s'est divulguée et qui est devenue caractéristique de la préciosité du XVII^e^ siècle.

Le courant même de la préciosité se manifeste par un nouveau féminisme dont les idéaux ne se bornent pas, comme parfois admis, à un langage souvent jugé ridicule et exagéré ; ils s'étendent, au contraire, sur bien d'autres domaines : les femmes à l'origine de ce mouvement, nommées *précieuses*, « ont fait rebondir, en plein XVII^e^ siècle, avec une acuité accrue, la querelle des femmes ; elles ont mis au premier rang de leurs préoccupations la recherche de solutions nouvelles à des problèmes qu'elles prennent à cœur : le célibat, le mariage temporaire, le divorce, l'espacement des maternités » (Lathuillère, 1969 : 25). Cependant, le style linguistique des précieuses est parmi les caractéristiques les plus marquées du nouvel esprit, grâce aux témoignages contemporains – parfois douteux – sous forme de lettres, romans, pièces de théâtre et

[37] *Cf.* notamment Horak (2010) au sujet de l'euphémisme chez les précieuses.
[38] Pour une étude détaillée de la préciosité, voir Lathuillère (1969), Maître (1999) ou Duchêne (2001).

dictionnaires. C'est surtout grâce aux *Précieuses ridicules* (1659), comédie dans laquelle Molière tourne en dérision la galanterie langagière de la nouvelle philosophie, que la préciosité nous est connue pour les tournures gracieuses des femmes d'esprit du XVII[e] siècle[39]. Mais aussi les deux *Dictionnaires* d'Antoine Baudeau de Somaize (1660 et 1661) constituent des témoignages importants de la préciosité ; bien que l'objectivité de la recherche de Somaize ne soit pas garantie.

Le langage de la préciosité se caractérise par une élégance qui n'admet pas les mots « triviaux » – tabous – dans le vocabulaire des précieuses et des précieux[40]. Ces « vulgarismes » sont systématiquement remplacés – ou euphémisés – par des expressions plus aptes à satisfaire l'esprit de leurs inventrices. Ainsi, dans les *Précieuses ridicules,* Magdelon se sert du terme *temple* pour éviter la notion trop commune d'*église* :

> Premièrement, il [l'amant] doit voir au temple, ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique, la personne dont il devient amoureux […].
> (Molière, 1998 : 36)

L'aspiration à un langage soutenu mène à la création de longues périphrases, qui se substituent aux expressions les plus courantes. Afin de ne pas s'abaisser au niveau du peuple, Cathos évite l'impératif vulgarisé *asseyez-vous*, en le remplaçant par *contentez un peu l'envie qu'a ce fauteuil de vous embrasser* :

> CATHOS
>
> Mais de grâce, Monsieur, ne soyez pas inexorable à ce fauteuil qui vous tend les bras il y a un quart d'heure ; contentez un peu l'envie qu'il a de vous embrasser.
> (Molière, 1998 : 47)

Dans le langage des précieuses, les joueurs de violon se transforment en *âmes des pieds*[41].

> MAGDELON
>
> Mon Dieu, mes chères, nous vous demandons pardon. Ces Messieurs ont eu fantaisie de nous donner les âmes des pieds ; et nous vous avons envoyé quérir pour remplir les vides de notre assemblée.
> (Molière, 1998 : 69)

[39] Quelques années avant, en 1656, l'abbé de Pure publie son roman satirique *La Prétieuse ou le Mystère des ruelles*.
[40] Dans son deuxième *Dictionnaire* (1661), Somaize distingue aussi des hommes précieux.
[41] Somaize (1856 : lviij) traduit *âme des pieds* par « violons », en s'appuyant sur le même transfert métonymique que Molière (1998 : 69) : « Les violons sont-ils venus ? ».

Chupeau explique cette périphrase par le fait que « la musique [des joueurs de violon] a le pouvoir d'animer les pieds des danseurs » (Molière, 1998 : 144).

Le refus des précieuses du langage ordinaire, ou « simple d'esprit », tabou pour tout être noble, est manifeste dans une réplique de Magdelon, où la fille de Gorgibus critique l'expression « vulgaire » de sa servante :

> MAROTTE
>
> Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.
>
> MAGDELON
>
> Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : « Voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles. »
>
> (Molière, 1998 : 40-41)

Cependant, déjà au XVII^e^ siècle, la nécessité qu'éprouvent les précieuses de parler conformément à leur état de galantes, ou leur jargon, pose des problèmes de compréhension pour les non-initiés :

> MAGDELON
>
> Il faut le recevoir dans cette salle basse, plutôt qu'en notre chambre. Ajustons un peu nos cheveux au moins, et soutenons notre réputation. Vite, venez nous tendre ici dedans le conseiller des grâces.
>
> MAROTTE
>
> Par ma foi, je ne sais point quelle bête c'est là : il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende.
>
> CATHOS
>
> Apportez-nous le miroir, ignorante que vous êtes, et gardez-vous bien d'en salir la glace par la communication de votre image.
>
> (Molière, 1998 : 41-42)

En 1660, Somaize publie le premier de ses deux dictionnaires, *Le Grand Dictionnaire des prétieuses ou la Clef de la langue des ruelles*. En vérité, il ne s'agit que d'un petit inventaire (la réimpression de 1856 compte 19 pages, précédées d'une préface de deux pages) de termes clés – faisant partie intégrante d'expressions prêtées aux précieuses –, classés (imparfaitement) par ordre alphabétique. Dans la préface à la seconde édition du dictionnaire, de la même année que la première, Somaize souligne l'authenticité de son travail, composé, comme il dit, à partir des « mémoires » qui lui « sont venus de tant d'endrois et en si grand nombre » qu'il se voit « contraint d'adjoûter un second Dictionnaire à ce premier » (Somaize, 1856 : xxxix). Cependant, le premier *Dictionnaire des prétieuses* est loin d'être scientifiquement établi : neuf des onze premières entrées sous la lettre C sont empruntées aux *Précieuses ridicules* de

Molière, et la *Prétieuse* de l'abbé de Pure a aussi servi de source pour repérer le langage de la préciosité. Le dictionnaire, dont l'auteur garantit le caractère descriptif dans la préface, est donc, du moins en partie, composé d'expressions tirées d'œuvres satiriques, qui ne prétendent nullement présenter un témoignage fidèle à la réalité.

Par le plagiat de Somaize, qui n'est qu'une juxtaposition de quelques tournures isolées, hors contexte, le langage de la préciosité sera davantage ridiculisé. Le fond des expressions recueillies dans le premier *Dictionnaire* – qu'elles soient tirées de la littérature satirique ou non – constitue pourtant un témoignage important (et contemporain) du mouvement précieux. C'est pour saisir l'idée du langage des précieuses, profondément euphémique, et non pas pour « divertir le lecteur par l'extravagance des mots […] recueillis » (Somaize, 1856 : xxxix) – objectif du *Dictionnaire* affirmé par Somaize –, que nous reproduisons une sélection d'expressions du *Grand Dictionnaire des prétieuses ou la Clef de la langue des ruelles* ; en indiquant, comme le fait Charles-Louis Livet, éditeur de la réimpression de 1856[42], le mot clé en tête de chaque entrée :

> Balet. – Le balet à balayer : *L'instrument de la propreté* (Somaize, 1856 : xliij).
>
> [Belle.] – Vous avez la bouche belle : *Vous avez la bouche bien façonnée* (Somaize, 1856 : xlii).
>
> Cabinet. – Ma suivante, allez querir mon esventail dans mon cabinet : *Ma commune, allez querir mon zephir dans mon pretieux* (Somaize, 1856 : xliv).
>
> [Chemise. –] La chemise : *La compagne perpetuelle des morts et des vivants* (Somaize, 1856 : xlv).
>
> Choses. – Ces gens-là ne font pas les choses comme il faut : *Ces gens-là ont un procedé tout à fait irregulier*[43] (Somaize, 1856 : xliij).
>
> Couches. – Estre en couche : *Sentir les contre-coups de l'amour permis* (Somaize, 1856 : xliv).
>
> [Dents. –] Les dents : *L'ameublement de bouche* (Somaize, 1856 : xlv).
>
> Disner. – Nous allons disner : *Nous allons prendre les necessitez meridionnalles* ; ou : *Nous allons donner à la nature son tribut accoustumé* (Somaize, 1856 : xlv).
>
> Eau. – L'eau : *L'element liquide* (Somaize, 1856 : xlvij).
>
> Grossesse. – On doit craindre la grossesse : *On doit craindre le mal d'amour permis* (Somaize, 1856 : xlix).
>
> [Livres. –] Les livres : *les occupations des beaux-esprits*, ou *les maistres muets* (Somaize, 1856 : lj).
>
> [Mort. –] La Mort : *la toute puissante* (Somaize, 1856 : lj).

[42] C'est d'ailleurs cette réimpression que nous reproduisons.
[43] À comparer avec la réplique de Magdelon dans les *Précieuses ridicules* : « Et quelle estime, mon père, voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier de ces gens-là ? » (Molière, 1998 : 35).

> [Perruque. –] La perruque : *la jeunesse des vieillards*, ou *la trompeuse apparence* (Somaize, 1856 : liv).
>
> [Sieges. –] Les sieges : *les commoditez de la conversation* (Somaize, 1856 : lvi).
>
> [Yeux. –] Les yeux : *les miroirs de l'âme* (Somaize, 1856 : lviij).

Un an plus tard, en 1661, Somaize publie son deuxième dictionnaire des précieuses – ouvrage annoncé dans la préface au *Dictionnaire* de 1660 –, intitulé *Le Grand Dictionnaire des Pretieuses, Historique, Poetique, Geographique, Cosmographique, Cronologique, & Armoirique : où l'on verra leur Antiquité, Coustumes, Devises, Eloges, Etudes, Guerres, Heresies, Jeux, Loix, Langage, Mœurs, Mariages, Morale, Noblesse ; avec leur politique, predictions, questions, richesses, reduits & victoires ; Comme aussi les Noms de ceux & de celles qui ont jusques icy inventé des mots Pretieux*. L'œuvre, dont le long titre, selon Duchêne (2001 : 240), parodie ceux « de maints ouvrages de savants géographes » pour prétendre être suivi d'une contribution scientifique au sujet, n'est pourtant qu'une accumulation de portraits de « plus de sept cens personnes » (Somaize, 1972), arbitrairement choisies[44], et de quelques nouvelles expressions précieuses[45]. Ce deuxième dictionnaire ne nous est utile qu'en ce qu'il est une nouvelle preuve, définitive, du travail aucunement scientifique ni crédible d'un homme qui, par tous les moyens – c'est l'impression qu'il nous donne –, essaie de se faire un nom parmi les lettrés de son époque.

Reste à établir le rapport entre préciosité et euphémisme. Ce dernier étant relatif, on doit se garder de le séparer de la société précieuse qui lui a donné naissance, afin de ne pas aboutir à la conclusion trompeuse que le langage précieux est fortement « hyperbolique » (Lathuillère, 1969 : 15). Certes, l'observateur extérieur au cercle des femmes d'esprit peut attribuer à l'euphémisme précieux une valeur hyperbolique. Il peut aussi lui accorder la fonction de « provoquer le rire », que Godin (1953 : 143) considère comme « l'une des plus légitimes et des plus estimables » fonctions de l'euphémisme (en général)[46]. Cependant, à l'intérieur du groupe précieux, l'euphémisme n'est pas le

[44] Somaize inclut dans son ouvrage toute personne qu'il arrive à mettre en rapport avec la préciosité, hommes (pour caractériser un courant avant tout féminin), femmes, morts et vivants.
[45] Dont les auteurs, cette fois-ci, sont (occasionnellement) mentionnés.
[46] « Le comique se produit très simplement grâce à la sublimation linguistique de l'indécent, du grossier ou du trivial et son intensité dépend de la subtilité ou de l'imprévu des rapports artificiellement établis entre la chose ou l'état inavouables et les formules employées pour les désigner » (Godin, 1953 : 144). Cette théorie fait penser, comme le dit Godin (1953 : 144), à la « transposition de bas en haut » de Bergson (1910 : 128), « qui s'applique à la valeur des choses ». D'après Bergson (1910 : 128), « [e]xprimer honnêtement une idée malhonnête, prendre une situation scabreuse, ou un métier bas, ou une conduite vile, et les décrire en termes de stricte *respectability*, cela est généralement comique ». S'il nous paraît exagéré d'attribuer à l'euphémisme une fonction comique généralement valable, le discours

« divertissement intellectuel » ni l'« acrobatie verbale » auxquels l'identifie Godin (1953 : 144), mais un procédé d'atténuation de mots ou de tournures non conformes au goût des précieuses.

Juger le langage de la préciosité d'après les conventions culturelles et linguistiques de la société (non précieuse) dont l'analyste fait partie peut d'ailleurs mener à la constatation qu'« un grand nombre d'expressions euphémiques [provient] moins d'un souci de correction dans le langage et de bienséance, que d'une *fausse pruderie*[47] qui se fait un plaisir de trouver de l'indécence partout, et qui sous le masque de la pudeur s'acharne contre des inconvenances imaginaires » (Nyrop, 1979 : 308)[48]. Son manque d'objectivité amène Nyrop (1979 : 308) à qualifier les expressions précieuses comme « faux euphémismes », ce qui n'est point pertinent si l'on tient compte de la relativité de l'euphémisme, tantôt nécessaire, tantôt superflu (selon la perspective de l'observateur subjectif).

Une perception adéquate du discours euphémique de la préciosité, visant à atténuer de « vrais » tabous, n'est possible que si l'on adopte le point de vue des précieuses. S'impose alors la conclusion que le langage de la préciosité du XVII^{e} siècle est profondément euphémique, et s'il peut nous paraître « le résultat d'une sotte pruderie » (Nyrop, 1979 : 308), ce n'est que faute de connaissance de l'attitude dépréciative des femmes galantes à l'égard du style trivial et (trop) vulgaire qu'il s'agit d'éviter en l'euphémisant.

2.2.3. L'euphémisme dans les traités des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles

Le Siècle des lumières accorde à l'euphémisme le statut autonome qui lui convient[49]. Quelques années auparavant, dans *La Rhétorique ou l'art de parler* de Lamy, dont la première version, *De l'art de parler*, anonyme, est publiée en 1675, l'euphémisme se confond encore – une fois de plus – avec la périphrase[50] : « La

euphémique provoque bien le rire dans l'une ou l'autre situation. Le langage (euphémique) de la préciosité est – toujours pour l'individu extérieur à la société des précieuses et des précieux – doublement comique : par les expressions qui se substituent aux notions proscrites et par le fait même que ces dernières notions sont des plus appropriées aux yeux non précieux.

[47] C'est nous qui soulignons.

[48] Voir aussi Bökemann (1899 : 2) : « Wir sehen aber, dass hier der leitende Gesichtspunkt nicht ein Streben nach Ersetzung von Dingen, bei deren Nennung wir alle das natürliche Bedürfnis der „Umnennung" empfinden oder wenigstens an gewissen Stellen und Situationen zulassen, ist, sondern eine übertriebene Ziererei, Affectation und Delikatesse ».

[49] Pour l'euphémisme au XVIII^{e} siècle, voir aussi Munteano (1953).

[50] Comme le remarque Bonhomme (2005 : 239).

périphrase est un détour que l'on prend pour éviter de certains mots qui ont des idées choquantes, et pour ne pas dire de certaines choses qui produiraient de mauvais effets » (Lamy, 1998 : 237). En outre, Lamy rapproche la périphrase de l'euphémisme en indiquant les situations dans lesquelles les « détours » expressifs sont fréquemment employés :

> La *périphrase* est particulièrement d'usage lorsqu'on est contraint de parler de choses qui pourraient salir l'imagination si on les exprimait naturellement. Il faut les désigner par des circonstances et des qualités qui leur sont propres, et qui ne laissent point de mauvaises impressions dans l'esprit (Lamy, 1998 : 237).

La confusion de périphrase (ou circonlocution) et euphémisme est aussi trouvable chez Rollin. Ainsi, dans *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres, par rapport à l'esprit & au cœur* (1726[51]), l'auteur met en évidence la nécessité de la périphrase « lorsque l'on parle de choses que la bienséance ne permet pas d'exprimer par leurs noms, *ad requisita naturae* » (Rollin, 1732 : 252). En ajoutant que « [q]uelquefois on s'en sert pour exprimer plus noblement une chose qui sans cela paroîtroit basse, ou pour couvrir ou adoucir la dureté de certaines propositions qui blesseroient si elles étoient présentées nuement & simplement », Rollin (1732 : 252) enregistre en grande partie les fonctions de l'euphémisme, dont la périphrase – telle qu'elle est décrite dans *De la manière […]* – ne se distingue que par la fonction d'ornement qu'elle peut encore revêtir.

Dans le même traité, le discours euphémique est perceptible lorsque Rollin (1732 : 296) parle de « précautions oratoires », c'est-à-dire, « de certains ménagemens que l'orateur doit prendre pour ne point blesser la délicatesse de ceux devant qui ou de qui il parle, […] des tours étudiés & artificieux dont il se sert pour dire de certaines choses qui autrement paroîtroient dures & choquantes ». Dans la pratique, ces précautions correspondent souvent à un discours préliminaire qui prépare l'auditoire au tabou qui suit. Il s'agit, en d'autres termes, d'un euphémisme anticipé, macrostructural[52], n'ayant pas pour but la dilution du tabou même, mais une meilleure digestion du tabou par le public. L'effet de choc que provoquerait l'énonciation abrupte du tabou est évité, grâce au discours préparatoire (et l'habileté) de l'orateur, qui s'approche graduellement de la négativité de l'énoncé menaçant. Rollin illustre cette atténuation prospective par un extrait emprunté à l'un des discours cicéroniens :

[51] Nous disposons de la quatrième édition, de 1732.
[52] Pour ce terme, voir Molinié (1992).

> En plaidant pour Flaccus, il [Cicéron] avoit à réfuter le témoignage de plusieurs Grecs qui avoient déposé contre sa partie. Pour le faire avec plus de succès, il entreprend de décrier la nation même, comme peu délicate sur ce qui regarde la bonne foi & la sincérité. Il ne commence pas brusquement par un reproche si dur. Il met d'abord comme à l'écart beaucoup d'honnêtes gens qui n'ont point pris de part à l'aveugle passion de quelques uns de leurs compatriotes. Il donne ensuite de grandes louanges à la nation entiere, dont il releve extrêmement le génie, l'habileté, la politesse, le goût pour les arts, & le merveilleux talent pour l'éloquence : mais il ajoûte que cette nation ne s'est jamais piquée d'exactitude & de sincerité dans les témoignages. *Verumtamen hoc dico de toto genere […] Graecorum : tribuo illis litteras ; do multarum artium disciplinam ; non adimo sermonis leporem, ingeniorum acumen, dicendi copiam ; denique etiam, si qua sibi alia sumunt, non repugno : testimoniorum religionem & fidem nunquam ista natio coluit, totiusque hujus-ce rei quae sit vis, quae auctoritas, quod pondus, ignorant* (Rollin, 1732 : 298-299).

Tantôt confondu avec la périphrase, tantôt perçu comme développement textuel (dont le caractère figuré est plus difficilement repérable), l'euphémisme laisse sans doute ses traces dans les traités de Lamy et de Rollin. Le terme même d'euphémisme reste pourtant inaperçu chez les deux auteurs.

Quelques années plus tard, en 1730, Dumarsais publie son traité *Des tropes ou des différents sens*. L'euphémisme y apparaît comme trope ; à l'encontre de la tradition rhétorique, où il est réduit à l'une des fonctions d'autres figures de style (dont notamment la réticence, la périphrase, la métaphore et l'allégorie). Dumarsais (1988 : 158) définit l'euphémisme comme

> figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées ; ils leur servent comme de voile, et ils en expriment en apparence de plus agréables, de moins choquantes, ou de plus honnêtes, selon le besoin […].

Cette définition n'a, à quelques nuances près[53], guère perdu de son actualité. La modernité du traité se manifeste aussi par la diversité des euphémismes répertoriés. À côté de figures potentiellement dotées d'une valeur euphémique (entre autres, la réticence et l'antiphrase), que le grammairien et philosophe illustre volontiers par des exemples latins, Dumarsais (1988 : 160) reconnaît la force méliorative de l'emprunt :

> […] [A]ujourd'hui on a quelquefois recours au latin pour exprimer des idées dont on n'oserait dire le mot propre en français ; mais c'est que, comme nous n'avons appris les mots latins que dans les livres, ils se présentent à nous avec une idée accessoire d'érudition et de lecture, qui s'empare d'abord de l'imagination ; elle la partage, elle enveloppe, en quelque sorte, l'image déshonnête ; elle l'écarte, et ne la fait voir que de loin : ce sont deux objets que l'on présente alors à l'imagination, dont le premier est le mot latin qui couvre l'idée qui le suit ; ainsi ces mots servent comme de voile et de périphrase à ces idées peu honnêtes […].

[53] Le « nom » doit être compris au sens de signe linguistique. Pour les définitions de l'euphémisme, voir chapitre 3 (3.2.4.).

Sa modernité est surtout patente par le fait que Dumarsais compte parmi les euphémismes des procédés rarement (pour ne pas dire jamais) considérés comme tels. Un exemple pratique illustre ce que Kerbrat-Orecchioni (1986 : 107-116 ; 2005 : 42-43) appellera « trope illocutoire »[54] (sans pourtant assimiler le transfert de valeurs illocutoires à l'un des principaux moyens euphémiques dans la conversation) : « Un ouvrier qui a fait la besogne pour laquelle on l'a fait venir, et qui n'attend plus que son paiement pour se retirer, au lieu de dire *payez-moi*, dit par euphémisme, *n'avez-vous plus rien à m'ordonner ?* » (Dumarsais, 1988 : 158). Malgré sa fréquence, ce genre d'atténuation discursive, par lequel la modalité interrogative se substitue à l'impératif, plus direct, est systématiquement omis dans les travaux sur l'euphémisme.

Cependant, classer tous les types d'euphémismes dans la catégorie des tropes, tout comme l'entreprend Dumarsais, pose des problèmes. Quand l'euphémisme s'appuie sur la métaphore, il s'agit bel et bien d'un trope. Mais la substitution euphémique sans recours à un trope (incontesté) comme moyen d'atténuation n'opère pas de transferts de signification où « le sens littéral (ou propre) [du mot euphémique] est relégué à l'arrière-plan des énoncés, au profit d'un nouveau sens discursif (ou figuré) qui en occupe le premier plan » (Bonhomme, 1998 : 7), car le substitut doit premièrement être compris au sens littéral pour garder sa plus grande force euphémique[55]. Par conséquent, le raisonnement de Dumarsais (1988 : 158) selon lequel les « noms plus honnêtes » que l'on donne aux tabous « ne doivent pas être pris dans le sens propre » est erroné : c'est précisément leur sens littéral qui donne aux mots « plus honnêtes » leur capacité d'atténuation.

Bien que les différents procédés euphémiques n'y soient pas encore rigoureusement repérés, et en dépit des quelques difficultés relatives au décodage cognitif du discours euphémique[56], le traité *Des tropes* est fondamental en ce que l'euphémisme y apparaît comme figure indépendante, et non pas comme fonction d'autres phénomènes langagiers.

C'est le même Dumarsais qui rédige l'entrée « Euphémisme » de l'*Encyclopédie* dirigée par d'Alembert et Diderot entre 1751 et 1780, essentiellement identique à la partie sur l'euphémisme du traité *Des tropes*. Cette entrée est reprise dans *Grammaire et littérature* (1782), ouvrage de Dumarsais, Beauzée, Marmontel et Voltaire, et

[54] *Cf.* chapitre 4 (4.3.).
[55] Voir 3.6.
[56] Notamment celle de déterminer si le substitut euphémique doit ou non être compris au sens propre.

augmentée d'un commentaire de Beauzée. C'est notamment l'ajout de Beauzée qui est intéressant en ce que son auteur y nie le caractère figuré du discours euphémique :

> Il me semble que M. du Marsais s'est mépris ici sur la véritable nature de l'*Euphémisme*. Ce détour adroit & heureux n'est point une figure, puisqu'il assujettit à ses vûes tantôt un trope, tantôt une figure d'Élocution, une autre fois une figure de pensée ou de style. Le dirai-je ? l'*Euphémisme* est une qualité essencielle à tous les styles, à tous les genres d'Éloquence […] (Dumarsais *et al.*, 2002 : 42).

Beauzée illustre son affirmation avec une série d'exemples empruntés, entre autres, à des auteurs et orateurs grec (Thémistocle), romains (Cicéron, Quintilien) et français (Racine, Massillon). Les recours qu'il voit (potentiellement) pourvus d'une force euphémique sont souvent des figures de style : réticence, périphrase, métalepse, allégorie, antiphrase ou astéisme. C'est pour la diversité des réalisations langagières de la mélioration, notamment par les figures, que Beauzée refuse à l'euphémisme l'indépendance qu'il aurait en tant que figure autonome. Au lieu de cela, le grammairien considère l'euphémisme comme simple « qualité » ou, très généralement, comme « partie importante de l'Éloquence » (Dumarsais *et al.*, 2002 : 42) ; malgré le fait qu'il reconnaît le phénomène mélioratif à la base de toute figure euphémique (qui, quant à elle, n'est en vérité qu'un moyen d'atténuation). Pour Beauzée, « [l]'*Euphémisme* n'est donc point une figure particulière […] » (Dumarsais *et al.*, 2002 : 42).

Les arguments de Beauzée sont repris par Fontanier, qui, en 1818, édite les *Tropes* de Dumarsais, en les commentant dans le second des deux tomes de cette édition. À propos de l'article XV, « L'euphémisme », Fontanier observe :

> Je ne lui [*scil.* Dumarsais] contesterai qu'un seul point […] ; c'est que l'*euphémisme* soit une figure particulière. Je pense, avec Beauzée, que c'est un nom générique, par lequel on désigne l'usage plus ou moins heureux de diverses figures, *tropes* ou non *tropes* ; que c'est cette qualité du style, cette partie de l'éloquence dont Quintilien a traité comme d'une dépendance de l'*emphase*, et Rollin, plus amplement, sous le nom de *précautions oratoires*. Dumarsais lui-même dit, à la fin de son article, qu'*on peut rapporter à l'euphémisme ces périphrases ou circonlocutions dont un orateur délicat enveloppe habilement une idée qu'il serait dangereux ou imprudent de présenter toute nue*. Or, n'est-ce pas reconnaître que l'*euphémisme* n'est quelquefois qu'une périphrase ou qu'une circonlocution ? Mais nous allons voir que les divers exemples d'*euphémisme* qu'il cite, ne sont en effet que des *périphrases*, ou que des *circonlocutions*, ou que des figures de telle ou telle autre espèce (Dumarsais et Fontanier, 1984 : 208-209).

Fontanier poursuit son commentaire avec quelques exemples illustrant l'usage euphémique des figures (à savoir la circonlocution, la pronomination, la métonymie, la métalepse, la métaphore et l'antiphrase), pour conclure que celles-ci

> ne peuvent mériter le nom d'*euphémismes* que par le motif qui les fait employer, ou que relativement au but pour lequel on les emploie[57] ; et l'on restera convaincu que l'*euphémisme* n'est qu'une sorte de figure générale, universelle, qui assujettit à ses vues tantôt une figure, tantôt une autre, n'importe de quelle nature elle soit, ni à quel genre elle appartienne (Dumarsais et Fontanier, 1984 : 212).

Ces deux extraits du *Commentaire raisonné* révèlent notamment la problématique de l'argumentation (contradictoire) de Fontanier. Si le paradoxe que l'euphémisme n'y est d'abord pas considéré comme figure (« particulière »), mais que, malgré tout, le statut de figure (« générale ») lui est attribué peu après[58], n'arrive pas à dévoiler si, pour le grammairien, l'euphémisme est ou non une figure, son exclusion totale des *Figures du discours*[59], œuvre publiée entre 1821 et 1827, prouve que l'euphémisme n'est pas compté parmi les figures (« particulières » ou « générales ») par Fontanier. Se pose alors un autre problème. S'il paraît concevable que la diversité des moyens dont se sert la mélioration peut mener à ne pas considérer l'euphémisme comme figure, l'inclusion de l'hyperbole – figure référentielle, tout comme l'euphémisme – dans *Les Figures du discours* est d'autant moins logique que Fontanier constate que cette même figure d'exagération s'appuie, entre autres, tantôt sur la comparaison, tantôt sur la métaphore – *i. e.* sur diverses figures –, en restant néanmoins une figure indépendante. En d'autres termes, en raison de la diversité des moyens euphémiques, Fontanier nie le caractère figuré de l'euphémisme. D'autre part, l'hétérogénéité des recours hyperboliques ne l'empêche pas de porter l'hyperbole sur sa liste des figures.

C'est surtout l'inconséquence de Fontanier dans le classement de ces deux figures référentielles – l'une est considérée comme figure, l'autre comme « nom générique » (Dumarsais et Fontanier, 1984 : 208) – qui impose la conclusion que le commentaire de l'article « L'euphémisme » des *Tropes* est, du moins, polyphonique ; la voix de Beauzée n'y ayant pas le moindre poids.

Il faudra attendre la thèse de doctorat de Walter Bökemann, *Französischer Euphemismus*, soutenue en 1899, pour trouver un classement systématique de l'euphémisme. Celui-ci est, pour Bökemann (1899 : 3), issu de l'amour des hommes pour la littérature et la langue, qui a son origine à la cour française : « Feine Sitte und gute Erziehung, anständige Lebensart und höfische Umgangsformen liessen am Hofe

[57] C'est-à-dire, Fontanier reconnaît motif et but que les figures euphémiques ont en commun, malgré leur diversité.
[58] Paradoxe qui peut encore se justifier par la distinction que fait Fontanier entre « figure particulière » et « figure générale ». La différence entre ces deux types de figures lui reste à préciser.
[59] Dans cette œuvre, l'euphémisme, sans être nommé, ne laisse que quelques traces. Ainsi, on lit sous « Réticence » : « Quelquefois c'est par une modération, au moins affectée, qu'on s'arrête […] » (Fontanier, 1977 : 135).

des Roi-Soleil eine Sprache heranreifen, deren Grazie nicht veralten wird, so lange die französische Sprache dauert ». Le français est gracieux, noble. D'où le soin que prennent les francophones de rendre et maintenir leur langue pure :

> Wohlthätig sorgten und bewachten eine Académie française, ein Hôtel Rambouillet den Hort der feineren Sprache, sie suchten sie rein und schön zu machen und zu erhalten. Es war nun kein Wunder, dass auch das Bürgertum, das doch diesen Bestrebungen etwas ferner stand, oft im Streben, gleicherweise zu thun, zu weit ging und der Lächerlichkeit verfiel[60] (Bökemann, 1899 : 1-2).

D'après Bökemann, l'euphémisme, qu'il définit comme « Wohlrede, mildes, beschönigendes Wort » (Bökemann, 1899 : 5), est un art langagier. Le discours euphémique devient le résultat d'une esthétique linguistique recherchée par l'homme cultivé, qui évite tout ce qui pourrait être pris pour indécent par l'allocutaire ; tout comme le peintre évite certains contrastes ou le musicien certaines dissonances. C'est aussi la prudence qui incite au recours à l'euphémisme : « Überhaupt charakterisiert es den Gebildeten, dass er die Art seines Ausdrucks überlegt; er ist darauf gefasst, dass man ihn „beim Wort nehme" und seine Vorsicht wächst mit dem Werte des Darzustellenden » (Bökemann, 1899 : 5).

Quant au fonctionnement de l'euphémisme selon Bökemann (1899 : 9), le sens réel d'un énoncé (euphémique) est autre que son sens apparent, et une compréhension adéquate de l'expression n'est possible qu'après une réflexion de la part du récepteur. Ce dernier se rend compte de la nécessité d'interpréter le dit autrement qu'au sens littéral grâce au contexte, qui dévoile aussi le (véritable) sens tel que visé par le locuteur[61]. Pourtant, Bökemann (1899 : 9) se trompe en affirmant que « [w]er irgend eine seiner Vorstellungen in anderes Gewand kleidet, für den bleibt ja die Vorstellung dieselbe, nur der Name wird ein anderer, womit der Zweck ebenso erreicht wird, ohne das Gefühl jemandes zu verletzen […] ». Certes, lorsque le locuteur change le seul « habit », soit le nom (au sens de signifiant), d'un concept, celui-ci reste le même. Mais en ne modifiant que le signifiant, dépourvu de toute signification, sans aucunement toucher au signifié (notion qui, à côté de celle de signifiant, ne doit paraître que 17 ans plus tard avec la publication du *Cours de linguistique générale*), il n'arrive nullement à euphémiser un tabou. Comme le dit Bökemann, l'idée (« Vorstellung ») reste la même ; la force euphémique qu'a le changement du seul signifiant égale zéro.

[60] C'est le langage de la préciosité que Bökemann qualifie de ridicule (*cf.* 2.2.2.).

[61] Bien que relativement pertinente pour l'euphémisme, cette description générale est valable pour la plupart des figures.

> Wenn versucht werden soll, einen Überblick über die Erscheinung des Euphemismus zu geben, kann das Ziel natürlich nicht sein, Vollständigkeit zu erreichen, denn so lange ein Franzose oder eine Französin die Lippen bewegt, wird doch wahrscheinlich in ihnen das Sprachgefühl auch in dieser Richtung neue Früchte bringen, wie sie sie bis jetzt gebracht hat (Bökemann, 1899 : 6).

Le but affirmé de la thèse n'est pas – nous venons de le lire – une présentation de la totalité des euphémismes en usage, car tout Français constitue une source inépuisable de nouveaux moyens d'atténuation (ce qui rend impossible l'intégralité du recueil de mots euphémiques). En ce qui concerne l'organisation de son travail, Bökemann propose, en premier lieu, un classement des euphémismes par moyens, et non pas, comme largement présenté dans les travaux postérieurs[62], (essentiellement) par domaines, ou champs sémantiques. En second lieu, à l'intérieur des classes ainsi établies, les euphémismes sont rangés par domaines. Parmi les sept chapitres constituant le travail de Bökemann, seuls les trois premiers sont publiés en 1899. La thèse intégrale, dont la publication est annoncée par l'auteur dans sa « Inaugural-Dissertation » (le même travail de 1899), ne paraît qu'en 1904[63].

Le premier chapitre comprend l'euphémisation par modification (apparemment) matérielle (phonique et graphique) du mot tabou, soit par substitution d'un ou de plusieurs phonèmes à un ou plusieurs autres (les notions taboues et leurs substituts euphémiques restant paronymes), soit par apocope (souvent typographiquement marquée par des points de suspension, pour mettre en relief la suppression et, ainsi, le rapport entre les termes complet et raccourci). Divers sont les domaines atteints par ce genre d'euphémisme. Parmi eux se trouvent notamment le domaine du sacré, auquel Bökemann accorde une importance non négligeable (il consacre plus de 10 pages aux substituts euphémiques de *Dieu*[64]), et d'autres domaines, englobant des tabous tels que *pute*, *foutre* ou *con*.

Cependant, Bökemann se limite à établir des listes de mots atténuants, sans examiner le fonctionnement de l'euphémisme au niveau cognitif. C'est au chapitre 3 que nous aborderons la dimension psychique de divers procédés euphémiques. En ce moment, signalons seulement que même si l'euphémisme ne peut tirer sa force de la modification du seul signifiant, la valeur méliorative des mots répertoriés dans ce premier chapitre est indiscutable.

[62] *Cf.* Nyrop (1979), Montero (1981) ou Uría Varela (1997). Ces derniers ouvrages proposent aussi un classement par moyens euphémiques. Cependant, y prédomine le classement des euphémismes par domaines.

[63] Cette deuxième publication ne nous est pas à disposition.

[64] La première publication ne compte que 60 pages.

Le deuxième chapitre enregistre essentiellement deux moyens euphémiques. Le premier, la réticence (ou « aposiopèse »), évite un tabou en le supprimant entièrement : « [E]ine Gedankenreihe [wird] plötzlich unterbrochen, die Vorstellung, die schon im Entstehen begriffen war, wird nicht weiter angeregt, doch genügen die schwachen Andeutungen immer, den Gedanken voll zu erfassen […] » (Bökemann, 1899 : 32). En d'autres termes, le caractère allusif du contexte suffit pour restituer le vide produit par la suppression du tabou. À côté de sa fonction de censure, la réticence euphémique offre, pour Bökemann, un autre avantage : elle transfère une partie de la responsabilité que porte le locuteur de son énoncé à l'auditeur, « so dass den Sprechenden gleichsam die Schuld nicht trifft, wenn in der Vorstellung des andern ein unerwünschtes Bild erwächst » (Bökemann, 1899 : 32)[65].

À proprement parler, la suppression du signifiant du mot tabouisé n'entraîne pas l'effacement de toute trace du tabou. Le signifié de la notion interdite n'est d'ailleurs pas strictement lié à une séquence de phonèmes ou de graphèmes : selon Bökemann, la lacune (matérielle) que cause la réticence peut être comblée par des gestes ou même par un seul regard[66]. Le signe auparavant linguistique devient ainsi paralinguistique. Cependant, si des moyens paraverbaux peuvent bien suggérer l'existence d'un tabou tacite, ils peuvent rarement[67] être dotés de la même valeur communicative que le mot interdit.

Le second moyen euphémique du deuxième chapitre est celui par lequel « einige Begriffe, deren Wiedergabe in euphemistischer Art wünschenswert sein könnte, durch eine Verneinung von etwas Besserem, Harmloserem gegeben werden » (Bökemann, 1899 : 37). Certains mots tabouisés, par conséquent négatifs, sont remplacés par des mots positifs niés. Par exemple, *il ne reviendra pas* est mis pour *il va mourir*, ou *renoncer à la vie* pour *se suicider* (*cf.* Bökemann, 1899 : 38). Même si cette démarche s'approche de l'un des principaux fonctionnements (formels) de la litote, la négation du contraire, il ne s'agit ici aucunement d'un moyen litotique. Le terme de litote, par lequel

[65] Ce phénomène, que Del Teso appelle « corresponsabilidad del receptor » (d'après Uría Varela, 1997 : 18), est valable pour tout euphémisme. Ainsi, un mot euphémique fait référence à plusieurs réalités potentielles, parmi lesquelles le récepteur doit choisir la réalité adéquate selon la situation. Lorsqu'il choisit la réalité taboue, il porte, du moins, une partie de la responsabilité de l'énoncé.

[66] « Ein vielsagender Blick der Augen ist oft *ebenso* zu einer Verständigung ausreichend […] » (Bökemann, 1899 : 36 ; c'est nous qui soulignons).

[67] Nous rappelons l'existence de certains gestes perçus comme obscènes.

Bökemann (1899 : 40) désigne quelques-uns de ses exemples (qu'il cite pour illustrer l'euphémisme), n'est, en conséquence, point pertinent (*cf.* notre chapitre 4, 4.1.4.1.)[68].

Comme l'indique son titre, « Anagramm und Wortspiel », le troisième chapitre comprend, d'un côté, l'anagramme. La permutation des lettres d'un terme de base (*cf.* Bonhomme, 1998 : 16) devient euphémique en ce qu'elle permet d'éviter l'énonciation ouverte d'une réalité qui, pour l'une ou l'autre raison, doit être évitée (ou tabouisée). Ceci est notamment le cas quand la fonction cryptique de l'anagramme voile la vraie identité d'un auteur qui ne veut pas être reconnu (par exemple, pour éviter des persécutions). Ainsi, Bökemann (1899 : 41) mentionne, entre autres, *Alcofribas Nasier*, *Nature quite* et *Élomire*, anagrammes respectivement de *François Rabelais*, *Jean Turquet* (l'un des supposés éditeurs de Rabelais) et *Molière*.

D'un autre côté, le troisième chapitre inclut une paronymie à la fois euphémique et ludique (d'où le nom de « Wortspiel ») : une réalité que le locuteur ne souhaite pas exprimer est tout de même évoquée à travers un paronyme, qui est souvent une ville ou un pays (réels). Par exemple, au lieu de dire *j'ai besoin d'argent*, on dit *j'ai besoin d'aller à Argenton*[69]. Ou encore, *prendre le chemin de Niort* fait allusion à *nier*, le lien entre la périphrase et le verbe indésirable étant établi grâce à la paronymie entre *Niort* et *nier* (*cf.* Bökemann, 1899 : 44). Un autre type de jeu de mots euphémise un tabou par un nom propre (réel ou fictif) paronyme : Nyrop (d'après Bökemann, 1899 : 48) connaît le nom *Nicodème*, que l'on donne à un nigaud ; quelqu'un qui est appelé *Pépiard* a la pépie, un *marquis de la bourse plate* est un pauvre. À part la fonction méliorative, ce genre d'euphémisme par paronymie remplit une fonction comique, générée par l'absurdité du substitut. Pourtant, il n'y a rire qu'à condition que l'auditeur ne soit pas (gravement) affecté par la négativité du tabou ; dans le cas contraire, la ridiculisation (puisque ce type d'euphémisme ridiculise le tabou en même temps qu'il l'atténue) de l'interdiction ne provoque guère le rire de l'auditeur, car le comique est produit à ses dépens[70].

Bien que les chapitres 4 à 7 de *Französischer Euphemismus* ne soient pas inclus dans la publication de 1899, la table des matières, où ils sont tout de même annoncés, permet de déduire qu'y est prolongée la liste des moyens euphémiques commencée aux

[68] Bien que certaines expressions citées par Bökemann (1899 : 40), telles que *il n'a pas trouvé la pierre philosophale* ou *il n'a pas inventé les allumettes chimiques*, soient fréquemment utilisées comme litotes, leur occurrence hors contexte dans *Französischer Euphemismus* ne permet pas de déterminer leur valeur (litotique ou euphémique).

[69] Bökemann emprunte cet exemple à Nyrop.

[70] Ainsi, dire d'une personne aimée par l'auditeur qu'elle est *allée à Mortaine* (*cf.* Nyrop, d'après Bökemann, 1899 : 45) pour évoquer qu'elle est morte n'est pas comique pour le survivant.

chapitres 1 à 3, entre autres, de l'hyperonymie et de l'antiphrase (termes techniques auxquels Bökemann renonce).

En résumé, la contribution de Bökemann est fondamentale en ce qu'elle introduit un classement rigoureux des différents types d'euphémismes par moyens. Néanmoins, la thèse de doctorat donne lieu à quelques points de critique. Ainsi, le manque de terminologie scientifique mène occasionnellement à des périphrases définitionnelles difficilement compréhensibles. Par ailleurs, la motivation de Bökemann de classer des moyens euphémiques disparates dans un même chapitre reste parfois opaque. Par exemple, la juxtaposition de l'anagramme (qui ne repose pas sur des ressemblances phonétiques[71]) et du jeu de mots (en réalité un euphémisme par paronymie) est peu justifiable. Mais, dans l'ensemble, l'œuvre de Bökemann mérite toute notre attention, car elle est l'une des premières à accorder à l'euphémisme l'importance qui lui convient.

2.3. LES PREMIÈRES DÉCENNIES DU XX^{e} SIÈCLE : NYROP ET MEILLET

Entre 1899 et 1930, Nyrop publie sa *Grammaire historique de la langue française*, dont le quatrième tome, « Sémantique » (paru en 1913), comprend une soixantaine de pages sur l'euphémisme. Quoique « Euphémismes » (ainsi le titre du livre septième) présente des parallèles avec la thèse de Bökemann, Nyrop renonce d'emblée au caractère anecdotique que l'on rencontre çà et là dans *Französischer Euphemismus* (rappelons l'essai d'expliquer la présence de l'euphémisme en français moderne par la noblesse courtoise du XVII^{e} siècle). Avec la plus grande précision, et après avoir donné le sens étymologique du terme, le Danois définit l'euphémisme comme

> l'ensemble des moyens linguistiques par lesquels on déguise une idée désagréable, odieuse ou triste. L'euphémisme est donc un adoucissement, grâce auquel on évite le mot propre dans les cas où son emploi pourrait choquer pour une raison quelconque (Nyrop, 1979 : 257).

[71] Bien que les phonèmes des termes tabou et euphémique soient les mêmes.

Cette « raison quelconque » peut être « tantôt […] la décence, la politesse, la prudence, tantôt […] une certaine crainte superstitieuse […] » (Nyrop, 1979 : 260). En d'autres termes, nombreuses sont les causes imposant l'euphémisme ; d'où son universalité[72].

Cependant, Nyrop constate des différences diachroniques, diatopiques et diastratiques dans l'emploi de l'euphémisme[73], malgré sa nécessité dans toute société cultivée. Par exemple, « on sait qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu » (Nyrop, 1979 : 259). En outre, l'euphémisme se voit conditionné par le sexe du locuteur (*cf.* Nyrop, 1979 : 321)[74]. Nombreux sont donc aussi les facteurs qui déterminent quel euphémisme est utilisé dans quelle situation d'énonciation[75].

Le classement des euphémismes de Nyrop diffère fondamentalement de celui de Bökemann. Tandis que ce dernier part des moyens euphémiques pour aboutir aux domaines d'emploi, Nyrop – bien qu'il commence par quelques paragraphes consacrés aux moyens[76] – privilégie essentiellement un classement par domaines (qu'il regroupe sous trois causes majeures de l'euphémisme : superstition, politesse, décence).

Déclenchant la création d'un grand nombre d'euphémismes, les domaines des êtres surnaturels et des choses sacrées, des animaux, des maladies et de la mort sont tous liés à la superstition, qui a son origine dans les peuples primitifs. La superstition interdit aux membres des sociétés peu civilisées de prononcer certains mots, par crainte de leur force magique (le tabou est linguistique)[77]. Sont ainsi souvent euphémisés les termes *Dieu*, *diable* (du domaine sacré ou surnaturel), *ours*, *lion* (pour le caractère effrayant de leurs référents), *lèpre*, *peste* (en tant que termes désignant des maladies mortelles) ainsi que *mort* et ses dérivés, entre beaucoup d'autres.

Par politesse, on euphémise des réalités appartenant aux vices et défauts (*ivrognerie*, *mensonge*, *bêtise*, *pauvreté*), aux crimes (*empoisonner*, *assassiner*, *voler*, *tricher au jeu*), aux châtiments (*pendaison*, *guillotine*, *échafaud*, *bourreau*, *prison*), aux

[72] Nyrop (1979 : 261) prouve la nécessité universelle du discours euphémique en citant Boileau, dont les satires, vidées d'euphémismes, violent les conventions de la société (il s'agit d'un contre-exemple).

[73] « L'emploi qu'on fait d'expressions euphémiques varie en effet avec les temps, les lieux et les classes sociales […] » (Nyrop, 1979 : 260).

[74] « L'euphémisme paraît naturel aux femmes : elles ne jurent pas, et elles reculent devant beaucoup de mots qui n'effraient pas les hommes » (Nyrop, 1979 : 321). Notons que Nyrop tente une approche sociale de l'euphémisme bien avant la découverte de la sociolinguistique comme discipline.

[75] Pour une approche sociolinguistique de l'euphémisme, voir chapitre 3 (3.4.).

[76] Parmi les figures, l'aphérèse, l'apocope, l'ellipse (incluant la réticence), la périphrase, (par erreur) la litote (*cf.* chapitre 4, 4.1.4.1.) et l'antiphrase. Sont aussi répertoriées la paronymie et l'hyperonymie euphémiques, ainsi que la valeur atténuante de l'emprunt et du mot argotique (qui voilent leurs référents pour tout être qui ne domine pas la langue donatrice ou l'argot en question). C'est au chapitre 4 que nous traiterons les principaux moyens euphémiques, en nous concentrant à présent sur le principe sous-jacent au classement de Nyrop.

[77] « Selon une opinion généralement répandue le nom fait partie de la chose nommée, dont il contient l'essence même […] » (Nyrop, 1979 : 270). Pour le tabou linguistique, voir chapitre 1 (1.1.).

coups (*battre, coups de bâton, coups de poing*) ou à des cas divers (on n'aime pas le mot *jamais*, que l'on euphémise par *quand les ânes parleront latin, le trente-deux du mois*, etc.).

Finalement, les euphémismes de décence touchent, en premier lieu, les tabous liés au corps humain (sont évités le mot *cul* ainsi que tout terme édéologique[78]). En second lieu, on évite les termes appartenant au champ sémantique de l'amour, notamment du sexuel : entre autres, *maquereau, enceinte* (ou *grosse*), *bordel* et *putain*. Doivent être euphémisés, en troisième et quatrième lieu, les mots qui se réfèrent à la scatologie et, à nouveau, aux maladies.

Nyrop conclut son travail sur l'euphémisme par trois chapitres relativement courts. Traitant le « faux euphémisme », c'est-à-dire l'euphémisme ayant pour cause une « fausse pruderie », le chapitre VI prend pour objet principal le langage de la préciosité (*cf.* 2.2.2.). Par la suite (chapitre VII), Nyrop consacre quelques paragraphes aux problèmes éthiques que pose l'emploi de l'euphémisme en tant que déformation de la vérité (en cela, l'euphémisme devient immoral), avant d'insister, enfin (chapitre VIII), sur deux importantes caractéristiques de l'euphémisme : premièrement, la substitution systématique de mots euphémiques aux tabous « peut appauvrir le vocabulaire d'une langue en provoquant la mort de certains mots [interdits] » (Nyrop, 1979 : 319)[79]. L'euphémisme est donc destructeur. Deuxièmement, les substituts euphémiques, pour leur part, sont aussi rapidement menacés de disparition :

> […] [L]es euphémismes[80] cessent particulièrement vite d'être des euphémismes. L'euphémisme devient facilement le synonyme du mot qu'il doit remplacer, et au moment où il cesse d'être une circonlocution, il ne peut plus servir d'euphémisme, et il demande à son tour à être remplacé (Nyrop, 1979 : 318).

Autrement dit, le conventionnalisme d'un euphémisme favorise la mort du substitut en tant que moyen d'atténuation[81]. En un mot, l'euphémisme est parfois éphémère.

Généralement, le travail de Nyrop constitue une nouvelle approche détaillée de l'euphémisme (notamment par rapport à celle de Bökemann) en ce qu'il accorde une grande importance aux domaines affectés par les divers procédés d'atténuation ; pratique qui sera reprise par toute une série de travaux postérieurs sur le même sujet. Mais l'étude du Danois doit aussi supporter quelques critiques. Ainsi, la plupart des

[78] Nyrop (1979 : 297) attribue cet adjectif aux « expressions trop nues », c'est-à-dire aux expressions désignant la région pubienne.
[79] C'est le « rôle destructeur de l'euphémie » dont parle Orr (1953) dans son article du même nom.
[80] L'« euphémisme » de Nyrop doit être compris au sens de substitut euphémique.
[81] Pour la lexicalisation de l'euphémisme (ou sa « mort »), voir chapitre 3 (3.2.3.).

exemples est citée hors contexte. L'établissement d'une liste de mots euphémiques isolés est, en effet, une démarche inappropriée pour rendre concevable la substitution d'un certain terme (euphémique) à un autre (tabou). Si les exemples de Nyrop sont compréhensibles au lecteur, ce n'est que grâce à la compétence encyclopédique de ce dernier, compétence qui lui reconstruit le co(n)texte des tabous et euphémismes éclipsé par l'auteur de la *Grammaire historique […]*. Et pourtant, la force réparatrice de ce savoir encyclopédique connaît des limites ; en réalité, elle n'est opérante que pour remplir le vide co(n)textuel des mots euphémiques conventionnels. Les substituts inventifs[82], isolés, restent incompris. Par exemple, il est facilement imaginable dans quelles situations le *derrière*, substitut euphémique conventionnel, peut remplacer le *cul* (*cf.* Nyrop, 1979 : 295). Par contre, même en sachant que l'unité lexicale taboue en question (*cul*) fait partie du champ sémantique du corps humain, le locuteur moderne ne la devine que difficilement derrière le *rusé inférieur* qui la remplace (*cf.* Somaize, 1856 : xliv). Ce dernier substitut, conventionnel pour les précieuses du XVII^{e} siècle (du moins d'après Somaize), est inventif de nos jours et demande son contexte d'apparition pour être interprété. D'où l'importance fondamentale de la pragmatique pour le décodage de tout euphémisme (inventif ou conventionnel).

L'étude nyropienne doit, en outre, résister à une deuxième grande critique. Bien qu'il structure sémantiquement la masse des procédés d'atténuation hétérogènes, le classement des euphémismes par domaines est discutable. Le texte même de Nyrop offre la source de notre critique. Ainsi, aux figures euphémiques introduites dans son deuxième chapitre (« Moyens euphémiques »), Nyrop ajoute encore la métonymie[83] (qu'il ne reconnaît pas comme telle) et la métaphore. Or, la métaphore est tantôt inventive, tantôt conventionnelle[84]. Théoriquement, quand il s'agit de créer une métaphore inventive, le locuteur a à sa disposition un nombre illimité de phores qu'il peut substituer au tabou (ou thème). Par conséquent, tout comme l'établissement d'une liste de métaphores inventives possibles, un répertoire d'euphémismes – l'euphémisme étant une figure qui peut se réaliser à travers la métaphore (inventive) – est peu raisonnable, car « prácticamente cualquier palabra puede valer como sustituto eufemístico en una situación determinada […] »[85] (Lechado García, 2000 : 21). Certes,

[82] Nous utilisons le terme *inventif* au sens de créatif, d'inédit.
[83] « On désigne les coups dans le visage par les traces qu'ils laissent […] » (Nyrop, 1979 : 292). Il s'agit d'un euphémisme par métonymie de l'effet pour l'action. Pour les transferts métonymiques, voir Bonhomme (1998 ; 2006).
[84] Voir Bonhomme (1998 : 59-60).
[85] Paradoxalement, cette citation provient d'un dictionnaire d'euphémismes.

certains domaines seront plus affectés par l'euphémisme que d'autres, et rien ne s'oppose à l'illustration de quelques euphémismes dans les domaines riches en tabous. De même, une liste de mots euphémiques dépassant une certaine quantité d'exemples peut bien être instructive, notamment quand il s'agit d'étudier (la fréquence de) l'euphémisme chez un certain auteur ou dans un genre littéraire. Mais la recherche de l'intégralité dans des listes n'ayant pour but que la description de l'euphémisme en tant que phénomène langagier, voire dans des dictionnaires d'euphémismes[86], est peu utile ; l'intégralité d'un répertoire de mots euphémiques[87] reste d'ailleurs inaccessible[88].

Sans doute, bien que la tendance au catalogue y soit perceptible, le travail de Nyrop est loin d'être une simple liste d'euphémismes. Il contient encore une série d'informations instructives sur les différentes réalisations discursives de l'euphémisme (à savoir les moyens euphémiques), même si celles-ci paraissent être subordonnées au classement par champs sémantiques. Enfin, en son temps, « Euphémismes » constitue un apport original à l'étude du sujet.

En 1921, Meillet publie sa *Linguistique historique et linguistique générale*. Avec l'un des articles inclus dans cette œuvre, « Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes »[89], le linguiste français cherche notamment à « expliquer la perte de certains mots [dans une partie des langues indo-européennes modernes] dont on ne s'explique pas aisément la disparition […] » (Meillet, 1921 : 282). Ainsi, selon Meillet (1921 : 283), le « mot indo-européen [désignant l'ours] manque complètement en slave, en baltique et en germanique, et il y est remplacé par des périphrases et des qualificatifs […] ». Cette dernière affirmation est prouvée par une sélection d'exemples empruntés à diverses langues indo-européennes.

[86] Voir Holder (1995) ou Lechado García (2000), entre autres.

[87] En s'appuyant sur la relativité de l'euphémisme, Krieg-Planque (2004 : 61-62) est même amenée à nier l'existence objective de tout mot mélioratif (en désignant par le terme d'euphémisme le substitut euphémique) : « [Les] dictionnaires présentent l'euphémisme comme une réalité du rapport mot / chose (il existerait objectivement des euphémismes), et non pas comme un terme permettant d'exprimer un jugement (on peut estimer qu'un terme est un euphémisme). Nous observons que, en appui à cette position, les exemples fournis par ces usuels donnent un mot X comme étant un euphémisme de Y, ce rapport étant présenté comme allant de soi, au lieu qu'un mot X pourrait être présenté comme étant un euphémisme de Y *pour quelqu'un* (ou pour une communauté, ou un groupe, un parti, une époque…). […] Autrement dit, ces dictionnaires suggèrent qu'il existe des euphémismes (dont, avec un peu de patience, il serait possible de dresser la liste, par exemple) et non pas qu'il existe des mots *considérés comme* des euphémismes ». Montero (1981 : 36) va dans la même direction : « No hay […] palabras-eufemismos; de la misma manera que tampoco hay recursos lingüísticos que sean eufemísticos; lo que sí hay, son usos eufemísticos ».

[88] Les auteurs des travaux incluant des répertoires d'euphémismes ne prétendent souvent pas avoir enregistré la totalité des mots euphémiques actuellement en usage. Pourtant, ils justifient leurs travaux incomplets par la (grande) quantité d'euphémismes, et non pas par le peu de sens qu'a un catalogue des diverses occurrences d'une figure dont la force est sujette au changement selon la situation d'énonciation.

[89] Selon une note de l'auteur, cet article a premièrement paru dans une brochure en 1906.

Par exemple, en tchèque moderne, le seul mot qui se réfère à l'ours est *medvěd*, à l'origine une périphrase euphémique signifiant « mangeur de miel »[90]. Aujourd'hui, *medvěd*, entièrement lexicalisé, a perdu toute sa force euphémique, du reste devenue superflue. D'autres périphrases, toutes des moyens euphémiques, se trouvent

> chez des populations du Nord de l'Europe, telles que les Estoniens, les Finlandais, les Lapons, qui évitent d'appeler l'ours par son nom et qui le qualifient de « la gloire de la forêt », « le vieux », « la superbe patte de miel », « le poilu », « le pied large », « le mangeur de fourmis blanches », etc. (Meillet, 1921 : 285).

Le mot indo-européen pour l'ours a disparu. Plusieurs raisons peuvent avoir contribué à la disparition du terme, qui peut ne pas avoir survécu certains changements linguistiques en indo-européen. Ou encore, les causes peuvent être extérieures : l'animal même peut avoir disparu du territoire des peuples qui ont perdu son nom indo-européen[91], ou, au contraire, il peut avoir existé dans de nombreuses espèces demandant autant de noms différents. Mais, comme le dit Meillet, aucune de ces causes, interne ou externe à la langue, n'est pertinente[92]. S'impose alors une autre explication : le soin des locuteurs de ne pas nommer l'animal par son nom doit être motivé, une fois de plus, par la crainte superstitieuse à l'origine des cultures civilisées. Probablement, l'ours a été soumis au tabou. Il en va de même pour les noms d'autres animaux occasionnellement tabouisés, tels que le serpent, la souris, le renard, le crapaud ou le cerf, ou de maladies redoutées. Généralement, et en termes de Meillet (1921 : 291),

> l'absence d'un nom indo-européen commun dans des conditions où a priori on s'attendrait à en trouver un appelle toujours une explication, et ce n'est pas forcer l'importance du principe des interdictions linguistiques que d'attribuer à des sortes de « tabous » l'inexistence d'un terme indo-européen pour une notion qui en devrait normalement avoir un.

L'article de Meillet est, en résumé, une contribution importante à l'étude du tabou et de l'euphémisme – bien que le terme même d'*euphémisme* n'y apparaisse qu'une seule fois –, car il prouve l'existence de détours euphémiques dans des langues archaïques dont nous disposons peu de témoignages écrits (la présence de l'euphémisme

[90] Cette signification étymologique est toujours transparente.
[91] Cette cause est peu probable pour la seule raison que la disparition physique de l'animal n'aurait pas entraîné la création de périphrases pour le désigner malgré son inexistence dans la région.
[92] « Il n'y avait pas de cause linguistique [ou interne à la langue] : le mot indo-européen [correspondant à *ours*] est un thème en *-o-*, donc d'un type courant en indo-européen et conservé partout ; c'est un thème dissyllabique et qui, par suite, n'était ni trop bref ni trop long pour se maintenir » (Meillet, 1921 : 285-286). Quant aux causes externes, elles ne sont guère plus probables : l'ours est là, et le nombre de ses espèces est limité (*cf.* Meillet, 1921 : 286).

dans les langues classiques est, au contraire, bien documentée – nous l'avons vu – par les rhétoriciens grecs et romains).

CHAPITRE 3

POUR UNE THÉORIE MODERNISÉE DE L'EUPHÉMISME

Nous avons vu, au chapitre précédent, que la figuralité de l'euphémisme est, pendant très longtemps, restée ignorée. C'est notamment avec Dumarsais et, plus tard, avec Bökemann et Nyrop que l'ensemble des moyens d'atténuation discursive commence à être englobé par une seule notion, celle de l'euphémisme. Dès la deuxième moitié du XX^e^ siècle, les travaux sur notre sujet se multiplient progressivement, en attachant pourtant plus d'importance aux occurrences euphémiques (pensons aux répertoires de mots supposés mélioratifs) qu'à l'examen des procédés cognitifs déclenchés par la mélioration sémantique d'une réalité négative. L'objectif proposé de ce chapitre est, par conséquent, d'élargir la théorie de l'euphémisme, qui sera étudié dans plusieurs perspectives. En premier lieu, dans la perspective étymologique. Le signe linguistique ainsi que la sémantique structurale nous serviront, par la suite, à théoriser le fonctionnement de l'euphémisme et, en particulier, à en expliquer la force méliorative. Une fois établi le cadre théorique de base, il nous sera possible de signaler la problématique de quelques définitions, pour y ajouter la nôtre. Enfin, il s'agira d'illustrer la grande complexité de l'euphémisme : phénomène de non-coopération, assumé collectivement ou individuellement, relatif, aux effets (stylistiques) variés, tantôt tropique, tantôt non tropique…

3.1. SIGNIFICATION DE L'ÉTYMON

Le terme d'*euphémisme* vient du grec εὐφημισμὸς, dont les éléments constituants, εὖ, « bien », « heureusement », et φημὶ, « je dis », forment la signification globale de « parole en bien ». Cependant, comme le remarque Benveniste (1966 : 308),

> [l]es dictionnaires donnent à εὐφημεῖν deux sens opposés, et celui qu'on pose en premier dit le contraire de ce qu'il signifie : « dire des paroles de bon augure » et par conséquent « éviter les paroles de mauvais augure », d'où « garder le silence ». […] Mais le deuxième sens est à l'opposé : *shout in triumph*[93].

Ces deux significations apparemment contradictoires, « se taire » et « crier », ont pourtant un dénominateur commun, cité par Benveniste : « éviter les paroles de mauvais

[93] Benveniste se réfère à Liddell-Scott-Jones, d'où l'anglais.

augure », auquel nous ajoutons « par tous les moyens possibles ». L'élimination de paroles de mauvais augure est à la fois la conséquence (logique) et le but de ce que Benveniste voit dans l'euphémisme, à savoir une parole en bien et un silence absolu.

3.2. FONCTIONNEMENTS ET DÉFINITIONS DE L'EUPHÉMISME

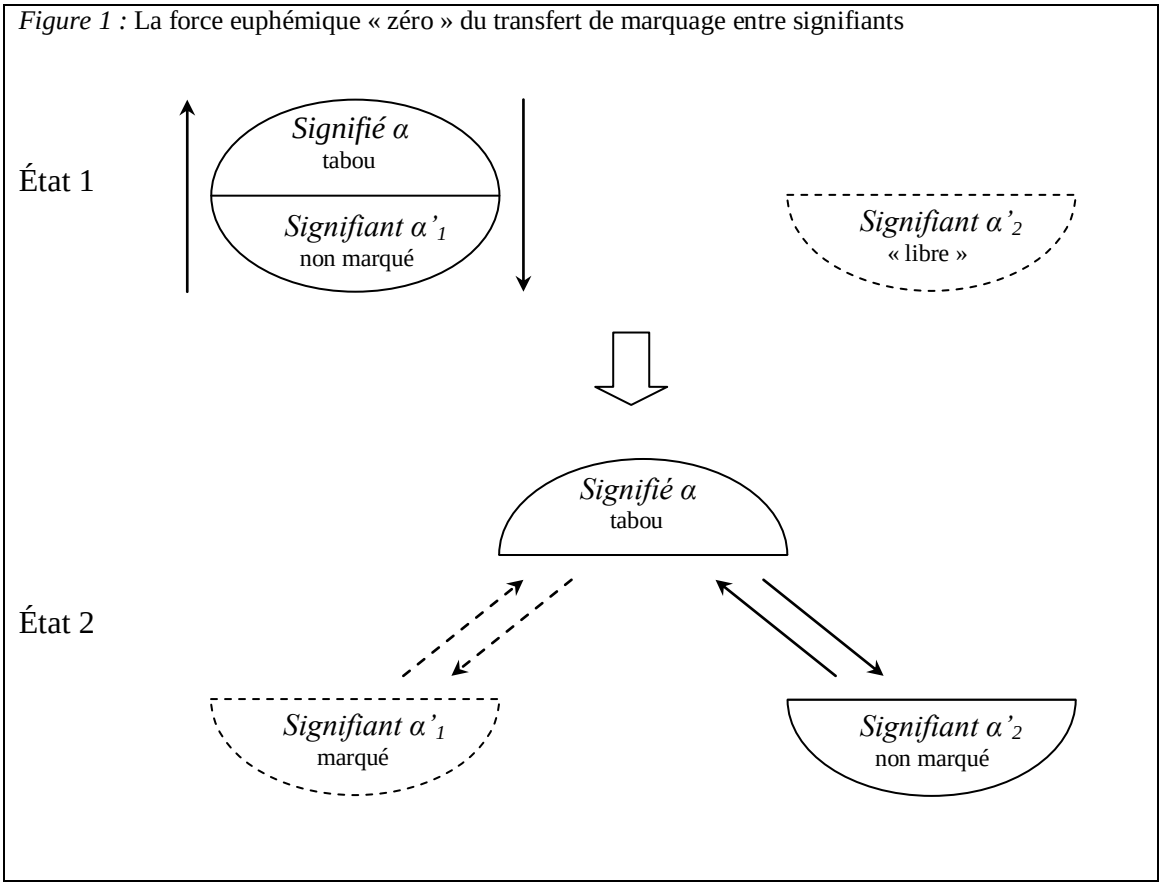
3.2.1. L'euphémisme et la théorie du signe linguistique

Parmi les nombreux moyens d'atténuation repérés dans les travaux sur l'euphémisme, les théoriciens comptent – à juste titre – l'altération phonétique ou graphique du mot tabou, en oubliant, pourtant, que cette altération, en soi, ne peut diluer aucune valeur : elle ne consiste qu'à modifier une séquence matérielle de phonèmes ou de graphèmes (plus ou moins) arbitrairement choisie pour représenter un certain concept. Une telle altération n'a des conséquences que sur le signifiant (ou le côté formel du signe), purement matériel. De même, le procédé par lequel tout autre moyen euphémique atténue la négativité d'une réalité (linguistique ou non) ne peut être limité à une simple substitution d'un signifiant à un autre (cet autre constituant la face concrète du signe tabouisé, par opposition à sa face abstraite qu'est son signifié) ; car, dans ce cas, la force euphémique reste zéro. En réalité, il s'agit d'un phénomène langagier parfaitement imaginable – mais nullement euphémique –, qui ne correspond d'ailleurs pas à une substitution totale de signifiants dans le sens où le vieux signifiant disparaît entièrement de la langue au profit d'un nouveau signifiant actualisé : le signifiant premier α'_1, auparavant non marqué, devient marqué ; le nouveau signifiant α'_2, auparavant non mis en rapport avec un signifié α tabou[94] (on l'appellera, par conséquent, *signifiant « libre »*), devient non marqué. En d'autres termes, s'instaure alors une relation synonymique totale (ce qui prouve – en partant de l'hypothèse que la synonymie totale est inexistante – qu'un tel procédé n'est possible qu'en théorie) entre deux signes, dont un récemment créé. Or, synonymie totale et différenciation de valeurs s'excluent mutuellement. Si un signe est tabou, son synonyme l'est aussi. Le schéma ci-après[95] visualise cette euphémisation « zéro » (ou « fausse » euphémisation) ne

[94] À la différence du signifiant isolé, dépourvu de valeur, le signifié seul peut être soumis au tabou.
[95] Pour le schéma de base illustrant l'interdépendance de signifié et signifiant (ou concept et image acoustique, respectivement), voir Saussure (1995 : 99).

produisant que des transferts de marquage entre signifiants (phénomène connu en anglais sous le nom de *shift in markedness*[96]) :

Figure 1 : La force euphémique « zéro » du transfert de marquage entre signifiants



Le signifiant seul n'est pas apte à manipuler la valeur d'une réalité. Et pourtant, en introduisant les notions *nom* ou *expression euphémique*, certains théoriciens laissent supposer un tel fonctionnement de l'euphémisme. Mais, le signifiant étant l'unique réalisation langagière matériellement perceptible, il serait erroné de lui refuser toute importance pour le procédé complexe qu'est l'euphémisation. C'est uniquement son rôle dans le procès d'atténuation qui doit être redéfini.

Le fait que le signe linguistique, composé de signifié et signifiant, représente la réalité extralinguistique, et que le constituant matériel du signe, à savoir le signifiant, n'est, en soi, pas euphémique, impose alors la conclusion que l'euphémisme doit intégrer non seulement le signifiant – indispensable pour toute communication langagière en ce qu'il véhicule un concept abstrait –, mais aussi le signifié. En intégrant la réalité extralinguistique, l'origine du tabou, nous proposons un fonctionnement de l'euphémisme comme suit :

[96] Voir Trask (1996 : 39), où la notion s'applique pourtant au transfert de marquage entre signifiés.

Initialement, pour une raison quelconque, un référent extralinguistique est tabouisé. Est aussi rendue taboue, par conséquent, la pensée (abstraite) de ce référent, correspondant au signifié. Celui-ci, pour sa part, est linguistiquement communiqué par le signifiant (qui, lui, n'est significatif qu'en ce qu'il désigne le signifié). Signifié et signifiant étant interdépendants et inséparables dans la synchronie, le tabou linguistique ne peut donc être autre qu'un signe[97]. Et, si la suppression du signe tabou n'est adéquatement compensée – sans interrompre la chaîne parlée – sinon par une unité de nature équivalente, le substitut (euphémique) de ce signe ne peut être, par déduction, qu'un autre signe. Ainsi, l'euphémisme est un procédé qui remplace un signe, tabou, par un autre, euphémique. Les deux signes, tabou et euphémique, sont différents l'un de l'autre et autonomes. Ils ont deux référents distincts, et c'est dans ce point que réside la force méliorative de l'euphémisme ; car, si les référents des deux signes étaient identiques, la force euphémique du substitut égalerait zéro.

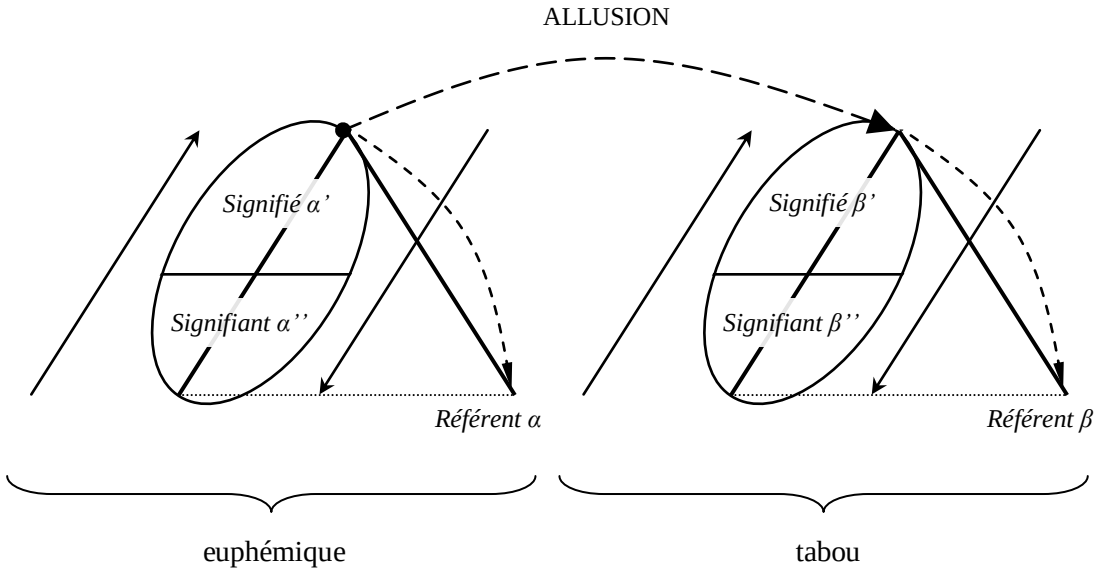
Mais il est trop simpliste de prétendre que la substitution d'un signe à un autre est une explication suffisante pour rendre compte du fonctionnement de l'euphémisme au niveau cognitif. En effet, plusieurs pas sont nécessaires pour le décodage d'un mot euphémique.

Ainsi, le récepteur est d'abord confronté avec le signifiant α'', constituant du signe euphémique. Ce premier transfert de données est de nature sensorielle. Est ensuite rappelé le signifié α', conventionnellement lié au signifiant en question. Ce signifié évoque, d'un côté, son référent correspondant, α. D'un autre côté, il entre en relation avec le signifié β', tabou et face abstraite d'un autre signe linguistique. Le lien entre les deux signifiés hétérogènes est établi grâce au caractère allusif du substitut euphémique *en contexte* (l'importance du co[n]texte est fondamentale, et si un mot isolé est compris comme euphémique par son récepteur, ce n'est que parce que – nous le répétons[98] – l'expérience de ce dernier, ou sa compétence encyclopédique, remplit le vide produit par la suppression des informations contextuelles). La recherche du signifié tabou auquel son substitut fait allusion peut, en outre, être facilitée par deux circonstances. Sur le plan sémantique, par le classème[99] que partagent les signifiés des signes tabou et euphémique. Sur le plan morphologique, par une éventuelle ressemblance (matérielle) entre les signifiants appartenant aux deux signes. Ainsi, au moment de sélectionner le

[97] Cette thèse n'entre pas en conflit avec notre affirmation que le signifié seul peut être tabouisé : un signifié interdit est un tabou purement psychique, qui ne devient tabou linguistique qu'avec son signifiant.
[98] *Cf.* 2.3.
[99] Pour le terme de *classème*, voir Pottier (1967 : 27).

tabou dont il est question parmi plusieurs tabous potentiels, une relation d'homonymie (homophonie ou homographie) ou de paronymie entre le signifiant du signe tabou supposé et celui du signe euphémique, ou même un nombre restreint de phonèmes ou de graphèmes que ces deux signifiants ont en commun, peut être l'ultime indice (secondaire) – après les informations contextuelles (primaires) – pour déterminer le choix du tabou. Une fois identifié, le signifié tabou β', finalement, a pour référent la réalité extralinguistique β, tabou et origine de l'euphémisme. Ce « vrai » référent du signe euphémique, relégué à l'arrière-plan de l'énoncé par l'euphémisme au profit du référent α, qui en est au premier plan, reste pourtant présent – bien qu'implicitement – dans la conscience du récepteur. La figure suivante schématise le fonctionnement de l'euphémisme au niveau psychique[100] :

Figure 2 : Le fonctionnement cognitif de l'euphémisme



L'euphémisme produit un écart entre les degrés d'intensité des réalités extralinguistiques implicitement désignée (β) et effectivement évoquée (α) par le signe euphémique. Cette dernière réalité, effectivement évoquée, correspond à la réalité apparente, tandis que la réalité implicitement désignée n'est autre qu'effective[101]. De surcroît, l'écart se produit aussi entre les deux signifiés (α' et β') des signes euphémique

[100] Pour la figure 2, nous servent de base le signe (schématisé) de Saussure (1995 : 99) ainsi que le triangle d'Ogden et Richards (1936 : 11).
[101] On ne doit pas confondre la réalité implicitement désignée (β) et la réalité apparente (α), d'un côté, la réalité effectivement évoquée (α) et la réalité effective (β), de l'autre.

et tabou[102]. En termes plus généraux, l'euphémisme est une figure référentielle qui produit un écart entre les intensités de deux réalités (psychiques *ou* extralinguistiques), l'une dénotée, l'autre connotée par le langage.

Pour concrétiser notre approche théorique du fonctionnement de l'euphémisme, soit l'extrait suivant d'un avis de décès :

> Ses enfants, ses belles-filles et son beau-fils […] ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de Monsieur […] [Georges Dumont[103]] qui s'est endormi paisiblement le samedi 18 novembre 2006 […]. Selon les désirs du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille (*La Liberté*, 21-11-2006).

La réalité implicitement désignée par « [il] s'est endormi » (ou la réalité effective) est, sans aucun doute, *il est mort*. La réalité effectivement évoquée (ou apparente), cependant, est *il dort*. Plusieurs sont les indices contextuels qui permettent au lecteur de reconnaître et d'interpréter l'écart entre ces deux réalités. Parmi les indices verbaux se trouvent « profond chagrin », « décès », « défunt », « incinération » – s'inscrivant tous dans l'isotopie de la mort – et le substitut euphémique même (par son conventionnalisme), « s'est endormi », avec l'adverbe « paisiblement ». D'autres indices faisant allusion à la nature méliorative du substitut euphémique et, par conséquent, à la réalité effective (la mort) communiquée par les avis mortuaires sont, sur le plan linguistique, les citations (bibliques) qui accompagnent souvent les informations individuelles sur la personne décédée (dates et lieux de la naissance et de la mort, etc.). Sur le plan extralinguistique, sont à mentionner l'absence de couleurs (notamment patente à travers les photos des décédés en noir et blanc) ainsi que la valeur symbolique de la croix qui figure fréquemment dans les annonces nécrologiques.

Le mot euphémique transmet une réalité, tout en l'atténuant. Ou, comme le reconnaît Uría Varela (1997 : 15-18), l'euphémisme possède deux fonctions principales : l'une consiste à communiquer un tabou, l'autre à l'atténuer. Le degré dans lequel ces fonctions sont réalisées, ou la force euphémique de l'énoncé, dépend de chaque situation particulière d'énonciation, allant de la communication zéro – dans le cas où le tabou n'est plus saisissable pour le récepteur[104] – à l'atténuation zéro – soit la lexicalisation du substitut euphémique (*cf.* 3.2.3.).

[102] L'écart ne peut se produire entre le signifié euphémique (α') et le référent tabou (β) ou entre le référent euphémique (α) et le signifié tabou (β'), car ne sont comparables que des réalités de nature identique (psychique ou extralinguistique).

[103] Nom et prénom modifiés.

[104] L'euphémisme se produit alors à l'insu du destinataire. Il en est ainsi quand le mot euphémique ne donne lieu à aucune rupture sémantique avec le co(n)texte, et quand, pour le récepteur, il ne se produit aucun écart entre le signifié euphémique et un autre signifié (tabou) à l'arrière-plan de l'énoncé (dans ce

Mais notre théorie sur le fonctionnement de l'euphémisme doit aussi résister à quelques objections. Ainsi, la thèse que chacun des signes euphémique et tabou a son propre référent semble problématique pour expliquer la déformation phonétique – créant des néologismes sans référents extralinguistiques réels – comme moyen euphémique. En particulier, il paraît difficilement imaginable qu'une force euphémique puisse être générée par une réalité inexistante. Des exemples de tels signes sans référents nous sont fournis par les personnages du théâtre de Marivaux :

> MERLIN
>
> Allons, Blaise, tu me reproches que j'aime Colette.
>
> BLAISE
>
> Eh morguié est-ce que ça n'est pas vrai ?
> (Marivaux, 1991 : 263)

Le juron *morguié* est (intentionnellement) euphémique. Il est formé par déformation de l'expression *mort Dieu* (les expressions originelle et déformée restant paronymes), dont l'idée est taboue. Se pose alors le problème de la référence : tandis que le signifiant *Dieu* (l'élément phonétiquement altéré) possède un signifié et un référent extralinguistique (du point de vue d'un locuteur croyant), aucun référent n'est conventionnellement attaché à *guié*. Cependant, la seule séquence de phonèmes ou de graphèmes ne peut être euphémique ; d'où s'ensuit que la force d'atténuation du juron n'est à chercher ni dans le signifiant, matériel, ni dans le référent, absent. Ne reste alors que le signifié. En effet, celui-ci peut être formé indépendamment de l'existence d'un référent extralinguistique (réel) ; car, pour reprendre l'idée cartésienne, le locuteur peut « bien imaginer distinctement une tête de lion entée sur le corps d'une chèvre, sans qu'il faille conclure, pour cela, qu'il y ait au monde une chimère […] » (Descartes, 1987 : 40). Ainsi, quand le signifié est dépourvu de référent, il est composé à partir des parties de divers référents[105] (comme le lion et la chèvre dans l'exemple de Descartes). En un mot, la force d'atténuation de signes détachés de tout référent (homogène) réside dans leur seul signifié, et c'est pourquoi ces signes peuvent fonctionner comme moyens euphémiques. Quant à l'idée créée dans notre imagination par *morguié* (pour reprendre

cas, le récepteur prend pour effective une réalité qui est seulement apparente). En d'autres termes, le récepteur ne reconnaît pas la réalité implicitement désignée par le substitut (ou la réalité effective), et la pertinence du signe euphémique n'est pas remise en question.

[105] Car « toutes nos idées ou notions doivent avoir quelque fondement de vérité […] » (Descartes, 1987 : 40). Même si l'argument par lequel Descartes prouve son raisonnement n'est pas soutenable dans un examen scientifique (en ce qu'il s'appuie sur Dieu), l'idée cartésienne est pertinente pour expliquer la force euphémique d'un signe qui manque de référent.

l'exemple de Marivaux), elle n'est importante qu'en ce qu'elle se différencie de celle évoquée par *mort Dieu*. Il est, en d'autres termes, secondaire de savoir ce que l'énonciateur d'un signifiant qui n'est, par convention, pas attaché à un certain signifié s'imagine en le prononçant. Est important le seul fait que l'idée générée par ce signifiant n'est pas identique au signifié tabou.

Une deuxième objection qui peut être faite à l'explication de l'euphémisme par la théorie du signe concerne l'euphémisation par hyperonymie. Cette dernière est appliquée dans l'exemple suivant :

> Une soixantaine de talibans présumés, dont des combattants étrangers, ont été tués en six jours lors d'une opération conjointe de la force armée de l'OTAN et de l'armée afghane dans le sud-est de l'Afghanistan, a affirmé dimanche un gouverneur de province (*Le Temps*, 13-11-2006).

Le cotexte de l'hyperonyme euphémique « opération » permet de deviner son hyponyme tabouisé, *attaque*. Or, substitut euphémique et tabou peuvent ici avoir le même référent (et c'est dans la coexistence de deux référents hétérogènes que naît la force méliorative de l'euphémisme ; à l'exception de certains paronymes euphémiques sans référent, qui atténuent par leurs signifiés), car une attaque est une opération, de même qu'une opération peut être une attaque. Mais la clé du problème se trouve précisément dans ce pouvoir-être, qui se distingue d'un devoir-être en ce qu'une opération peut, mais ne doit pas être une attaque. Ainsi, le terme d'« opération » peut désigner toute une série d'actions qui se distinguent d'une attaque militaire. Le lecteur doit choisir le sens adéquat (et, avec le sens, le référent) du terme parmi un nombre potentiellement infini de sens dont chacun est euphémique par rapport au sens réellement évoqué dans l'extrait ci-dessus. La probabilité de choisir le même sens et référent pour le mot euphémique (« opération ») que pour le mot tabouisé (*attaque*) est alors radicalement réduite[106].

Signalons enfin que la théorie du signe linguistique n'est apte qu'à rendre compte de l'euphémisme qui remplace une unité lexicale précise (taboue) par une autre (euphémique). Et pourtant – qu'il s'agisse d'un seul signe, d'un syntagme euphémique (notamment la périphrase), d'un euphémisme para- (*cf.* 4.3.) ou extralinguistique (c'est-à-dire, iconique) ou d'un autre type d'euphémisme conversationnel (*cf.* 4.3.) –, l'euphémisme doit, dans tous les cas, être allusif pour être perçu comme tel.

[106] Certes, le caractère conventionnellement euphémique de l'« opération » empêche qu'on lui attribue un sens différent d'« attaque militaire ». Mais le terme d'*opération* peut servir d'écran protecteur dans le cas où l'auteur de l'attaque est accusé d'avoir commis une injustice.

3.2.2. Le choix du substitut euphémique : approche morpho-sémantico-structurale

Les ressemblances morphologiques et sémantiques entre les signes tabou et euphémique qui peuvent servir de repères secondaires au récepteur – à côté des informations primaires fournies par le co(n)texte du mot euphémique – pour reconstruire le tabou à partir de son substitut (*cf.* 3.2.1.) sont, sous l'aspect structural[107], considérées comme décisives pour déterminer, dans le sens inverse, le choix du signe euphémique à partir du tabou. Ainsi, d'après Montero (1981 : 39), « [e]l hablante, a través de las semejanzas externas que todo vocablo presenta, reemplaza un término por otro ». C'est-à-dire que, sur le plan formel (phonétique ou graphique), tout mot montre quelques parallèles avec une série d'autres unités du lexique. Pour éviter une réalité négative, le locuteur choisit, dans un premier cas, son substitut euphémique parmi les termes morphologiquement apparentés au tabou plutôt que parmi ceux qui sont formellement dissemblables. Terme originel et substitut appartiennent alors à un même champ morphologique. Mais aussi au niveau sémantique, on accorde souvent une grande importance à l'analogie entre tabou et substitut comme facteur déterminant le choix du mot euphémique. Comme chez Widlak (1968 : 1040), pour qui un mot peut exercer la fonction de substitut euphémique en vertu d'un certain nombre de « composants sémantiques » (ou de sèmes génériques[108]) qu'il partage avec le mot tabouisé[109].

Cependant, en réalité, la motivation du locuteur de choisir tel substitut au lieu de tel autre est premièrement liée aux non-affinités entre unités lexicales, et non pas aux affinités entre elles (dont l'importance est, au mieux, secondaire). En d'autres termes, bien que certaines analogies formelles et sémantiques soient souvent perceptibles entre les signes tabou et euphémique, l'euphémisme cherche, plutôt que des ressemblances, des différences ; car le signifié euphémique ne doit, avant tout, pas posséder la même quantité des sèmes négativement marqués qui caractérisent le signifié tabou. La condition qu'il s'agit de remplir pour qu'il y ait euphémisme est donc une condition négative.

[107] Voir Widlak (1968) ou Montero (1981 : 37-45).
[108] *Cf.* Pottier (1967 : 27).
[109] Widlak (1968 : 1038) va même plus loin en affirmant que « la substitution euphémistique profite très souvent des ressources synonymiques du lexique ».

En affirmant que « le devoir du substitut euphémistique, lequel fonctionne […] sur la base du procès psycho-associatif, est non pas […] de motiver, de renforcer ou souligner l'association, mais de l'éliminer, l'éloigner ou du moins de la diminuer, de l'atténuer, de la cacher », le même Widlak (1968 : 1037) reconnaît que le substitut euphémique puise sa force méliorative dans la non-analogie[110]. Tout de même, il continue à accorder aux sèmes partagés par les mots euphémique et tabou, contre-productifs en ce qu'ils renforcent le lien que l'euphémisme cherche à détruire, un rôle décisif pour le choix du substitut ; malgré ses contre-exemples illustrant l'absence de tels sèmes génériques. Ainsi, étant le résultat de « processus psychologiques individuels inattendus » (Widlak, 1968 : 1045), certaines métaphores inventives établissent des liens peu logiques (ou compréhensibles) pour le récepteur entre le thème et le phore. La non-nécessité de sèmes constituant à la fois le signifié tabou et le signifié substitut pour que l'allusion de l'euphémisme fonctionne est encore plus manifeste à travers l'antiphrase euphémique, où le sémème[111] de l'unité lexicale euphémique est symétriquement opposé à celui de l'unité taboue. L'ellipse (y compris la réticence) utilisée comme moyen euphémique, enfin, supprime tout contenu sémique du tabou, le vide énonciatif ainsi produit étant adéquatement interprété grâce au co(n)texte qui l'entoure (à condition que l'effacement ne soit pas irréversible en raison de la quantité de mots supprimés). Et c'est cette force reconstructrice du contexte que paraissent sous-estimer les théoriciens qui voient dans les sèmes génériques des unités isolées la principale origine de l'allusion euphémique.

En résumé, nous ne nions pas catégoriquement que des ressemblances morphologiques ou sémantiques puissent influencer le choix du substitut euphémique[112], mais notamment l'antiphrase et l'ellipse utilisées comme moyens d'atténuation montrent que l'existence d'affinités n'est pas un critère obligatoire pour que naisse l'euphémisme. En revanche, une condition minimale doit impérativement être remplie pour qu'un mot soit mélioratif, et c'est en tenant compte de cette condition que le locuteur choisit son substitut : le nombre de sèmes que l'unité euphémique a en commun avec l'unité interdite ne doit pas être supérieur au nombre de sèmes constituant

[110] En cela, Widlak reprend l'idée de Guiraud (1955 : 55-56) : « Ces substituts [euphémiques] […] reposent toujours sur un procès psycho-associatif mais d'une nature particulière, car il ne s'agit plus ici de motiver mais au contraire de briser une association ».
[111] Pour ce terme, voir Pottier (1967 : 26).
[112] Cependant, il faut tenir compte du fait que, quand le locuteur choisit un substitut qui partage un certain nombre de sèmes avec le tabou, ou qui s'apparente au tabou sur le plan formel, l'euphémisme devient plus allusif, en même temps que sa force euphémique diminue (car les forces allusive et euphémique sont antagoniques).

le sémème moins un sème négativement marqué du tabou[113]. En somme, l'analogie entre les mots tabou et euphémique est (obligatoirement) limitée.

3.2.3. La lexicalisation de l'euphémisme

Comme l'observe Cicéron dans sa lettre à Paetus (*cf.* 2.1.2.), l'une des caractéristiques de l'euphémisme est son usure rapide. La lexicalisation d'un mot euphémique dépend de la fréquence de son emploi : plus un mot est utilisé à des fins euphémiques, plus il risque de perdre sa force méliorative et de s'assimiler au mot tabou. Uría Varela (1997 : 9) remarque[114] que

> [t]al identificación se produce cuando los rasgos (formales o semánticos) del sustituto que evocan la referencia *tabuizada*, dejan de ser un mero rasgo contextual –que necesita de un esfuerzo interpretativo o selectivo por parte del receptor– para pasar a ser auténticos valores de contenido, es decir, en el momento en el que se produce el cambio semántico […].

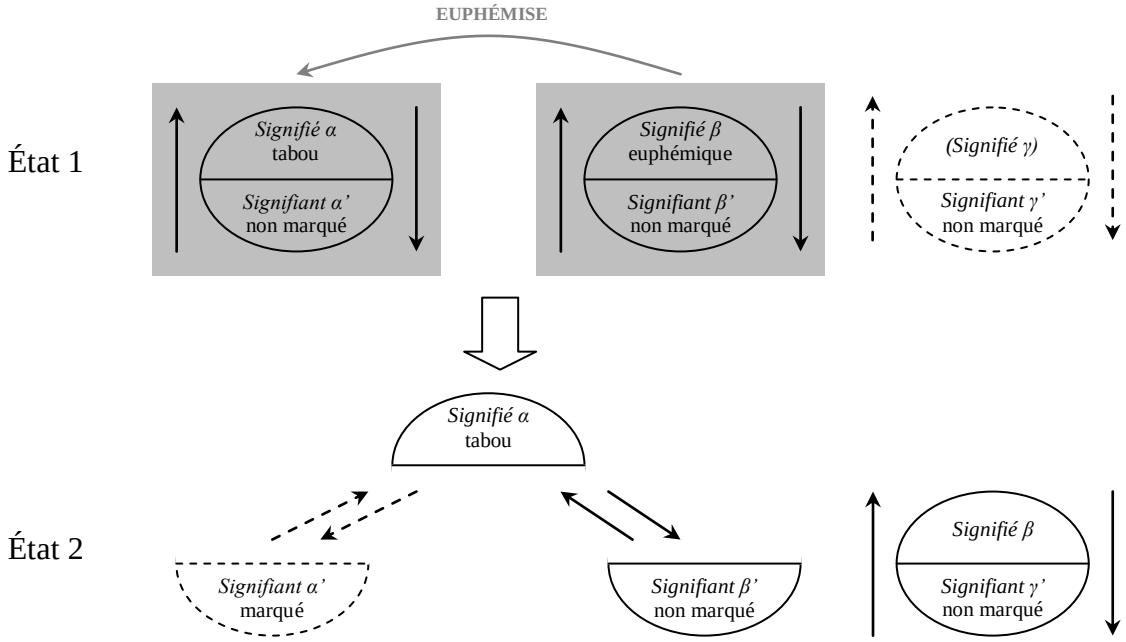
C'est-à-dire que le référent interdit, d'abord connoté par l'unité lexicale euphémique, aboutit à être dénoté par la même unité, qui, en conséquence, devient elle-même soumise au tabou.

Le procédé de la lexicalisation de l'euphémisme peut être décrit le plus exactement par le recours réitéré au signe linguistique et ses éléments constituants, signifié et signifiant. Ainsi, dans un état initial, un signe euphémique, composé du signifié β et du signifiant β', atténue la valeur négative d'un autre signe, tabou, formé par le signifié α et le signifiant α'. Mais une fréquente association des deux signes mène à un changement sémantique : le signifiant β' devient la forme non marquée d'un nouveau signe tabou ; le signifiant α', bien que toujours mis en rapport avec le signifié α, perd son conventionnalisme et devient marqué. Le vide du signe auparavant euphémique produit par le transfert du signifiant β' doit alors être rempli par un nouveau signifiant, γ'. Quant à l'origine de ce dernier signifiant, elle est secondaire pour le procédé même de la « mort » de l'euphémisme (en théorie, le signifiant γ' peut, mais ne doit pas avoir existé comme côté matériel d'un troisième signe). La lexicalisation d'un mot euphémique peut être schématisée comme suit :

[113] Il est insuffisant de dire que le mot euphémique ne doit pas posséder le sémème du mot tabou, car, lorsque le contenu sémique du substitut correspond au sémème moins un sème *positif* de l'unité tabouisée, il n'y a pas mélioration.

[114] En cela, Uría Varela reprend l'idée de Del Teso.

Figure 3 : La lexicalisation de l'euphémisme[115]



Un exemple de la vie relativement éphémère du signe euphémique nous est fourni par Nyrop (1979 : 303) : « [L]e mot [*fille*] a été tellement maltraité par l'usage moderne qu'il est maintenant devenu synonyme de 'prostituée' ; on ne peut plus rendre en français le sens du mot puella que par la périphrase *jeune fille* ». Dans ce dernier cas, le signifiant [ʒœn fij] (exemple concret du signifiant γ'), remplaçant [fij] (ou β'), qui désigne l'idée de « prostituée » (α), se compose de deux séquences sonores indépendantes.

La dénotation d'un référent tabouisé par un signe autrefois euphémique présuppose un changement à l'intérieur de ce dernier, car le (nouveau) signifié dénotatif (α) est adapté à la réalité extralinguistique taboue, tandis que le signifiant correspondant (β') reste inaltéré par rapport à celui du signe dans son état antérieur, euphémique. Mais, comme nous avertit Saussure (1995 : 109),

> ne nous méprenons pas sur le sens attaché ici au mot [*changement*]. Il pourrait faire croire qu'il s'agit spécialement des changements phonétiques subis par le signifiant, ou bien des changements de sens qui atteignent le concept signifié. Cette vue serait insuffisante. Quels que soient les facteurs d'altérations, qu'il agissent isolément ou combinés, ils aboutissent toujours à *un déplacement du rapport entre le signifié et le signifiant*.

[115] Pour le schéma de base, voir Saussure (1995 : 99).

Et si un tel changement demande un certain temps pour devenir conventionnel – car signifié et signifiant sont inséparables d'un point de vue synchronique –, la lexicalisation d'un mot euphémique ne peut appartenir qu'à la diachronie.

3.2.4. Vers une définition de l'euphémisme

La multitude des moyens d'atténuation langagiers répertoriés par les rhétoriciens et linguistes depuis plus de deux millénaires a mené à de nombreuses définitions de l'euphémisme. Considérons-en quatre :

(1) Figure qui consiste à adoucir par l'expression la crudité ou la brutalité d'une idée ou d'un fait[116] (Jarrety, 2001 : 172).

(2) [L'euphémisme] consiste en une atténuation de l'expression par rapport à l'information véhiculée (Molinié, 1992 : 143-144).

(3) [F]igure de rhétorique qui consiste dans l'adoucissement d'un mot dur […] (Lausberg, 1973 : 909).

(4) [O]n peut […] définir [l'euphémisme] comme l'atténuation non feinte d'une vérité que l'on déguise parce qu'elle renvoie à des domaines tabous : besoins naturels, maladie, sexe, mort… (Fromilhague, 2005 : 115).

En incluant l'« expression », la définition d'Aquien (1) pose un problème essentiel : elle risque de faire penser que l'expression seule (en tant que signifiant) est un moyen suffisant pour effectuer l'atténuation ; or, la théorie du signe prouve le contraire. En outre, elle exclut les euphémismes paralinguistiques (*cf.* 4.3.) et iconiques[117]. Il en va de même pour la définition de Molinié (2). Lausberg (3), lui, limite la réalité qu'il s'agit d'adoucir (ou le tabou) au « mot », soit à la langue, en négligeant pourtant que la raison d'être du mot est extralinguistique. Pour ce qui est de la définition de Fromilhague (4), elle est pertinente.

Mais les inexactitudes des définitions de l'euphémisme ne sont point étonnantes ; elles résultent de la nature diversifiée de l'énonciation euphémique. En effet, il s'agit de rendre compte, dans une phrase descriptive, d'un phénomène qui n'est pas reconnaissable par sa forme, car il peut se réaliser par des moyens les plus divers ; qui peut atténuer une idée aussi bien qu'un fait (pour reprendre les termes d'Aquien), c'est-à-dire un signifié ou un référent ; qui améliore une réalité dont la valeur n'est pas universellement perçue comme négative (si l'on pense aux euphémismes « précieux »

[116] C'est Michèle Aquien qui définit.
[117] À condition que l'image euphémique ne soit pas considérée comme type d'expression sémiologique.

du XVII[e] siècle, souvent considérés superflus) ; qui, enfin, ne se limite même pas à la langue (voir les euphémismes iconiques dont nous venons de signaler l'existence). Il s'agit, en d'autres termes, de rester en même temps suffisamment général pour englober tout euphémisme et assez précis pour décrire l'euphémisme d'une façon qui permette son identification. Nous proposons la définition suivante :

(5) L'euphémisme est un procédé figuré qui améliore la négativité d'une réalité (subjectivement) taboue.

3.3. LA (NON-)COMMUNICATION PAR EUPHÉMISME

3.3.1. Le refus de communiquer

> Simonide […], comme certain vainqueur aux courses de mules lui accordait une rémunération trop faible, refusa de composer une poésie en son honneur, alléguant qu'il lui répugnait de chanter à propos de mulets ; mais l'autre lui accordant une somme suffisante, il fit ce vers :
>
> Salut, filles de cavales rapides comme la tempête,
>
> bien que ces mules fussent aussi filles des ânes (Aristote, 1991 : 307-308).

L'exemple aristotélicien illustre la communication lacunaire du discours euphémique : conscient de leur double origine, Simonide décrit les mules en tant que « filles de cavales » – l'origine (subjectivement) positive des animaux –, en laissant de côté le fait qu'elles ne sont pas moins issues d'ânes (ou l'origine négative des mules). Il en résulte un vers dont l'ellipse euphémique, soit la non-mention de l'origine méprisée des mules, ne permet pas à l'auditeur ignorant de tout contexte d'identifier sans ambiguïté la notion décrite ; bien que le récepteur, faute d'indices contraires, risque de reconnaître les animaux référents comme chevaux, sans remettre en question la véracité de sa supposition. En l'occurrence, il s'agit d'un refus de la part du poète de formuler une description suffisamment complète des animaux, afin de ne pas contaminer le ton élogieux de la louange.

Lorsqu'un tel refus de communication se fait remarquer dans l'intervention (qui reste sous-informative) de l'un des interlocuteurs impliqués dans un échange[118] dialogal, est violée la maxime de quantité[119] de Grice (1979 : 61). Il en est ainsi dans le passage suivant du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, au moment où la Comtesse, après avoir

[118] Pour la relation entre échange et intervention, voir Kerbrat-Orecchioni (1996 : 37).
[119] Rigoureusement parlant, la première des deux règles précisant cette maxime : « Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis (pour les visées conjoncturelles de l'échange) » (Grice, 1979 : 61).

découvert à son mari l'identité de l'inconnu enfermé dans son cabinet, n'ose pas parler de l'infidélité dont elle est accusée par le Comte, même si ce n'était que pour la nier :

> LE COMTE. Chérubin ! l'insolent ! Voilà mes soupçons et le billet expliqués.
> LA COMTESSE, *joignant les mains.* Ah ! monsieur ! gardez de penser…
> (Beaumarchais, 1999 : 141)

Le Comte et le public (en tant que destinataire indirect du message) repèrent et complètent sans difficultés la réticence (typographiquement marquée par des points de suspension) : « gardez de penser [que je vous trompe] ». La violation de la maxime de quantité est patente ; à la différence de celle du vers de Simonide, qui – à condition que le référent soit inconnu à l'auditeur – peut passer inaperçue.

À propos du non-respect de ses maximes par les figures de style (potentiellement euphémiques), Grice (1979 : 66) remarque que « bien qu'une règle soit violée au niveau de ce qui est dit, l'interlocuteur peut présumer que la règle en question, ou même le CP [principe de coopération[120]], sont respectés au niveau de ce qui est implicité ». Quoique vraie pour les exemples cités par Grice, cette dernière affirmation donne lieu à une observation. Ainsi, le principe de coopération est bien respecté – au niveau implicite – lorsque la valeur ironique d'un énoncé est manifeste pour tous les participants de la conversation. Soit ce passage de *La Double Inconstance* de Marivaux (2000 : 138-139) :

> SILVIA
>
> Vous me faites rêver à une chose ; ne trouvez-vous pas qu'il est un peu négligent depuis que nous sommes ici, Arlequin ? Il m'a quittée tantôt pour aller goûter, voilà une *belle*[121] excuse.
>
> FLAMINIA
>
> Je l'ai remarqué comme vous. […]

La réaction de Flaminia montre que la réplique de Silvia ne pose aucun problème de compréhension, et que l'antiphrase euphémique adjectivale « belle » (pour « mauvaise »), littéralement une violation de la (première) maxime de qualité[122], est interprétée dans le sens de la locutrice. Cependant, l'antiphrase peut aussi violer et la maxime de qualité, et le principe de coopération ; ce qui est le cas lorsque le récepteur ne dispose pas d'une quantité suffisante d'informations contextuelles pour saisir le sens

[120] « [Q]ue votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé » (Grice, 1979 : 61).
[121] C'est nous qui soulignons.
[122] « N'affirmez pas ce que vous croyez être faux » (Grice, 1979 : 61).

implicite (contraire au sens explicite) du message. C'est-à-dire que, pour le récepteur, il ne se produit alors aucun écart entre les sens explicite et implicite de l'énoncé, et le sens explicite est pleinement (et faussement) assumé. Comme dans *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux (1994 : 61), lorsque Silvia cache son antipathie pour Arlequin[123] derrière une antiphrase euphémique :

> ARLEQUIN
>
> […] [C]royez-vous que je plaise ici, comment me trouvez-vous ?
>
> SILVIA
>
> Je vous trouve… *plaisant*[124].
>
> ARLEQUIN
>
> Bon, tant mieux, entretenez-vous dans ce sentiment-là, il pourra trouver sa place.

La pause (transcrite par les points de suspension) qui se produit après le verbe dans la réplique de Silvia, marquant l'hésitation de la locutrice, ne suffit pas à Arlequin comme indice pour saisir le sens figuré de l'adjectif antiphrastique euphémique, à savoir « déplaisant ». D'où sa réponse, qui part du sens littéral de « plaisant ». L'interlocuteur, Arlequin, présume que la maxime de qualité ainsi que le principe de coopération sont respectés au niveau de ce qui est explicité, sans s'apercevoir d'un deuxième sens de l'énoncé, implicite. Par conséquent, que ce soit au niveau explicite ou implicite, Silvia ne respecte pas le principe de coopération, car sa contribution ne correspond pas à ce qui est exigé d'elle : dire (ou communiquer implicitement) la vérité d'une façon intelligible pour l'interlocuteur. S'impose alors la conclusion que, quand la figure (euphémique ou non) impliquée dans un énoncé n'est pas suffisamment conventionnelle, quand le contexte manque pour la dévoiler, ou, plus généralement, quand l'information véhiculée par une figure reste trop implicite, le respect du principe de coopération n'est pas garanti.

Mais l'euphémisme est aussi une violation potentielle des maximes de relation[125] et de modalité[126]. Imaginons une conversation entre trois femmes, A, B et C. A est amie avec B, alors qu'elle ne connaît pas C. B, amie avec A, est la collègue de C.

[123] Antipathie qui est manifeste dans un dialogue entre Silvia et sa femme de chambre, Lisette : « Je [Silvia] vous trouve admirable de ne pas le [Arlequin] renvoyer tout d'un coup, et de me faire essuyer les brutalités de cet animal-là » (Marivaux, 1994 : 78).
[124] Nous soulignons.
[125] « Parlez à propos » (Grice, 1979 : 61).
[126] « Soyez clair » (Grice, 1979 : 61).

A et B voient le mari de C, tandis que seule B le reconnaît.

A : Regardez cet homme, comme il est ridicule !

C cherche l'homme en question. B la retient.

B *(à C)* : Tu travailles demain ?
C *(à B)* : Oui, le matin.

A se laisse entraîner à dévaloriser un homme inconnu (à elle), en ignorant pourtant que ce dernier est marié à C. B reconnaît la situation délicate et viole consciemment la maxime de relation (en changeant brusquement le sujet de la conversation), afin de « sauver » son amie A. C'est-à-dire, en détournant l'attention de C, qui n'aura pas le temps de trouver le référent dont il est question, la réplique de B euphémise rétrospectivement le tabou énoncé par A ; tabou qui reste entièrement voilé pour C (comme le prouve sa réplique, qui n'est qu'une réaction à la question de B).

Finalement, la maxime de modalité est violée lorsque le message (euphémique) est ambigu ou inintelligible :

> Déplorable, la transformation de la rue Haldimand en « red light district » de Lausanne (*24 Heures*, 05-12-2006).

Le « red light district » est doublement euphémique. À l'origine, il s'agit d'une métonymie, substituant les lanternes rouges qui caractérisent les maisons de prostitution aux prostituées. Dans l'exemple de *24 Heures,* la force méliorative de la métonymie euphémique se double de celle de l'emprunt. Mais, en rendant le tabou (métonymiquement euphémisé), *quartier des prostituées*, moins accessible au lecteur par un code qui lui est moins ou non familier (l'anglais), la pratique de l'euphémisation par emprunt viole la maxime de modalité de Grice ; car « red light district » est incompréhensible pour toute personne qui ne maîtrise pas l'anglais.

En outre, l'euphémisme constitue aussi une menace pour la « loi d'exhaustivité » de Ducrot (1991 : 134), loi qui « exige que le locuteur donne, sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède […] ». Considérons deux occurrences d'hyperonymie euphémique :

> La police locale aurait tué lors de l'opération sur les plateaux du Pamir, non loin de la frontière avec l'Afghanistan et le Kirghizstan, dix-huit supposés terroristes. […] Un policier serait mort lors de l'intervention et un autre aurait été blessé (*Le Monde*, 11-01-2007).

Le journaliste préfère les hyperonymes synonymiques (dans ce contexte) « opération » et « intervention », alors que l'hyponyme commun *combat* est plus pertinent. Il s'agit

d'une conservation intentionnelle d'un flou expressif ayant pour but la neutralisation de l'action à la base de l'énoncé[127], mais violant la loi d'exhaustivité.

Enfin, par sa sous-détermination de la réalité[128], tout euphémisme viole une ou plusieurs des règles conversationnelles établies par Grice et Ducrot. Le discours euphémique est ainsi la manifestation linguistique d'un refus de communication explicite.

3.3.2. Entre monophonie et polyphonie

Selon Bonhomme (2005 : 245), « le locuteur euphémisant s'exprime habituellement sous le régime de la polyphonie convergente[129], son JE-DIS étant un écho du ON-DIT de la doxa environnante ». Ce sont les énonciateurs[130] (plus ou moins autoritaires) du ON-DIT qui portent une grande partie de la responsabilité du discours euphémique[131]. L'énonciateur individuel est alors déresponsabilisé aux dépens de la collectivité (*cf.* Bonhomme, à paraître) ; mais il doit néanmoins prendre à son compte un minimum de responsabilité, car il a le choix de céder ou non à la pression collective. Soit l'exemple suivant, exposant la thèse que les attentats du 11-Septembre aux États-Unis auraient été le résultat d'un complot manigancé par le gouvernement américain :

> Et [les adeptes du complot] sont certains, puisqu'ils l'ont lu *« sur le site Internet de l'US Air Force »*, qu'un F-15 aurait alors « dû » intercepter le vol *« vers 8 h 24 et en tout cas pas plus tard que 8 h 30 »* (*Le Monde diplomatique*, décembre 2006).

En empruntant le verbe euphémique « intercepter » au vocabulaire d'une collectivité plus large (par exemple, l'US Air Force), l'énonciateur évite les verbes plus pertinents « abattre » ou « détruire ». La responsabilité du mot euphémique falsifiant (ou, du moins, neutralisant) la réalité repose, en majeure partie, sur les épaules de l'US Air Force, en tant qu'énonciateur premier (collectif).

Pourtant, l'énonciateur peut aussi se distancier du discours officiel, comme le fait le porte-parole des adversaires de la Maison Blanche (une voix collective s'oppose à une autre) dans le même article du *Monde diplomatique* (décembre 2006) :

[127] Voir aussi la « neutralisation axiologique » de Bonhomme (à paraître).
[128] Ou, comme c'est le cas pour notre exemple illustrant la violation de la maxime de relation (*cf. supra*), par sa négligence de la réalité.
[129] Bonhomme (2005 : 245) entend par « polyphonie convergente » le cas particulier de polyphonie « où un énoncé est produit par des voix énonciatives hétérogènes, mais qui suivent une même direction ».
[130] Au sens de Ducrot (1984).
[131] Burgess (d'après Dietl, 1996 : 8) se sert du terme « euglots » pour se référer aux unités euphémiques propres à un certain groupe dominant (ou à un énonciateur collectif).

> Quelques photographies de l'impact de l'*« objet »* – c'est-à-dire du Boeing 757, vol 77 – font songer au trou que provoquerait un missile.

En marquant typographiquement l'hyperonyme euphémique (par des guillemets et des italiques), dont il détruit la valeur méliorative en le précisant par l'hyponyme plus pertinent, mais moins (ou aucunement) euphémique, que la voix collective gouvernementale cherche à éviter (à savoir le « Boeing 757, vol 77 »), l'énonciateur – représentant du ON-DIT des adeptes de la théorie du complot – manifeste son refus d'assumer le ON-DIT édulcoré qui lui est proposé. En d'autres termes, est refusée une voix collective (officielle) au profit d'une autre (adverse). Mais l'énonciation – qu'elle soit euphémique ou non – reste tout de même polyphonique.

D'un autre côté, l'énonciation euphémique peut aussi être purement monophonique[132]. Par exemple, lorsqu'un marchand de marrons valorise son produit par « Chauds les marrons, chauds ! », sans préciser qu'il vend les marrons réchauffés de la veille (il s'agit donc d'une ellipse euphémique), son JE-DIS ne reflète aucun ON-DIT collectif. D'ailleurs, toute figure inventive, propre au JE-DIS monophonique[133], utilisée à des fins d'atténuation offre un exemple de la monophonie de l'énonciation euphémique.

En résumé, l'« euphémisme [inventif] est un euphémisme pour quelqu'un, à un moment donné, dans une situation donnée […] » (Krieg-Planque, 2004 : 62). C'est alors que l'euphémisme est monophonique. Lorsqu'une forme particulière de mélioration discursive est conventionnelle (ou collective), c'est-à-dire partagée par au moins deux énonciateurs, l'euphémisme présente un cas de polyphonie convergente.

3.4. LA RELATIVITÉ DE L'EUPHÉMISME : APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE

> Dire […] en français les *toilettes*, les *lieux*, les *chiottes*, les *w.-c.* ou les *petits coins* manifeste bien évidemment une variable [linguistique], mais le problème est alors de savoir à quelle *fonction* correspondent ces différentes *formes*. […] En effet, on peut considérer que ces différents mots se répartissent dans leur usage sur une échelle de classes d'âges : les jeunes diraient *petits coins*, leurs parents *toilettes* et leurs grands-parents *lieux* par exemple. On peut aussi imaginer qu'ils se répartissent selon le sexe des locuteurs, les hommes disant plutôt *chiottes* et *w.-c.* et les femmes *toilettes* et *petits coins*. On peut encore imaginer qu'ils se répartissent selon une échelle sociale, les classes aisées utilisant plutôt *toilettes* et les classes défavorisées *petits coins*, etc. (Calvet, 2005 : 71-72).

[132] Pour ce terme, voir Roulet *et al.* (1987 : 72).

[133] Car la figure inventive n'est pas collectivement partagée (ou stéréotypée). Quand ON se sert d'une figure, elle devient conventionnelle.

En partant d'un point de vue sociolinguistique, l'exemple de Calvet constitue une nouvelle preuve de la relativité de l'euphémisme. En effet, la nécessité d'euphémiser et le moyen euphémique varient fortement selon l'âge et le sexe du locuteur, ainsi que selon toute une série de données contextuelles qui nous amènent à parler de différences diatopiques, diastratiques et diaphasiques dans l'emploi de l'euphémisme (à côté des différences diachroniques, notamment observables à travers la lexicalisation d'un mot euphémique). Si une partie des linguistes se contente d'hypothèses peu concrètes et non prouvées concernant l'influence de facteurs sociaux sur l'euphémisme[134], d'autres chercheurs se mettent à établir des statistiques à partir d'enquêtes sociolinguistiques sur les différentes habitudes d'euphémisation des locuteurs, ou à étudier l'influence de la géographie ou du sexe sur l'euphémisme[135].

Ainsi, López Morales (2001) étudie la fréquence du tabou à Porto Rico (c'est-à-dire, dans un espace géographique limité) selon différents critères, en combinant le style successivement avec le sexe, l'âge et le niveau socioculturel des locuteurs. Les résultats des enquêtes sont calculés à partir des réponses aux questions du type *Utiliseriez-vous le mot Y (tabouisé) dans le contexte communicatif X ?*, le mot Y se référant aux organes génitaux ou à l'acte sexuel. Pourtant, plutôt qu'aux mots tabouisés constituant le sujet de l'étude, nous nous intéressons aux résultats les plus généraux, en laissant de côté les (différents) résultats détaillés obtenus pour chacun des trois styles pris en considération par López Morales[136].

Selon une première hypothèse (peu surprenante), il y a un rapport entre le sexe des locuteurs et l'emploi du tabou ; hypothèse qui, en effet, est prouvée par les chiffres résultant des enquêtes : 65,3 pour cent des hommes font usage du tabou, pratique partagée par seulement 34,6 pour cent des femmes. Une deuxième hypothèse affirme un rapport entre l'âge des locuteurs et le recours au tabou. À juste titre, si l'on doit croire les chiffres de López Morales : est employé le tabou par 53 pour cent de la première génération (la plus jeune), par 34,4 pour cent de la deuxième et seulement par 12,5 pour cent de la troisième. Quant à la relation entre classe sociale et tabou, elle est, en termes

[134] *Cf.* Orr (1953 : 168) : « Or, comme la pudeur, nous dit-on, est une qualité essentiellement féminine, il faut s'attendre à ce que ce soit dans les sociétés où la femme fait le plus sentir son empire que les crudités seront voilées et que l'euphémisme prendra le pas sur le mot propre, qui sera souvent le mot sale ». Il faut cependant reconnaître que l'article d'Orr paraît quelques années avant l'avènement de la sociolinguistique comme discipline répandue.

[135] Parmi les études s'appuyant sur des enquêtes sociolinguistiques, sont à mentionner notamment les travaux de López Morales (1997 ; 2001), tandis que Pedrero González (2006) se concentre sur les différences diatopiques dans l'euphémisation discursive. Pour la relation entre l'euphémisme et le sexe, voir Guerrero Salazar (2007).

[136] Il s'agit cependant de tenir compte du fait que le locuteur tabouise (et euphémise) plus ou moins selon le style dont il se sert à un moment donné.

de l'auteur de l'étude, surprenante, car, contre toute attente, la classe sociale la plus conservatrice à San Juan – c'est-à-dire, celle qui renonce le plus souvent au tabou – est la plus basse ; ce qui n'est cependant pas le cas à Las Palmas, comme le démontre une étude menée à terme par Martínez Valdueza (d'après López Morales, 2001 : 3). De même, les autres résultats de la recherche à Porto Rico – ceux concernant les rapports entre le sexe ou l'âge des locuteurs et leur inclination au tabou – ne permettent aucune généralisation, car ils restent à être prouvés par des études plus étendues. Mais les contributions de López Morales sont une preuve suffisante pour illustrer le rapport entre les facteurs sociaux et le nombre de tabous (et, par conséquent, de mots euphémiques) dans le vocabulaire des locuteurs. En outre, des enquêtes de ce type peuvent révéler quels moyens euphémiques sont fréquemment utilisés par un certain sexe, une certaine classe sociale, etc. Mais, après tout, l'euphémisme reste un phénomène relatif, et on doit se garder de perdre de vue les données pragmatiques (ou contextuelles) déterminant le comportement discursif de tout locuteur derrière les résultats statistiques des enquêtes sociolinguistiques[137].

On ne doit d'ailleurs pas penser que seules les unités lexicales taboues ou euphémiques[138] (entières) sont touchées par l'influence de la société sur la langue. Ainsi, comme le montre une autre étude de López Morales (2004 : 292-295) à Porto Rico, la prononciation vélarisée de /rr/ est jugée tantôt positive (par 33,4% des locuteurs interrogés), tantôt négative (par 66,5%). Mais les attitudes des locuteurs sont sujettes à variations selon la région : alors que le sud de l'île accepte majoritairement la vélarisation du /rr/ (56,8% des locuteurs, contre 43,1% qui la refusent), la même prononciation est marquée négativement dans la capitale, où 70,4% des habitants la refusent, tandis que seulement 29,6% l'acceptent. Imaginons à présent la situation d'un locuteur du sud, vélarisant le /rr/, qui accepte un emploi prestigieux à San Juan. Son nouveau poste ne lui permettra plus de conserver sa prononciation, et il sera contraint d'adopter la variante non vélarisée, privilégiée dans la capitale. Or, cette substitution systématique d'une variante du /rr/ à une autre, vélaire, est un moyen euphémique pour

[137] Par ailleurs, les enquêtes de López Morales (2001) donnent lieu à une critique. En parlant de « l'usage du tabou » selon le sexe, l'âge, etc., le sociolinguiste assume l'idée de l'existence d'un tabou objectif, qui peut être respecté ou non par les membres d'une société. Rappelons, pour illustrer la problématique de cette idée, la thèse de Krieg-Planque (*cf.* 2.3.), qui nie l'existence objective de tout euphémisme. En élargissant cette dernière théorie, il est légitime d'affirmer qu'un tabou n'est jamais (ou rarement) objectif, c'est-à-dire universellement en vigueur, mais qu'il est individuel ou partagé par une collectivité restreinte ; ce qui est prouvé par les réponses des participants aux enquêtes, dont une partie utilise ouvertement les mots présentés comme tabous par l'enquêteur. En d'autres termes, il est problématique d'assumer comme tabous objectifs des mots (formant la base de l'enquête) dont la valeur (taboue ou non) varie selon chaque locuteur.

[138] Dans un certain contexte.

éviter une prononciation tabouisée à un endroit particulier et/ou dans une certaine classe sociale.

La volonté de parler « correctement » ou conformément à la situation, qui préoccupe une multitude de locuteurs, joue sans doute un rôle essentiel dans la production du discours euphémique – à côté de la géographie. L'influence de cette dernière sur l'euphémisme lexical a été étudiée par Pedrero González (2006), qui s'intéresse notamment aux substituts euphémiques en usage dans les domaines riches en tabous (certaines parties du corps, l'acte sexuel, etc.). Les différences diatopiques peuvent aussi menacer le bon déroulement d'une conversation entre interlocuteurs appartenant à différentes sociétés (non nécessairement éloignées l'une de l'autre sur le plan géographique). Considérons, afin d'illustrer le caractère menaçant des différences diatopiques et, par conséquent, interculturelles, l'exemple authentique (légèrement adapté à nos besoins) d'une enseignante de l'université de Málaga (B), Espagnole, qui veut faire la connaissance d'un professeur français de l'université de Berne (A) à l'aide d'une troisième personne, qui remplit aussi la fonction d'interprète (I) :

I : Monsieur, permettez-moi de vous présenter Madame B. Señora, le presento al señor A. [Madame, je vous présente Monsieur A.]
A : Enchanté !
B : ¿Qué tal? [Ça va ?]

Les répliques de A et B sont parfaitement acceptables en Suisse (ou en France) et en Espagne respectivement. Cependant, la traduction littérale du *¿Qué tal?* familier, correspondant à un *Ça va ?* ou un *Salut !*, est à éviter, car une telle ouverture d'un dialogue formel est, du moins, inappropriée (ou tabouisée) en français. L'interprète se voit donc obligé d'euphémiser la réplique de B par une ellipse ou une traduction libre (ou adaptation), afin de ne pas faire naître l'idée dans l'esprit de A que sa face positive[139] vient d'être menacée par son interlocutrice. C'est-à-dire, la même réplique peut – dans un même contexte – être conforme aux règles comportementales et conversationnelles d'une société, tandis qu'elle peut être taboue dans une autre[140] ; d'où s'ensuit la nécessité relative de l'euphémisme, exigé ou non selon les circonstances.

En résumé, la sociolinguistique met en relief le caractère relatif des unités lexicales, interdites ou non selon toute une série de facteurs sociaux et contextuels. Les

[139] Pour la notion de *face positive*, voir notamment Brown et Levinson (1987) ou Kerbrat-Orecchioni (1992 ; 1996 ; 2005).
[140] Lorsqu'il s'agit d'une conversation entre interlocuteurs originaires de différentes sociétés, le danger pour chacun d'entre eux de tomber dans un « piège social » est d'autant plus grand que leurs sociétés sont éloignées sur le plan culturel. Pour la variation culturelle, voir Kerbrat-Orecchioni (1996).

analyses statistiques de López Morales (1997 ; 2001) montrent que tabou et euphémisme changent avec l'âge, le sexe, la classe sociale des locuteurs et le style qu'ils adoptent. Mais elles comportent aussi le danger de suggérer que le mot X *est* un substitut euphémique du tabou Y[141], et non pas qu'il peut, dans un contexte déterminé, être doté d'une force méliorative. Finalement, malgré tout essai de repérer les mots euphémiques qui se substituent conventionnellement à certains tabous, chaque nouvelle actualisation d'un mot est à considérer du point de vue pragmatique pour pouvoir être qualifiée d'euphémique ou non.

3.5. LES EFFETS DU DISCOURS EUPHÉMIQUE

Nombreux sont les possibles effets du discours euphémique. Au niveau sémantique, l'euphémisme entraîne un embellissement de la réalité (linguistique ou non). Celle-ci apparaît sous-déterminée en raison de l'« affaiblissement de la portée informative des énoncés [euphémiques] » (Bonhomme, 2005 : 243), lacunaires ou imprécis. Mais avant tout, l'euphémisme vise un contre-effet en ce qu'il veut éviter toute réaction négative de la part du récepteur causée par l'énonciation d'un tabou de nature quelconque ; ce contre-effet pourra aussi être appelé *effet « zéro »*. Certes, le locuteur euphémisant peut aussi vouloir produire un « vrai » effet secondaire, à côté du contre-effet primaire qu'est la non-détérioration de l'attitude du récepteur à l'égard de l'énoncé qu'il s'agit de transmettre. Ainsi, il peut chercher à attirer la sympathie du public par un discours non seulement atténuant, mais aussi améliorant le tabou (par exemple, en le transformant en son contraire positif par l'antiphrase) ; il en était ainsi lorsque les orateurs grecs et romains pratiquaient la *captatio benevolentiae* avant de venir à la partie essentielle de leurs discours. Pourtant, la principale raison de se servir d'un euphémisme reste la crainte du locuteur de mettre en danger ses projets (qui, selon la situation, peuvent être le maintien de la [bonne] relation interpersonnelle, la tromperie intentionnelle du destinataire, etc.) par un discours non adapté à ses besoins.

D'autre part, l'euphémisme produit toute une série d'effets stylistiques qui varient avec le moyen euphémique employé. Par exemple, la métaphore (filée) ou l'allégorie comme moyens d'atténuation introduisent de nouvelles isotopies (imprévues) dans le discours, dont la longueur peut être modifiée par la périphrase aussi bien que par

[141] Ceci étant le point que Krieg-Planque reproche aux dictionnaires (*cf.* 2.3.).

l'ellipse (ou la réticence) euphémiques. C'est-à-dire, les effets de l'euphémisme au niveau stylistique ne dépendent pas de l'euphémisme même, mais des outils de celui-ci, figurés ou non.

3.6. LA FIGURALITÉ DE L'EUPHÉMISME

Bien que la modération du discours par l'atténuation de tabous soit connue depuis l'Antiquité, le statut de l'euphémisme demeure controversé encore aujourd'hui. Compté parmi les tropes par Dumarsais, l'euphémisme n'est pas considéré comme figure par Beauzée et Fontanier (*cf.* 2.2.3.), notamment en raison de l'hétérogénéité des moyens euphémiques. En effet, l'euphémisme se sert tantôt de tropes, tantôt de figures non tropiques, tantôt d'un nombre (théoriquement) illimité de moyens non figurés. Mais il ne s'agit là que de moyens permettant la verbalisation de l'atténuation (lorsqu'il s'agit d'un euphémisme lexical). Le principe euphémique à la base de la diversité des outils mélioratifs reste le même : la négativité d'une réalité tabouisée est améliorée. Et ce principe est figuré, comme le prouve la comparaison des caractéristiques de l'euphémisme avec celles de la figure (en général). Ainsi, selon Bonhomme (1998 : 7), « [u]ne figure est une forme discursive marquée, libre et mesurable qui renforce le rendement des énoncés ». Elle est marquée en ce qu'« on perçoit d'emblée [s]a spécificité » (Bonhomme, 1998 : 6). Et l'euphémisme, quant à lui, est immédiatement repérable pour le récepteur qui dispose d'une quantité suffisante d'informations contextuelles ; c'est-à-dire, pour celui qui connaît notamment la réalité dont il est question[142]. « Une figure est [d'ailleurs] facultative, elle résulte d'un choix de la part de son producteur » (Bonhomme, 1998 : 6) ; « liberté » qui est aussi manifeste dans l'euphémisme. En troisième lieu, la figure est mesurable : « [e]lle s'intègre dans des structures caractéristiques qui se répètent à travers les énoncés, qu'on peut reconnaître, évaluer et répertorier » (Bonhomme, 1998 : 6). En tant que figure référentielle, l'euphémisme est reconnaissable grâce à l'écart qui lui est caractéristique entre la négativité de la réalité effective (ou « vraie ») et la positivité relative de la réalité apparente. Quant au renforcement du rendement de l'énoncé par l'euphémisme, nous avons vu (*cf.* 3.5.) que le principal effet de l'euphémisme égale zéro ; c'est pourquoi il peut aussi être appelé *contre-effet*. Cependant, en comparant un discours euphémique à

[142] Lorsque le récepteur ignore la « vraie » réalité, il risque d'assumer le discours euphémique comme non figuré ; tout comme c'est le cas pour d'autres figures, telles que l'hyperbole ou l'ironie.

un discours du même contenu, mais qui est dépourvu de tout euphémisme, le rendement mélioratif du premier est patent.

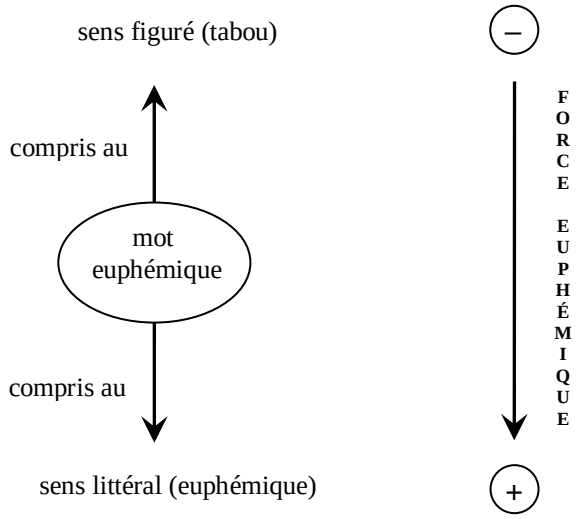
Si, dans tous les cas, l'euphémisme est une figure, il n'est cependant pas toujours un trope[143] ; bien qu'il puisse l'être. Sa nature – figurée et tropique ou figurée, mais non tropique – dépend du moyen euphémique. Ainsi, lorsque celui-ci est un trope, l'euphémisme le devient aussi.

Reste à déterminer en quoi consiste la figuralité du grand nombre d'euphémismes conversationnels (*cf.* 4.3.) ; tel que celui observé par Dumarsais, où la modalité impérative d'un ordre est remplacée par la modalité interrogative, moins directe et menaçante. La solution nous est proposée avec le « trope illocutoire » de Kerbrat-Orecchioni (1986 : 107-116 ; 2005 : 42-43). Alors que le trope verbal est « fondé sur des transferts de signification » (Bonhomme, 1998 : 7), le trope illocutoire repose sur des transferts de valeurs illocutoires. Ainsi, la question *Peux-tu me prêter ton stylo ?*, posée à un étudiant, n'est autre qu'un ordre euphémisé : sa valeur d'interrogation devient secondaire, en faveur de la « valeur dérivée » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 42) qu'est celle d'un impératif (*Prête-moi ton stylo !*).

Par ailleurs, la force méliorative d'un euphémisme est étroitement liée à sa figuralité : plus le mot euphémique est compris dans son sens propre, plus l'euphémisme est efficace (ou fort), car le lien entre le substitut et le tabou qu'il remplace est d'autant moins évident que le mot euphémique est pris au sens littéral. Le schéma ci-après illustre la variabilité de la force méliorative selon la compréhension du mot euphémique par le récepteur :

[143] Comme l'admet Gardes-Tamine (1996 : 145).

Figure 4 : La variabilité de la force euphémique



La force euphémique peut aussi varier en fonction du conventionnalisme du substitut. C'est-à-dire, l'allusion au référent tabou produite par un mot conventionnellement euphémique – soit un mot fréquemment employé à des fins euphémiques dans certaines situations – est facilement repérable pour le récepteur ; dans ce cas, le tabou reste relativement patent et l'euphémisme, par conséquent, peu efficace. En revanche, l'euphémisme inventif, inédit, peut ne pas être compris et risque ainsi d'effacer le sens figuré (tabou) à l'arrière-plan de l'énoncé[144]. Il en résulte que le mot euphémique est pris uniquement au sens littéral, et c'est alors que la force d'atténuation est la plus forte.

En résumé, l'euphémisme est tantôt tropique, tantôt non tropique, en fonction du moyen euphémique employé. Mais indépendamment du moyen à travers lequel il se réalise – figure, trope ou substitut non figuré –, l'euphémisme reste toujours une figure.

[144] Nous n'excluons pas la possibilité que l'euphémisme inventif soit interprété en tant que procédé figuré d'atténuation, ni que l'euphémisme conventionnel puisse rester incompris par le récepteur, mais il est plus probable qu'un euphémisme inventif, individuel, ne soit pas reconnu comme tel ; à la différence de l'euphémisme conventionnel, collectivement partagé en raison de sa fréquence.

CHAPITRE 4

LES MOYENS EUPHÉMIQUES

Les manifestations de l'euphémisme sont aussi innombrables qu'hétérogènes. L'atténuation d'un tabou peut être réalisée tantôt par le recours à une figure, tantôt par un moyen non figuré. Lorsque, dans la conversation, le tabou n'est pas de nature lexicale, l'euphémisme peut reposer sur des moyens plus abstraits, tels que le transfert de valeurs illocutoires, modes et temps verbaux ou le paralangage. Parmi les moyens euphémiques – dont la diversité est responsable du statut controversé de l'euphémisme (considéré ou non comme figure) –, ce chapitre comprend ceux qui se distinguent de tous les autres par leur fréquence ou singularité.

4.1. MOYENS FIGURÉS

Qu'elles soient morphologiques, syntaxiques, sémantiques ou référentielles[145], les figures sont largement exploitées comme moyens euphémiques. Mais, en tant que tels, elles ne se différencient que par leurs méthodes de procéder, leur but commun étant la mélioration d'une réalité taboue sur le plan sémantique.

4.1.1. Figures morphologiques

4.1.1.1. Anagramme

L'anagramme est euphémique lorsqu'elle permute les graphèmes (ou les phonèmes, à l'oral) d'un mot tabouisé dans certains contextes. Ainsi, les auteurs d'écrits dangereux ne signent souvent pas de leurs vrais noms, mais d'anagrammes de leurs noms (qui deviennent, par conséquent, pseudonymes). Rappelons les exemples de Bökemann (1899 : 41)[146], parmi lesquels *Alcofribas Nasier*, anagramme de *François Rabelais*, et *Élomire*, altération de *Molière*. De même, d'après Bonhomme (1998 : 17), *Voltaire* constitue l'anagramme cryptique de *Arovet l.i.* (Arouet le Jeune). En résumé, l'anagramme euphémique se réfère à une réalité différente de la réalité tabouisée, tout

[145] Notre classification des figures est essentiellement celle de Bonhomme (1998), encore complétée par l'épanorthose.
[146] *Cf.* 2.2.3.

en laissant cette dernière reconstituable par l'utilisation de la même matière dont se forme le signifiant du signe tabou.

4.1.1.2. Aphérèse, syncope, apocope

L'aphérèse, la syncope et l'apocope, figures potentiellement euphémiques, ne se distinguent pas dans leurs principes de fonctionnement. Elles euphémisent toutes le mot tabouisé en l'altérant morphologiquement par la suppression de sa partie initiale, centrale ou finale ; l'altération formelle entraînant une altération sémantique. Il en résulte un néologisme dont la force allusive, important facteur (à côté des informations contextuelles) grâce auquel le tabou est reconnu, dépend du degré de l'effacement effectué ainsi que de la partie supprimée. Comme l'observe Bonhomme (1998 : 22), « [l]e retranchement du début d'un mot a […] l'inconvénient de le priver de sa partie la plus reconnaissable et souvent de son radical ». D'où s'ensuit que l'aphérèse est un moyen peu exploité par l'euphémisme, car, parmi les figures morphologiques, sont fréquemment privilégiées celles qui permettent le mieux de rendre saisissable l'allusion au tabou par le mot euphémique même ; bien que le co(n)texte suffise souvent comme indice pour établir le lien entre le substitut et la réalité taboue. Comme exemples de l'aphérèse euphémique, citons les formes *outre* et *outu* pour respectivement *foutre* et *foutu* (*cf.* Bökemann, 1899 : 25 et Nyrop, 1979 : 263[147]). Les précieuses auraient d'ailleurs aussi supprimé certaines syllabes initiales (ou non initiales) en raison de leur homonymie avec des mots tabous. Ainsi, selon Bayle (d'après Nyrop, 1979 : 311), « on ne disoit pas *j'ai mangé des confitures*, mais *des fitures* ». Dans *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière (2004 : 102), le juron *Notre-Dame* devient *Tre-Dame*, par respect pour la Vierge :

> DORANTE. Je pense, madame Jourdain, que vous avez eu bien des amants dans votre jeune âge, belle et d'agréable humeur comme vous étiez.
>
> MADAME JOURDAIN. Tredame ! monsieur, est-ce que madame Jourdain est décrépite, et la tête lui grouille-t-elle déjà ?

La syncope euphémique n'est pas moins rare. Selon Bökemann (1899 : 23-24), le danger de l'exclamation *Je renie Dieu !* a d'abord été réduit par l'ellipse du terme désignant le référent redouté, donnant *je renie*. Mais ayant été trop souvent employé

[147] Pour ce qui est du juron *outre*, Bökemann et Nyrop citent Alphonse Daudet.

avec le complément *Dieu*, le verbe *renier* a fini par connoter la réalité divine dont la verbalisation n'est pas souhaitée et est devenu lui-même tabou. Il s'est alors imposée son euphémisation par la forme syncopée *jerni*[148].

Quant à l'apocope, elle est fréquemment exploitée comme moyen euphémique. Ainsi, dans le théâtre de Marivaux, le juron *pardieu* est systématiquement désamorcé par l'effacement de sa fin, comme dans le passage suivant du *Jeu de l'amour et du hasard* :

> LISETTE
>
> Venons au fait ; m'aimes-tu ?
>
> ARLEQUIN
>
> Pardi oui, en changeant de nom, tu n'as pas changé de visage, et tu sais bien que nous nous sommes promis fidélité en dépit de toutes les fautes d'orthographe.
>
> (Marivaux, 1994 : 125)

L'euphémisation par l'apocope est maximale lorsque seule la lettre initiale du mot tabou reste non censurée, la suppression étant suggérée par des points de suspension. La valeur de la première lettre du substitut consiste alors à jouer un rôle d'indice afin que le récepteur arrive mieux à choisir le mot adéquat parmi les tabous possibles ; mais la plus grande force allusive permettant d'interpréter l'euphémisme reste inhérente au cotexte du terme abrégé :

> « C'est inadmissible… Un vrai tas de *m*…[149] » [le fondateur d'une organisation d'aide au suicide à propos d'accusations contre sa personne] (*Le Matin*, 08-01-2007).

Mais l'aphérèse, la syncope et l'apocope deviennent aussi facilement taboues dans certains contextes. Par exemple, la question *Je cherche un resto sympa !* ne peut être posée que dans un cadre non officiel, étant inappropriée dans des situations formelles. De même, l'abréviation de noms propres est taboue dans la presse neutre, alors qu'elle est pratiquée par les journaux satiriques :

> Sarko[150] pique sa crise et le groupe UMP flingue Villepin (*Le Canard enchaîné*, 10-01-2007).

[148] Forme qui, de son côté, a été transformée en *jarni* par la suite.
[149] C'est nous qui soulignons.
[150] Il est question de Nicolas Sarkozy.

4.1.1.3. Siglaison

Proche de l'apocope, la siglaison euphémique crée des substituts mélioratifs à partir des lettres initiales d'expressions figées à référents tabous. La force atténuante du sigle réside dans l'affaiblissement de l'allusion à la réalité tabouisée par la déformation (soit le raccourcissement) d'un signifiant de base. Ainsi, Bökemann (1899 : 30) attribue une valeur euphémique à *W.-C.*, sigle de *water-closet*, qui constitue un cas d'euphémisation par emprunt pour Nyrop (1979 : 305). Des sigles euphémiques plus modernes sont *BNQ* (*Bas Niveau de Qualification*), *IVG* (*Interruption Volontaire de Grossesse*), *SEF* (*Sans Emploi Fixe*) ou *SDF* (*Sans Domicile Fixe*)[151] :

> Les SDF, c'est la faute aux immigrés qui ont pris les appartements des Français ! […] Faux, évidemment : les associations sur le terrain estiment qu'un tiers des SDF sont étrangers (beaucoup viennent des pays de l'Est) (*Le Canard enchaîné*, 10-01-2007).

Les sigles sont souvent des moyens euphémiques du second degré, en ce qu'ils euphémisent des substituts euphémiques (macrostructuraux ou syntaxiques) préexistants. Par exemple, l'avortement est d'abord dédramatisé par la périphrase euphémique plus neutre *interruption volontaire de grossesse*. C'est sur ce premier substitut euphémique que s'applique la siglaison, en euphémisant davantage le tabou en question par le raccourcissement extrême (notamment) des mots constituant la périphrase qui restent potentiellement menaçants : *interruption* et *grossesse*. De même, le statut socialement défavorisé des clochards est caché derrière la périphrase *sans domicile fixe* – dépersonnalisante par son ellipse du référent essentiel, à savoir l'individu sans abri (c'est-à-dire, la *personne sans domicile fixe* est réduite à son épithète) –, qui, en second lieu, est codée par le sigle *SDF*.

Grâce à la compétence encyclopédique du récepteur, un sigle (euphémique) conventionnel est souvent interprétable hors contexte. Néanmoins, son sens mélioratif (supposé) doit être reconfirmé avec chaque nouvelle actualisation, comme l'illustre le contre-exemple suivant, où *SDF* ne signifie plus *Sans Domicile Fixe* :

> Détournant l'acronyme SDF, [des petits malins liés à un groupuscule d'extrême droite] ont baptisé leur association « Solidarité des Français » […] (*Le Canard enchaîné*, 10-01-2007).

[151] Voir aussi Merle (1993).

4.1.2. Figures syntaxiques

4.1.2.1. Ellipse, réticence

Soit les exemples suivants :

(1) Depuis deux mois, je ne bois presque plus car l'alcool m'a joué quelques tours dans le passé (*Le Matin*, 02-11-2006).

(2) Presque partout les gens perdent leur virginité entre 15 et 19 ans. En France, les garçons (17 ans et demi) sont même plus précoces que les filles (18 ans et demi). Pour leur première expérience, les Français ont le même âge que les Italiens et un an de plus que les Britanniques […] (*Le Matin*, 02-11-2006).

L'expression figée « jouer des tours à quelqu'un » sous-entend l'adjectif « mauvais ». L'énoncé (1) est donc euphémique par rapport à « l'alcool m'a joué quelques [mauvais] tours ». Par ailleurs, le locuteur est déresponsabilisé (ou la culpabilité du locuteur est euphémisée) par un transfert de l'agent, celui-ci n'étant plus le consommateur, mais le produit. En d'autres termes, l'énonciateur refuse de prendre à son compte la moindre responsabilité, devenant ainsi la victime de l'alcool par la transformation doublement euphémique (par la substitution de l'agent et l'ellipse de l'adjectif négatif) d'un énoncé de base tel que « j'ai abusé de l'alcool dans le passé ». En (2), la nature de la « première expérience » est suffisamment suggérée par le cotexte, qui remplit le vide informatif produit par l'ellipse euphémique, faisant comprendre qu'il s'agit de la « première expérience [sexuelle] ».

Parmi les moyens euphémiques, l'ellipse est le plus radical, car elle supprime entièrement le tabou, souvent sans même laisser des traces typographiques de l'effacement effectué (telles que des points de suspension, caractéristiques de la réticence et d'un type d'apocope). Par conséquent, elle n'est reconnaissable que grâce aux indices contextuels signalant la sous-détermination euphémique de l'énoncé. En l'absence de tels indices, elle risque de ne pas être remarquée. De même, c'est uniquement le contexte qui permet la reconstruction du tabou effacé.

La réticence se distingue de l'ellipse, dont elle est une variété, en ce qu'elle efface un tabou situé à la fin de l'énoncé. Dans *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais, la Comtesse n'achève pas sa réplique, dans la crainte de prononcer la possible conséquence de la découverte du page, à savoir la mort de ce dernier (tué par le Comte) :

> LE COMTE. Et vous vouliez garder votre chambre ! Indigne épouse ! ah ? vous la garderez… longtemps ; mais il faut avant que j'en chasse un insolent, de manière à ne plus le rencontrer nulle part.
>
> LA COMTESSE *se jette à genoux, les bras élevés*. Monsieur le Comte, épargnez un enfant ; je ne me consolerais pas d'avoir causé…
> (Beaumarchais, 1999 : 142)

Ou encore, dans *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux, Silvia n'ose pas dévoiler sa vraie identité (taboue pour Dorante), même si ce n'est que dans un aparté :

> DORANTE
>
> C'est moi qui suis Dorante. […]
>
> SILVIA, *à part.*
>
> Cachons-lui que je suis… […]
> (Marivaux, 1994 : 101)

Dans certains cas, l'ellipse n'est que provisoire :

> La tentative du président démocrate, M. James Carter, le 24 avril 1980, de libérer les otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran se termina-t-elle en fiasco parce qu'une tempête de sable avait rendu inutilisables trois des huit hélicoptères, parce qu'ils étaient mal construits, ou… parce que des agents de M. Ronald Reagan (l'élection présidentielle américaine eut lieu sept mois plus tard) auraient versé du sucre dans les réservoirs ? (*Le Monde diplomatique*, décembre 2006).

Cet exemple du *Monde diplomatique* illustre une occurrence de la pseudo-ellipse euphémique, indiquée par des points de suspension. Il s'agit d'une « fausse » ellipse, qui feint de supprimer un tabou aussitôt précisé par le journaliste, c'est-à-dire, l'idée d'un complot organisé par les adeptes de Reagan. Un tel pseudo-effacement n'est pas euphémique, mais il sert à marquer le caractère tabou d'un énoncé ultérieur, souvent contigu. Mais dans la plupart des cas, l'ellipse reste un moyen euphémique particulièrement efficace par sa suppression totale de l'énoncé à risque.

4.1.2.2. Périphrase

La périphrase – l'un des plus fréquents moyens d'atténuation – euphémise un tabou en le remplaçant par une « micro-description » (Bonhomme, 1998 : 43). La valeur euphémique du détour périphrastique n'est guère explicable en termes structuralistes (*cf.* 3.2.2.), car le contenu sémique du substitut syntaxique ne correspond pas à la somme des sémèmes propres aux unités lexicales qui composent la périphrase. Le sémème du substitut est difficilement mesurable, ce qui empêche la possibilité d'une comparaison

rigoureuse entre les sèmes des notions taboue et euphémique. La force méliorative de la périphrase est notamment trouvable dans sa qualité de biais discursif, qui évite l'effet de choc produit par l'énonciation immédiate du mot tabou. Soit deux extraits faisant un rapport sur le même événement :

(1) Piergiorgio Welby, ce sexagénaire italien paralysé qui a incarné le combat pour le droit de mourir et relancé le débat sur l'euthanasie en Italie, est décédé mercredi soir après avoir été débranché, par un médecin, du respirateur qui le maintenait en vie. Cet acte a suscité de vives réactions de la droite italienne, un député de l'UDC appelant à « l'arrestation des coupables de cet homicide ». « J'ai accédé à sa volonté de mourir », a déclaré le médecin Mario Riccio (*Le Matin*, 22-12-2006).

(2) Un anesthésiste a osé mettre fin au calvaire de Piergiorgio Welby (*Le Temps*, 22-12-2006).

Qualifié d'« homicide » (1) par un adversaire de l'euthanasie, l'acte qui a mené à la mort du malade est euphémisé par le médecin responsable du débranchement du respirateur : la gravité du verbe « tuer » est relativisée par la périphrase moins directe « accéder à sa volonté de mourir ». En (2), la mort est présentée comme délivrance ; elle n'est plus la fin de la vie, mais la fin de la souffrance. La périphrase « mettre fin au calvaire » pour « tuer » constitue une réévaluation positive de la mort qui déculpabilise l'agent de l'intervention euthanasique controversée.

D'autres détours descriptifs sont motivés par un sentiment de pudeur. Dans l'exemple suivant, l'adjectif « nue » est remplacé par la circonlocution « en tenue d'Eve » :

Eros Ramazzotti a voulu éviter la publication de certains clichés où Michelle [Hunziker] apparaissait en tenue d'Eve (*Le Matin*, 08-12-2006).

La fonction euphémique de la périphrase peut aussi se doubler d'une fonction comique. Comme dans *Le Jeu de l'amour et du hasard*, où le sexuel est sous-entendu dans l'expression « épouser sans cérémonie » :

LISETTE

Ma foi, Madame, c'est qu'il est heureux qu'un amant de cette espèce-là, veuille se marier dans les formes ; il n'y a presque point de fille, s'il lui faisait la cour, qui ne fût en danger de l'épouser sans cérémonie […].

(Marivaux, 1994 : 35-36)

La périphrase comme moyen euphémique est particulièrement exploitée par les précieuses du XVII^{e} siècle (*cf.* 2.2.2.). Rappelons le premier *Dictionnaire* de Somaize,

où les détours embellissants abondent : on ne se marie pas, on « donne dans l'amour permis », les oreilles deviennent « les portes de l'entendement »… (*cf.* Somaize, 1856).

4.1.2.3. Épanorthose

L'épanorthose[152] euphémique consiste dans la reprise favorable d'un tabou involontairement énoncé. Autrement dit, il s'agit d'un euphémisme rétrospectif, dont le but est la réparation de « dommages » discursifs antérieurs. Ainsi en est-il dans l'extrait suivant d'un article documentaire sur la vie d'un Suisse émigré à Cuba :

> Le Zurichois [Mark Kuster] est fier de présenter la demi-dizaine de projets que son association mène actuellement : « Le Ballet de Camagüey bénéficie d'un don annuel de 10 000 dollars, de 2005 à 2010 ». […] Les tutus et la danse classique ne font pas partie du quotidien de Mark Kuster. […] Mais le soutien aux ballerines de la ville s'imposait : « C'est important pour la propagande. Euh… pour la publicité de Camaquito » (*Le Temps*, 02-12-2006).

En tant que citoyen d'un pays démocratique – conscient de la réalité politique à Cuba –, le Suisse se réfère aux stratégies communistes par le terme adéquat de « propagande ». Cependant, en tant qu'adepte de Fidel Castro, Kuster emploie le vocabulaire hypocrite du régime cubain, qui transforme la « propagande », négative, en « publicité », positive. Dans l'extrait du *Temps*, l'épanorthose illustre cette double personnalité du Zurichois (politiquement instruit, d'un côté, aveuglé par l'idéologie communiste, de l'autre), dont l'esprit communiste vise à voiler un tabou (la propagande politique) par un terme positif (la publicité). Mais le contraste entre tabou et substitut est trop marqué pour passer inaperçu. Dans l'ensemble, l'épanorthose est un moyen euphémique peu fructueux, car le tabou reste toujours au premier plan de l'énoncé.

4.1.2.4. Oxymore

L'euphémisme s'inscrit dans une structure oxymorique lorsque le substitut est en opposition sémantique avec une construction voisine. La force euphémique est alors inhérente à l'un des deux éléments antagonistes de l'oxymore, l'autre restant souvent proche de la réalité. Ce dernier élément à valeur descriptive a une importante fonction d'indice par sa mise en relief de l'écart produit entre le substitut euphémique et la réalité. Considérons cet exemple du *Jeu de l'amour et du hasard* :

[152] Ou autocorrection.

LISETTE

Achevez donc, quel est votre nom ? […]

ARLEQUIN

Ah dame, il y a un peu à tirer ici ! Haïssez-vous la qualité de soldat ?

LISETTE

Qu'appelez-vous un soldat ?

ARLEQUIN

Oui, par exemple un soldat d'antichambre.
(Marivaux, 1994 : 123)

Arlequin valorise son statut de valet par l'expression oxymorique « soldat d'antichambre », où le « soldat » remplace métaphoriquement le valet – tout en l'euphémisant –, tandis que l'« antichambre », élément réaliste de l'oxymore en tant qu'environnement naturel d'un domestique, indique la vraie situation du personnage. À nouveau, la mélioration ainsi obtenue va de pair avec un rire, produit par l'absurdité de la métaphore (« soldat » pour « valet ») ainsi que l'opposition entre les composants de l'oxymore. Ce rire ludique peut se transformer en rire satirique, comme dans l'extrait suivant du *Canard enchaîné* (10-01-2007) :

> Avant de s'empêtrer dans des comparaisons totalement ineptes avec l'Allemagne (de l'Ouest) et le Japon d'après-guerre – des pays en proie à des guerres de Religion ? –, Rumsfeld […] en vient à rapporter un propos que lui a tenu, au lendemain du 11 septembre, le sultan d'Oman, propos dont il ne conteste pas le bien-fondé : « Il m'a confié que les événements terribles dont nous avions été victimes étaient peut-être une bénédiction. Et que ce serait peut-être à ce prix que le monde ouvrirait les yeux sur le danger que représentent ces extrémistes. » L'attentat « béni » à 3000 morts est une idée neuve.

À première vue, la « bénédiction » à travers l'acte de terrorisme, affirmée par le sultan d'Oman et approuvée par Rumsfeld, euphémise les conséquences catastrophiques de l'attentat à 3'000 victimes. Mais en juxtaposant l'adjectif « béni » (positif) à l'« attentat » (négatif), le journaliste ridiculise l'idée totalement impertinente de « bénédiction »[153], dont la force euphémique initiale est affaiblie par plusieurs facteurs. En premier lieu, par la compétence encyclopédique (ou historique) du lecteur, qui est conscient des événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis. La négativité de la réalité « bénie » lui est d'ailleurs confirmée par l'isotopie du mal construite à partir des unités « terribles », « victimes », « danger », « extrémistes », « attentat » et « morts ». En troisième lieu, l'incompatibilité des deux éléments de l'oxymore, « attentat béni »,

[153] Il s'agit d'un cas d'ironie comme mention (*cf.* Sperber et Wilson, 1978) ou d'ironie citationnelle (*cf.* Fromilhague, 2005 : 109).

marque les distances que prend le journaliste vis-à-vis de l'opinion du sultan d'Oman (davantage soulignées par la mise entre guillemets du terme discutable). En somme, si l'adjectif « béni » est euphémique, sa force méliorative est réduite à un minimum.

4.1.3. Figures sémantiques

4.1.3.1. Métonymie, synecdoque

Par la limitation de sa sphère d'activité à une seule isotopie, la métonymie euphémique conserve un lien étroit entre substitut et tabou, dont elle élimine tout de même les sèmes indésirables. Cette proximité entre le dire (euphémique) et le dit (tabou) renforce la fonction de communication du substitut (*cf.* Uría Varela, 1997 : 15-18), qui permet au récepteur de facilement reconnaître le tabou à l'arrière-plan de l'énoncé[154]. Ainsi en est-il dans les exemples suivants :

(1) Les célibataires ne font pas plus souvent l'amour que les couples mariés (*Le Matin*, 02-11-2006).

(2) Belle blonde (50) propose à monsieur généreux une soirée par semaine remplie de tendresse, contre aide financière (*Le Matin*, 09-12-2006).

En (1), l'énonciateur superpose le sentiment (« amour ») à l'action purement physique (« coït »). Est ainsi instaurée une dimension humaine atténuant la crudité de l'acte « animal » qui en résulte. L'énoncé (2) met en relief un effet secondaire (« tendresse ») des rapports sexuels implicitement proposés par son énonciatrice. De la sorte, celle-ci euphémise son offre de se prostituer[155]. Soit encore un extrait du *Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux :

LISETTE

Et vous ne devez point douter de ma tendresse.

ARLEQUIN

Je voudrais bien pouvoir baiser ces petits mots-là, et les cueillir sur votre bouche avec la mienne. (Marivaux, 1994 : 120)

Avec sa déclaration de vouloir « baiser ces petits mots-là », Arlequin communique implicitement qu'il veut embrasser Lisette. Cette expression indirecte n'est autre

[154] Voir aussi Bonhomme (2006 : 160-161).
[155] En outre, l'« argent », autre élément appartenant à l'isotopie de la prostitution, est remplacé par la périphrase euphémique « aide financière ».

qu'euphémique par métonymie (le produit, soit les « petits mots », est mis pour l'agent, Lisette[156]). La même intention de baiser est cachée derrière la périphrase métaphorique « cueillir [ces petits mots-là] sur votre bouche avec la mienne ».

Une autre occurrence de métonymie euphémique est représentée par les noms de certaines opérations militaires :

> Décembre 1992 : l'armée américaine débarque à Mogadiscio dans le cadre de l'opération « Restore Hope », dans un pays en proie à la famine et au chaos après la chute de Mohamed Siad Barre (*Le Monde*, 11-01-2007).

En baptisant son intervention « Restore Hope » (« Rétablir l'espoir »), l'armée américaine atténue la voie brutale (le combat) qu'elle doit suivre pour atteindre l'objectif officiel de la mission : rétablir la paix, et l'espoir. Il s'agit d'une métonymie euphémique du but (rétablir l'espoir), orienté positivement, pour l'action (combattre), négative.

Quant à l'euphémisme par synecdoque, il est moins fréquent. Soit l'extrait suivant du *Monde* (13-12-2006) :

> Sous couvert d'*« objectivité historique »*, l'intention du président Ahmadinejad, qui avait souhaité qu'*« Israël soit rayé de la carte »*, est de dénoncer la politique israélienne et le sionisme sous la forme d'un amalgame avec les méthodes nazies.

Le désir du président Ahmadinejad de « rayer Israël de la carte » est à décoder par étapes. Si la « carte » désigne métonymiquement le globe, le verbe « rayer » ne peut que reprendre cette métonymie pour signifier « supprimer », voire « détruire ». Or, une destruction du pays, violente, entraîne des conséquences (mortelles) pour ses habitants. La demande d'Ahmadinejad peut alors être réinterprétée comme « Détruisez Israël » et, par déduction, « Tuez tous les Israéliens ». C'est-à-dire, l'énoncé « Rayez Israël de la carte » contient une synecdoque généralisante (« Israël » pour « Israéliens »), suivie d'une métonymie (« carte » pour « pays »), qui est davantage développée par le verbe « rayer ». Pour ce qui est de la force euphémique de la synecdoque, elle réside dans sa fonction dépersonnalisante, qui gomme toute trace humaine du discours : la destruction d'un référent inanimé (« Israël ») est moins choquante (ou plus euphémique) et risque moins de résistance que celle d'un référent animé (les habitants du pays).

[156] Voir la « classification fonctionnelle » de Bonhomme (1998 : 52-53).

4.1.3.2. Métaphore

La nature allotopique de la métaphore accentue l'importance de son contexte comme indicateur de la relation atténuant-atténué entre l'élément euphémique (ou le phore) et l'élément tabou (ou le thème). Par ailleurs, le rôle des données contextuelles est plus ou moins significatif selon la fréquence, ou le conventionnalisme, de la métaphore. C'est aussi ce conventionnalisme qui détermine le degré d'euphémisation du thème interdit ; à côté du caractère *in praesentia* ou *in absentia* de la métaphore. Ainsi, le rendement de la métaphore euphémique *in absentia*, qui remplace le tabou par un substitut métaphorique, est supérieur à celui de la métaphore *in praesentia*, où tabou et mot euphémique sont coprésents. À l'intérieur du cadre métaphorique, la force méliorative du substitut est donc sujette à variation, étant maximale pour la métaphore inventive *in absentia*, alors qu'elle se trouve réduite pour la métaphore conventionnelle *in praesentia* (car les forces euphémique et allusive s'opposent). Considérons l'extrait suivant d'un avis de décès :

> La défunte repose au Pavillon du cimetière de Beauregard (*L'Express*, 11-12-2006).

Par son appartenance à l'isotopie de la vie ainsi que sa forme active, le verbe « reposer », substitut de « être exposée », ranime la défunte et enlève à la mort son caractère définitif. Cependant, en raison de l'usage collectif du « repos [éternel] » pour la « mort » ainsi que les indices cotextuels de la métaphore verbale, la réalité, à savoir le décès, reste patente. Soit encore l'énoncé ci-après, qui décrit la tentative répétée de la police d'intercepter une voiture en fuite :

> […] [L]a police dispose d'autres arguments et c'est une herse qui attend le trio en fuite… qui continue sa route, les quatre pneus crevés (*Le Matin*, 09-11-2006).

Le danger de l'opération policière pour les fuyards est minimisé par une métaphore euphémique *in praesentia*, qui détache la herse de son isotopie première des armes de la police pour la situer dans le domaine – physiquement inoffensif – de la rhétorique (la herse devient un « argument »)[157]. D'autres métaphores reposent sur une analogie purement formelle entre le référent et la graphie (motivée) du substitut euphémique :

[157] En outre, la responsabilité des conséquences négatives de l'intervention est déléguée à la herse, qui devient l'agent en ce qu'elle « attend » (le rôle de la police est davantage euphémisé).

> Soraya, grosse poitrine, embrasse sur la bouche, sodomie, chaude, 69, Fr. 50.- (*24 Heures*, 05-12-2006).

Le thème macrostructural « combinaison d'une fellation et d'un cunnilingus, réalisée par deux partenaires étendus tête-bêche » (Robert, 2002) est remplacé par le phore euphémique « 69 », toute ressemblance métaphorique consistant dans la symétrie créée par la position « tête-bêche » des partenaires sexuels aussi bien que par la transcription du nombre « 69 ». Bien que conventionnelle dans le langage sexuel, cette métaphore reste euphémique, car elle efface la totalité des sèmes négatifs potentiellement liés à la pratique sexuelle en question (+PERVERS, +INESTHÉTIQUE…).

La métaphore euphémique peut également être filée, comme chez Gaultier-Garguille (cité par Delvau[158], 1997 : 387), où le sexe féminin devient une « cage » qui enferme un « perroquet », mot métaphorique pour le membre viril :

> Elle m'a prêté sa cage
> Pour loger mon perroquet.

4.1.3.3. Comparaison

Considérons le moment où Arlequin essaie de dévoiler à Lisette son identité dans *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux (1994 : 123) :

> LISETTE
>
> Ah, tirez-moi d'inquiétude ! en un mot qui êtes-vous ?
>
> ARLEQUIN
>
> Je suis… n'avez-vous jamais vu de fausse monnaie ? savez-vous ce que c'est qu'un louis d'or faux ? Eh bien, je ressemble assez à cela.

La comparaison « je ressemble assez à [un louis d'or faux] » est euphémique, car son sens de « je suis un faux maître » ou « je suis un valet » demeure implicite. La vraie identité d'Arlequin, tabouisée[159], reste tout de même saisissable à travers son analogie avec le « louis d'or faux », établie à partir du sème générique +FAUX. En outre, la force euphémique de l'énoncé comparatif est produite en vertu de l'expression médiate

[158] Le *Dictionnaire érotique moderne* (1864) de Delvau est un répertoire détaillé d'euphémismes du domaine sexuel.
[159] Le caractère tabou de l'identité d'Arlequin est davantage mis en relief par la réticence euphémique au début de la réplique.

– et moins choquante – du locuteur : « être » devient « ressembler assez à ». Malgré tout, la comparaison est un moyen peu exploité par l'euphémisme.

4.1.3.4. Symbole

Soit l'extrait suivant d'une annonce nécrologique :

> Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive » (*La Liberté*, 21-11-2006).

Le sens premier de cet énoncé est celui du passage biblique (Marc 4.35), le « soir » signifiant la « fin du jour » et la « rive » le « bord d'un lac ». Mais le contexte funéraire de l'extrait permet une deuxième lecture, symbolique, où le « soir » représente métaphoriquement la « fin de la vie » et l'« autre rive » une « autre vie [éternelle] ». En d'autres termes, la « mort » est atténuée par le « soir », qui en devient le symbole. La force euphémique de ce dernier réside notamment dans l'effacement du sème +HUMAIN qui caractérise la « fin de la vie » du défunt, car le fait qu'il s'agit de la fin d'un être humain constitue la principale cause du deuil des survivants. Quant à la capacité communicative du message, elle n'est guère affaiblie par l'emploi du substitut « soir » (au lieu du tabou qu'il remplace), dont le symbolisme reste transparent grâce à sa notoriété dans le cadre des avis de décès. Dans d'autres contextes, la valeur symbolique du mot euphémique est plus difficilement reconnaissable, comme dans *Phèdre* de Racine (1999 : 36) :

> PHÈDRE
>
> Dieux ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !
> Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,
> Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière ?

Si cette réplique semble « innocente » à une première lecture, elle l'est moins si l'on tient compte du « symbolisme de l'inconscient » dont parle Godin (1953 : 149), pour qui la forêt est le « refuge des amants, la sombre retraite des rencontres amoureuses ». Sous cet angle, Phèdre déclare euphémiquement sa volonté de vivre des moments amoureux avec Hippolyte, le symbolisme érotique de la forêt reposant initialement sur une métonymie du lieu (forêt) pour l'action (faire l'amour). Lorsque le lecteur ignore cette valeur symbolique, l'énoncé est pris au sens littéral, est c'est alors que sa force euphémique est maximale (aux dépens de la communication implicite du message tabouisé).

4.1.4. Figures référentielles

4.1.4.1. Le cas de la (pseudo-)litote[160]

La litote est souvent comptée parmi les moyens euphémiques[161]. Cependant, alors que l'euphémisme atténue véritablement, la litote « feint d'atténuer une vérité [qu'elle] affirme implicitement avec force » (Fromilhague, 2005 : 113). Les objectifs de la litote et de l'euphémisme sont manifestement opposés ; d'où s'ensuit que, par définition, un énoncé litotique ne peut pas être mélioratif. Or, il est vrai que certains énoncés qui correspondent à l'un des deux modèles conventionnellement associés à la litote – la négation du contraire et l'usage d'adverbes restrictifs[162] – sont euphémiques. Par exemple, l'affirmation « Bon, il n'est pas très intelligent, mais il est gentil » cherche à dédramatiser les difficultés mentales du référent. Au contraire, l'énoncé litotique « Alors lui, il n'est vraiment pas intelligent » véhicule le message implicite « Il est complètement stupide ». En effet, le même principe, la négation du contraire, se prête tantôt à l'emploi euphémique, tantôt au renforcement par litote. Pour déterminer la valeur d'un énoncé construit sur l'une des structures conventionnellement litotiques, il n'est, en conséquence, pas suffisant de tenir compte de sa forme ; il s'agit notamment de connaître l'intention de l'énonciateur, indiquée par plusieurs facteurs. Une fois de plus, une majeure importance revient au co(n)texte. Mais aussi certains éléments constituant l'énoncé incertain sont des indices potentiels de sa valeur (euphémique ou litotique). Ainsi, le « bon » relativisateur et la conjonction adversative « mais » (qui introduit une valorisation) dans « Bon, il n'est pas très intelligent, mais il est gentil » indiquent l'intention euphémisante du locuteur. En revanche, l'intensificateur « vraiment » dans « Alors lui, il n'est vraiment pas intelligent » met davantage en relief la non-intelligence, soit la stupidité, du référent ; selon toute vraisemblance, cet énoncé est litotique. Par ailleurs, lorsque le discours est oral, sa valeur peut être signalée (ou renforcée) par des indices paralinguistiques (tonaux, mimogestuels…). Finalement, le rôle du récepteur n'est pas négligeable, car celui-ci a le choix d'assumer ou non l'acte perlocutoire[163] de l'énoncé tel que proposé par son producteur (« atténuer » ou « renforcer »)[164].

[160] Pour le rapport entre la litote et l'euphémisme, voir notamment Horak (à paraître).
[161] Voir Montero (1981), Uría Varela (1997) ou Lechado García (2000).
[162] *Cf.* Bonhomme (1998) ou Fromilhague (2005).
[163] Pour reprendre la terminologie d'Austin (1970).
[164] On revient à la coresponsabilité du récepteur (*cf.* 2.2.3.).

L'euphémisation par négation du contraire ou par adverbes restrictifs, structures pseudo-litotiques, est fréquente. Mais, faute d'indices précisant le propos implicite de l'énonciateur, de telles structures restent souvent ambiguës. Pour illustrer la difficulté de ce type d'euphémisme, soit les énoncés suivants :

(1) Mieux vaut tard que jamais, Britney Spears réagit enfin sur ses frasques. « […] Et j'ai peut-être profité un peu trop de ma nouvelle liberté. […] » (*Le Matin*, 09-12-2006).

(2) […] [L]a future conseillère d'Etat socialiste Anne-Claude Demierre, élue au deuxième tour le 26 novembre [à Fribourg], avoue ne pas maîtriser l'allemand (*Le Matin*, 08-12-2006).

(3) Le président américain George W. Bush a reconnu hier que le succès en Irak n'était « pas aussi rapide » qu'il le souhaitait (*La Liberté*, 21-12-2006).

(4) DANS SA VERSION TRADITIONNELLE, l'archéologie est une discipline mythique, rendue populaire par les pionniers du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle et par les figures aventurières et glamour de Harrison Ford et de Lara Croft… Mais, dans sa version moderne, dite « préventive », elle demeure souvent difficilement acceptée par le monde économique et par nombre de décideurs […] (*Le Monde diplomatique*, décembre 2006).

Le discours direct en (1) est structuré selon le modèle litotique VERBE + UN PEU + TROP. Cependant, pour deux raisons, on peut supposer que cette structure est, en l'occurrence, purement euphémique. Premièrement, l'énonciatrice prend position sur son propre comportement inadapté, abondamment documenté par les médias. Son narcissisme cherchera alors à minimiser l'importance de ses « frasques » plutôt qu'à la renforcer. En second lieu, l'adverbe « peut-être »[165] traduit que la négativité du comportement de Britney Spears n'est, après tout, pas certaine. En (2), l'aveu de la conseillère d'État n'est transmis qu'indirectement par le discours du journaliste, dont la structure de base – la négation du contraire – peut être supposée identique à celle du discours originel : « Je ne maîtrise pas l'allemand ». Mais l'intention implicite de l'assertion reste la même qu'en (1), à savoir la minimisation des défauts personnels du référent par le rejet de l'idée d'ignorance à l'arrière-plan de l'énoncé. L'extrait (3) se distingue de (1) et (2) en ce qu'il concerne, en premier lieu, un référent inanimé (l'opération militaire en Irak). Or, de ce référent dépend le succès de George Bush, qui est l'un des principaux initiateurs de la guerre en Irak. Le président américain a tout intérêt à dédramatiser l'échec de son projet, afin de dissimuler son échec personnel : le succès « lent » devient, par conséquent, un succès « pas aussi rapide ». Quant à la valeur de la forme conventionnellement litotique dans l'énoncé (4), elle est plus difficilement déterminable, car le journaliste ne paraît pas être le porte-parole d'une deuxième voix

[165] Cet adverbe compte parmi les modalisateurs « polis » de Kerbrat-Orecchioni (1992 ; 1996).

énonciative visant un bénéfice personnel ; comme c'est le cas – directement (par le discours direct) ou indirectement (par le discours indirect) – pour les extraits (1) à (3). Il s'agit, en l'occurrence, de calculer la motivation, euphémique ou litotique, avec laquelle l'énonciateur décrit l'archéologie comme « difficilement acceptée ». La première motivation possible, euphémique, est peu probable, car l'objectivité relative de l'extrait s'oppose à toute manipulation de la réalité décrite. En outre, à moins qu'il soit lui-même archéologue, le journaliste n'a aucune raison patente d'atténuer la perte de prestige de l'archéologie. Mais, bien qu'il veuille communiquer que, au contraire, l'archéologie n'a plus aucun prestige, le journaliste doit se méfier d'affirmations généralisantes explicites, car elles sont trop facilement réfutables. Ainsi, l'énoncé « l'archéologie n'est nullement acceptée par l'économie » devient impertinent s'il existe un seul économiste amateur d'exhumations archéologiques. Par conséquent, l'« acceptation zéro » demeure suggérée par l'« acceptation difficile », tournure litotique à valeur protectrice pour l'énonciateur, car peu prouvable.

Enfin, alors que l'écart entre les messages explicite (euphémique) et implicite (tabou) est manifeste à travers la plupart des figures euphémiques, il n'est souvent pas aisément saisissable lorsque l'atténuation est réalisée au moyen de structures pseudo-litotiques. En effet, la complexité des extraits (1) à (4) montre que les expressions conventionnellement attribuées à la litote demandent d'importants calculs de la part du récepteur, qui doit déterminer leur valeur effective – euphémique ou litotique – à partir d'indices de nature variée (textuels, contextuels…).

4.1.4.2. Antiphrase[166]

En remplaçant le tabou par son contraire, l'antiphrase est l'un des moyens d'atténuation les plus radicaux[167]. L'euphémisme antiphrastique est facilement repérable lorsque le substitut (positif) s'écarte sémantiquement de son contexte (négatif). Ainsi, dans l'extrait suivant du *Temps* (13-11-2006), la grave coupure du boxeur est qualifiée de « belle » :

> Vladimir Klitschko a logiquement conservé son titre de champion IBF des lourds en battant l'Américain Calvin Brock par KO à la 7e reprise. A New York, le seul souci de l'Ukrainien […] a été une belle coupure à l'arcade gauche à la 5e reprise.

[166] Au sujet de l'ironie comme moyen euphémique, *cf.* Horak (2009).
[167] À côté de l'ellipse, qui euphémise le tabou en le supprimant.

Soit encore la réplique ci-après de *La Double Inconstance* de Marivaux (2000 : 79), où Flaminia essaie de réduire la différence d'opinions qui la sépare de ses interlocuteurs :

> FLAMINIA, *d'un air indifférent*.
> Eh ! nous ne différons que du oui et du non, ce n'est qu'une bagatelle. […]

Une différence sémantique ne peut pas être plus grande que celle qui distingue deux antonymes. Mais, paradoxalement, c'est précisément une telle différence, entre « oui » et « non », que Flaminia « bagatellise » ironiquement pour l'invoquer comme argument euphémisant son désaccord avec le Prince et Lisette. Dans d'autres contextes, l'antiphrase voile la mauvaise relation interpersonnelle des participants d'une conversation. Il en est ainsi dans *L'Île des esclaves* de Marivaux (1989 : 159), lorsque le valet méprisé et le maître détesté deviennent « chers » :

> IPHICRATE, *retenant sa colère*.
> Mais je ne te comprends point, mon cher Arlequin.
>
> ARLEQUIN
> Mon cher patron, vos compliments me charment ; vous avez coutume de m'en faire à coups de gourdin qui ne valent pas ceux-là, et le gourdin est dans la chaloupe.

Bien que l'écart entre le sentiment réel d'Iphicrate (mépris) et celui qu'il feint (estime) ne soit pas perceptible pour le lecteur à travers sa réplique, il l'est grâce à la didascalie. Cette dernière découvre la nature euphémique de l'adjectif « cher » (pour « maudit ») par la mention de l'état d'âme authentique du personnage, en « colère ». Le sens antiphrastique du même adjectif dans l'énoncé d'Arlequin est suggéré par le traitement « à coups de gourdin » que le valet doit subir (le bourreau n'est point « cher » à sa victime). En dehors de conversations (théâtrales), le « cher » euphémique est fréquent dans les lettres adressées à des destinataires peu appréciés, car il est plus diplomatique de commencer une lettre par « cher collègue » que par « mon collègue détesté »…

4.2. DEUX MOYENS NON FIGURÉS TYPES : PARONYMIE ET HYPERONYMIE

Parmi la multitude de moyens euphémiques non figurés, la paronymie et l'hyperonymie se font remarquer par leur fréquence respectivement au théâtre et dans la presse écrite.

4.2.1. Paronymie

L'euphémisation par paronymie est obtenue en vertu d'une altération morphologique du mot tabouisé[168], qui entraîne la modification visée au niveau sémantique. Les paronymes euphémiques abondent dans le théâtre de Marivaux, dont les personnages évitent systématiquement les références explicites à Dieu ou au diable[169] :

(1) [B]LAISE

Je m'embarrasse morguié bian de la farce, qu'alle aille au guiable, et tout le monde avec !
(Marivaux, 1991 : 264)

(2) ARLEQUIN

Je suis votre serviteur ; diantre, je suis en crédit, car on fait ce que je veux. […]
(Marivaux, 2000 : 129)

(3) ARLEQUIN, *avec feu.*

Par la sambille je vous trouve charmante avec cette pensée-là.
(Marivaux, 2000 : 118)

(4) PIERRE

Parsanguenne, il faut que ta tante ait dit vrai, car je meurs de faim, je t'en avertis, Jacquelaine.
(Marivaux, 2005 : 40)

(5) LISETTE

Vertuchoux ! si je me marie jamais, ce superflu-là sera mon nécessaire.
(Marivaux, 1994 : 37)

L'intelligibilité des paronymes euphémiques varie selon leur degré d'altération. Ainsi, en (1) et (2), il est relativement facile de reconnaître le « diable » derrière « guiable » et « diantre », et « mort Dieu » comme expression à la base de « morguié ». En outre, si les jurons « par la sambille » et « parsanguenne », en (3) et (4), pour « par le sang de Dieu » sont moins aisément compréhensibles, l'exclamation « vertu Dieu » n'est plus devinable à travers sa comparaison morphologique avec le substitut comique « vertuchoux » (5). Cependant, lorsqu'il s'agit de jurons euphémiques à valeur d'interjections, la reconstruction du tabou est secondaire, car un tel juron n'est

[168] L'altération formelle d'un mot tabou crée souvent des termes inédits. Pour la force euphémique de ces nouveaux signes sans référents, *cf.* 3.2.1.
[169] Pour les euphémisations de *Dieu* en usage, voir Bökemann (1899 : 11-22), Nyrop (1979 : 271-272) ou Benveniste (1974 : 254-257). Pour les substituts de *diable*, voir Bökemann (1899 : 27-29) ou Nyrop (1979 : 273-274).

significatif qu'en tant que manifestation verbale de l'état affectif du locuteur. Dans les extraits (1) à (5), seul le « guiable », en (1), nécessite d'être interprété comme « diable » pour rendre intelligible l'expression « aller au guiable ». Mais, en général, la paronymie euphémique paraît se limiter essentiellement à la déformation de jurons trop dangereux, bien documentée dans la littérature par le parler populaire des valets, des femmes de chambre, des jardiniers…

4.2.2. Hyperonymie

L'hyperonymie euphémique est très présente dans le discours journalistique. Elle fournit des informations suffisantes afin de ne pas passer pour mensongère, mais insuffisantes pour donner au récepteur une idée précise de la réalité. En permettant une sous-information discrète du public, l'hyperonymie est particulièrement intéressante pour les communiqués officiels et la langue de bois. Ainsi, les guerres et les attaques militaires deviennent conventionnellement des « opérations »[170], des « missions », des « interventions »[171] ou des « actions »[172], les combats de rue sont classés dans la catégorie des « incidents »[173]… D'autres hyperonymes euphémiques sont moins répandus :

> La semaine dernière, un charter parti d'Allemagne a rapatrié 35 Africains expulsés par plusieurs pays européens, dont la Suisse. […] Chaque pays envoie ses propres policiers […] pour raccompagner « ses » expulsés. Dans le vol de Düsseldorf, le « personnel accompagnant » comptait plus de cent personnes pour 35 rapatriés (*24 Heures*, 05-12-2006).

Si les Africains expulsés sont assimilés à des criminels lorsqu'ils se voient surveillés par la police, ils deviennent passagers (connotés positivement) au moment où les policiers se transforment en « personnel accompagnant ». Cependant, en se servant ouvertement du terme tabouisé par les pays organisateurs des rapatriements (« policiers »), le journaliste découvre l'hypocrisie terminologique courante pour détruire sa force euphémique. Il en va de même dans l'extrait suivant du *Monde* (19-01-2007), où le

[170] « Une Israélienne a été tuée mercredi par des tirs de roquettes depuis la bande de Gaza, entraînant des menaces d'Israël d'élargir les opérations dans ce territoire palestinien et de faire payer "un lourd tribut" aux responsables de l'attaque » (*Le Temps*, 16-11-2006).
[171] « Pas à pas, l'armée allemande étendit son rayon d'action et l'intensité de ses interventions. En 1991, la marine démine le Golfe persique. Plus tard, la Bundeswehr participe aux missions des Balkans et de la Somalie » (*La Liberté*, 20-11-2006).
[172] « Dans de nombreux cas la population a été informée à l'avance des actions militaires, dans l'objectif d'épargner des vies » (*Le Temps*, 13-11-2006).
[173] « Une manifestation de détracteurs de l'ancien dictateur [Augusto Pinochet], dans le centre-ville, a débouché sur des incidents avec les forces de l'ordre » (*Le Monde*, 13-12-2006).

« programme de surveillance des terroristes », réalisé par l'Agence de sécurité nationale américaine, est précisé par son hyponyme syntaxique plus pertinent, « écoutes téléphoniques sans autorisation judiciaire » :

> Comme elle l'avait fait sur les prisons secrètes de la CIA, l'administration Bush est subitement rentrée dans le rang sur la question des écoutes téléphoniques sans autorisation judiciaire. Dans une lettre au président de la commission judiciaire du Sénat, […] le ministre de la justice […] a annoncé, mercredi 17 janvier, la fin du « programme de surveillance des terroristes » […].

Outre les instances gouvernementales, l'hyperonymie euphémique peut aussi protéger des professions socialement désapprouvées :

> La police a […] interrogé plus de 400 automobilistes et piétons dans le quartier chaud où exercent les prostituées (*Le Matin*, 18-12-2006).

Dans cet extrait, les pratiques dures associées à la prostitution (« vendre son corps », « coïter »…) sont neutralisées par l'hyperonyme verbal « exercer », qui n'est pas d'emblée négativement marqué.

L'hyperonymie est, en résumé, un moyen euphémique qui remplace la notion taboue par une notion beaucoup plus vaste, englobant la première. Sa force méliorative réside dans la vue imprécise qu'elle offre au récepteur sur le référent, dont la négativité n'est, en conséquence, pas clairement discernable[174]. En restant véridique – tout en violant la « loi d'exhaustivité » de Ducrot (*cf.* 3.3.1.) –, l'hyperonymie euphémique améliore la réalité ; deux qualités qui semblent être appréciées par les voix officielles, s'efforçant de gagner l'adhésion de la collectivité (ou de réduire son opposition) sans mentir, mais aussi sans exposer tous les détails (dangereux) de la vérité.

4.3. L'EUPHÉMISME CONVERSATIONNEL

Par le terme d'*euphémisme conversationnel*, nous entendons tout euphémisme éliminant une menace quelconque pour la (bonne) relation interpersonnelle des participants d'une conversation. Cette relation est, en effet, en danger permanent, car, en termes de Brown et Levinson (1987), les FTAs (*Face Threatening Act*) menaçant les faces négative et positive des interlocuteurs sont innombrables. L'euphémisme apparaît ainsi étroitement lié à la politesse négative, qui consiste précisément dans l'évitement de

[174] Pour la caractéristique qui fait de l'hyperonymie un moyen euphémique, voir 3.2.1.

tout FTA[175]. Ou, pour reprendre la terminologie de Goffman (1974 : 15), l'euphémisme devient le principal moyen de la « figuration » (*face-work*), définie par « tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même) ». Quant aux manifestations (para)linguistiques de l'euphémisme conversationnel, elles sont hétérogènes et très nombreuses.

Le « trope illocutoire » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 42) – soit le « *renversement de la hiérarchie des niveaux de contenu* (évincement du contenu littéral au profit du contenu dérivé), la seule spécificité de ce trope étant qu'il opère sur des valeurs illocutoires et non sur des contenus propositionnels »[176] – est l'un des plus fréquents moyens euphémiques dans la conversation. Il s'agit, en d'autres termes, d'un acte de langage indirect, ou d'un acte patent qui est euphémique par rapport à un autre acte, implicite (ou latent). Ainsi, l'ordre, forte menace pour la face négative de l'allocutaire, est souvent déguisé en interrogation. Par exemple, lorsqu'un étudiant veut emprunter les notes du cours de pragmatique à son ami, il s'exprimera par *Peux-tu me prêter tes notes ?* plutôt que par *Prête-moi tes notes !*, conscient que le succès de sa demande dépendra en grande partie de sa politesse verbale. L'interrogation euphémique peut aussi remplacer une assertion. Ainsi, un assistant d'université atténuera sa critique (à visée constructive) d'un travail écrit, menace pour la face positive de son auteur, par une interrogation telle que *Ne serait-il pas mieux de reformuler ta phrase ?*[177], au lieu d'employer l'assertion plus directe *Il serait mieux de reformuler ta phrase* (ou, de nouveau, l'impératif *Reformule ta phrase !*). La même interrogation, rhétorique, peut aussi remplacer un infinitif, moins chaleureux, car impersonnel : *Reformuler la phrase*. L'étudiant, quant à lui, doit entreprendre un travail de dérivation illocutoire afin de saisir la valeur directive de l'interrogation, travail qui lui est cependant facilité par le conventionnalisme du trope illocutoire (question pour ordre).

Modes et temps verbaux constituent d'autres manifestations linguistiques de l'euphémisme conversationnel. Par exemple, la question indirecte *J'aurais voulu me renseigner sur…* est plus polie (ou euphémique) que *Je voulais me renseigner sur…* ou *J'aimerais me renseigner sur…*, ou encore *Je veux me renseigner sur…* En ce qui concerne la force euphémique de ces « désactualisateurs » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 :

[175] Pour la politesse (négative) et ses manifestations, dont la plupart euphémiques, voir notamment Brown et Levinson (1987) et Kerbrat-Orecchioni (1992 : 157-321).
[176] Voir aussi Kerbrat-Orecchioni (1986 : 107-116).
[177] La force euphémique de la modalité interrogative est davantage augmentée par le conditionnel du verbe.

56), soit le conditionnel et l'imparfait, elle réside dans leur mise « à distance [de] la réalisation de l'acte problématique ».

Le tabou qu'est le FTA peut aussi être euphémisé sans pour cela être éliminé du discours. L'atténuation de l'acte menaçant est alors soit prospective[178] :

(1) DORANTE

[…] [J]e rougis pour elle de le dire, mais ta maîtresse a si peu de goût qu'elle est éprise de mon valet au point qu'elle l'épousera si on le laisse faire. […]
(Marivaux, 1994 : 101)

(2) Vous auriez deux petites minutes ? J'aurais quelques questions…

soit rétrospective :

(3) *Dialogue entre deux professeurs de piano.*

A : Ce garçon n'a vraiment aucun talent !
B : C'est mon fils.
A : Oh ! *(Rire.)* Excusez-moi, je ne savais pas…

En (1), Dorante (*Le Jeu de l'amour et du hasard*) euphémise la dévalorisation de sa cible (à savoir Lisette, qu'il prend pour Silvia) par un discours antérieur, « désarmeur » (Kerbrat-Orecchioni, 1992) : « je rougis pour elle de le dire ». En (2), les discours euphémisant (« Vous auriez deux petites minutes ? ») et euphémisé (« J'aurais quelques questions… ») sont syntaxiquement indépendants l'un de l'autre, la fonction du premier étant la seule euphémisation du deuxième (et non pas, comme le suggère la forme interrogative, une prise de renseignements[179]). Ce dernier est tabou en ce qu'il verbalise indirectement la perte de temps (le véritable tabou) que l'allocutaire doit prévoir pour répondre aux questions, d'une durée probablement plus longue que les « deux petites minutes »[180] euphémiquement annoncées. Lorsque le locuteur ne se rend compte de son FTA qu'après l'avoir commis, le discours euphémisant – souvent une excuse – est ajouté a posteriori ; comme dans l'exemple (3), où il est encore suivi d'une justification (qui n'arrivera pourtant guère à réduire la gravité du FTA…)[181].

D'autres comportements linguistiques ne sont euphémiques qu'à deuxième vue. Ainsi en est-il pour le remerciement, amortissant (ou euphémisant) la dette du bénéficiaire d'un cadeau matériel ou verbal (compliment, renseignement…). De même,

[178] Voir aussi les « précautions oratoires » de Rollin (*cf.* 2.2.3.).
[179] Ce qui est confirmé au moment où le locuteur poursuit son discours sans attendre la réponse de son allocutaire.
[180] La durée de deux minutes est davantage minimisée par l'adjectif « petit ». Voir aussi la « minimisation » de Kerbrat-Orecchioni (1992).
[181] Le rire (feint) de l'interlocuteur A peut être interprété comme autre essai de dédramatiser le FTA.

le début et la fin d'une conversation demandent de la prudence : il est aussi inapproprié de commencer une conversation sans salutation que de la clore sans en prévenir tous ses participants. Entre autres, la séparation des interlocuteurs peut être préparée graduellement par une excuse (*Je suis vraiment désolé, mais je crois que je vais devoir te laisser…*) ou adoucie par la promesse de se reparler bientôt[182], comme dans *La Double Inconstance* de Marivaux (2000 : 92) :

> SILVIA
>
> Adieu donc, mon fils, je vous rejoindrai bientôt.

L'élément euphémique verbal peut, en outre, être soutenu, voire remplacé, par le paralangage :

> TRIVELIN
>
> Voilà un Seigneur qui demande à vous parler.
>
> *Le Seigneur approche, et fait des révérences, qu'Arlequin lui rend.*
>
> ARLEQUIN, *à part.*
>
> J'ai vu cet homme-là quelque part.
>
> LE SEIGNEUR
>
> Je viens vous demander une grâce ; mais ne vous incommodé-je point, Monsieur Arlequin ?
> (Marivaux, 2000 : 120)

Dans cet extrait, le Seigneur ouvre son dialogue avec Arlequin par une salutation purement gestuelle (indiquée par la didascalie) pour en venir directement à l'essentiel dans sa première réplique : sa demande. Celle-ci peut être imaginée adoucie par une intonation réfléchie, adaptée aux besoins du locuteur.

Souvent, les moyens euphémisants s'accumulent dans un même énoncé pour en augmenter la force euphémique. Ainsi dans la réplique suivante de Flaminia (*La Double Inconstance*), euphémique en vertu du trope illocutoire (question pour ordre), du mode verbal (conditionnel) et de l'expression de politesse « je vous prie de » + INFINITIF (pour le verbe à l'impératif) :

> LE PRINCE
>
> Je ne connais rien comme [Silvia] ; parmi les gens du monde, quand une maîtresse à force d'amour nous dit clairement : je vous aime, cela fait assurément un grand plaisir. Eh bien, Flaminia, ce plaisir-là, imaginez-vous qu'il n'est que fadeur, qu'il n'est qu'ennui, en comparaison du plaisir que m'ont donné les discours de Silvia, qui ne m'a pourtant point dit : je vous aime.

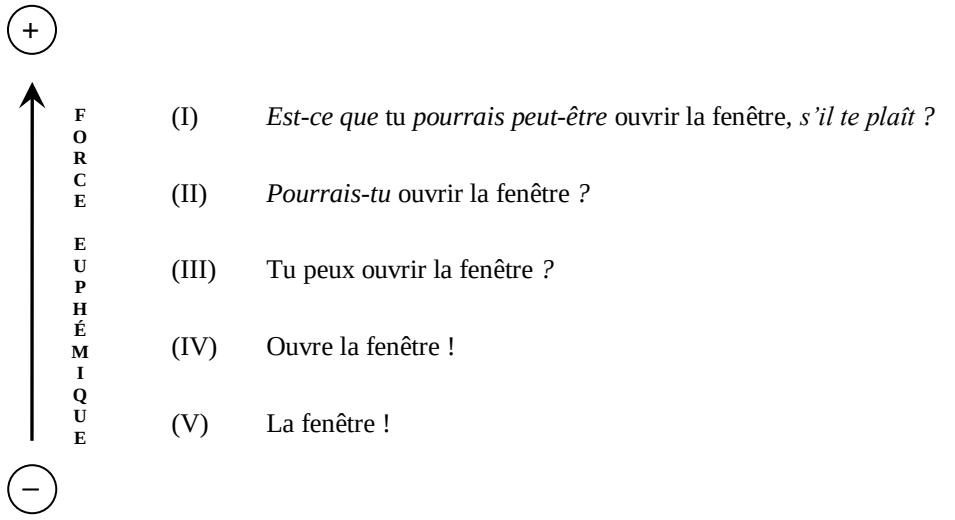
[182] L'emploi de *bientôt* est relativement indépendant de la durée effective jusqu'au prochain rendez-vous.

FLAMINIA

Mais, Seigneur, oserais-je vous prier de m'en répéter quelque chose ?
(Marivaux, 2000 : 148)

Afin d'illustrer l'interrelation de la quantité d'éléments euphémisants dans un énoncé et sa force euphémique, considérons cinq phrases au même contenu propositionnel[183] :

Figure 5 : L'interrelation de force et moyens euphémiques



Si la plupart des éléments constituant l'énoncé (I) ne sert qu'à atténuer la demande[184], alors que le sens de cette dernière est véhiculé par le pronom « tu », le verbe et son complément, « ouvrir la fenêtre », l'exclamation (V), nullement euphémique, se limite à la seule communication du message (qui nécessite, cependant, des supports contextuels pour être compris). Les énoncés (II) et (III) paraissent le mieux adaptés à la situation en ce qu'ils ne sont pas excessivement euphémiques (le service qu'est l'ouverture de la fenêtre est relativement peu exigeant), tout en le restant suffisamment afin de ne pas passer pour impolis. Quant à l'énoncé (IV), selon toute apparence non euphémique, il est préférable à (V), impersonnel par son élimination de l'allocutaire – encore présent dans l'impératif « ouvre », en (IV) – du discours.

Enfin, les travaux sur le discours euphémique tiennent peu compte de l'euphémisme conversationnel, malgré son importance sociale. Mais il est légitime d'inclure les manifestations (para)linguistiques de la politesse négative dans la catégorie

[183] Les moyens euphémiques sont marqués en italique.
[184] Sont euphémisants la particule interrogative « est-ce que », faisant partie du trope illocutoire (interrogation pour impératif), le conditionnel du verbe (« pourrais »), l'adverbe modalisateur « peut-être » (*cf.* Kerbrat-Orecchioni, 1992) et la formule de politesse « s'il te plaît ».

de l'euphémisme, car, tout comme les (autres) moyens euphémiques essentiellement lexicaux, elles améliorent la négativité d'une réalité taboue (bien que souvent abstraite).

CONCLUSION

Parmi les figures du discours, l'euphémisme occupe une position exceptionnelle en ce que sa présence est, à la longue, obligatoire dans la plupart des (inter)actions verbales. C'est ainsi qu'il est témoigné depuis l'Antiquité. Dans leurs discours, les orateurs s'en servent volontiers afin d'éviter toute menace potentielle pour leurs objectifs, notamment les tabous en vigueur (souvent liés à la superstition), socialement condamnés. L'euphémisme constitue donc une mesure de précaution discursive et, de la sorte, la base de la *captatio benevolentiae*. En tant que telle, et comme fonction de la métaphore, il trouve sa place dans la *Rhétorique* d'Aristote (1991), alors qu'il apparaît comme moyen modérateur de la langue chez Hermogène (1997). Les orateurs romains (Cicéron, Quintilien…) prolongent la liste des moyens d'atténuation de la réticence, l'allégorie et la périphrase, entre autres, sans pourtant reconnaître qu'il ne s'agit que d'outils du phénomène euphémique qui les englobe. Quant aux manifestations littéraires de l'euphémisme, elles ne manquent pas dans les œuvres des grands poètes latins (Lucrèce, Ovide, Virgile…) et, plus tard, dans la Vulgate. Au Moyen-Âge, les théoriciens ne paraissent pas se préoccuper du discours euphémique, malgré sa présence dans la littérature médiévale. Mais c'est au XVII^{e} siècle, avec le courant de la préciosité, que l'euphémisme atteint son apogée. En effet, les précieuses remplacent les termes les plus communs par de longues tournures périphrastiques, quelque peu comiques ou, pour reprendre Molière, ridicules aux yeux du lecteur « non précieux ». C'est notamment en raison du fait que les femmes de lettres tabouisent des notions qui, pour les non-galants, sont des plus ordinaires que le langage de la préciosité est parfois qualifié de « faussement euphémique » (*cf.* Nyrop, 1979). Cependant, la « vraie » pudeur des précieuses, toujours dans le souci de ne pas se souiller les *interprètes de l'âme*[185] de mots trop vulgaires pour leur noblesse d'esprit, garantit l'authenticité de leurs euphémismes. Au même siècle, l'euphémisme est attesté dans la *Rhétorique* de Lamy (1998), pourtant – comme chez les Romains – confondu avec la périphrase. Une cinquantaine d'années plus tard, il se manifeste, outre par l'expression périphrastique, par les « précautions oratoires » de Rollin (1732), tant présentes dans l'art rhétorique de l'Antiquité. Mais ce n'est que Dumarsais (1988), dans son traité *Des tropes*, qui concède à l'euphémisme un statut autonome et figuré (ou, plus précisément, tropique). Celui-ci est aussitôt contesté par Beauzée (Dumarsais *et al.*, 2002) et Fontanier

[185] Il est question des *langues* (*cf.* Somaize, 1856 : lj).

(Dumarsais et Fontanier, 1984), qui exclut l'euphémisme de ses *Figures du discours* (1821-1827). Enfin, la monographie de Bökemann (1899) ainsi que, dans les premières décennies du XX^e^ siècle, les contributions de Nyrop (1979) et Meillet (1921) constituent le début d'une nouvelle étape dans la recherche sur le sujet. Désormais, les occurrences euphémiques apparaîtront systématiquement classées, le plus souvent par domaines.

Pour tirer une conclusion de notre historique du discours euphémique, celui-ci reste – malgré sa fréquence – peu théorisé dans les traités de rhétorique, où il est considéré comme fonction ou effet d'autres phénomènes linguistiques plutôt qu'en tant que figure. Et même lorsqu'on lui consacre des études plus vastes et détaillées, comme le font Bökemann (1899) et Nyrop (1979), il y est présenté comme procédé relativement trivial, reposant sur la seule substitution d'unités lexicales. Cette approche simplificatrice de l'euphémisme se prolonge, à de rares exceptions près, jusqu'au XXI^e^ siècle. D'où le deuxième objectif de notre travail : l'établissement d'une théorie modernisée de l'euphémisme.

Notre élargissement des recherches historiques et contemporaines sur la mélioration langagière commence par l'étude théorique du processus d'euphémisation, qui, lorsque l'euphémisme est lexical, concerne des signes linguistiques entiers. Et si l'altération morphologique (soit du signifiant) de l'unité tabouisée est parfois considérée comme moyen d'atténuation, elle ne l'est qu'en ce qu'elle déclenche une altération sémantique (ou du signifié), impérative pour qu'il y ait euphémisme. Ce dernier est, par la suite, décodé essentiellement grâce au co(n)texte du substitut, à la compétence encyclopédique du récepteur et aux (éventuelles) ressemblances morphologiques ou sémantiques entre les notions taboue et euphémique. L'analogie entre les deux notions est, cependant, limitée : l'élément euphémique ne doit pas posséder la totalité des sèmes négativement marqués qui caractérisent l'unité tabouisée. Par ailleurs, la « vie » d'un mot euphémique n'est pas éternelle ; plus une unité lexicale est utilisée comme substitut mélioratif, plus elle risque de devenir elle-même taboue.

Mais le discours euphémique, aussi avantageux qu'il soit, est anti-coopératif, en violant tantôt (au moins) une des maximes conversationnelles de Grice (1979), tantôt la loi d'exhaustivité de Ducrot (1991), la responsabilité de la non-communication euphémique étant assumée par un (lorsque l'énonciation est monophonique) ou plusieurs (pour l'énonciation polyphonique) énonciateurs. En outre, différents facteurs rendent compte de la complexité de l'euphémisme. Ainsi, la valeur (plus ou moins) méliorative d'une unité lexicale dépend de facteurs sociaux, de même que ses effets

stylistiques sont sujets à variation selon le moyen d'atténuation. En revanche, l'effet non stylistique de l'énonciation euphémique, indépendant de sa réalisation, correspond principalement à un contre-effet : la non-réaction négative de la part du récepteur. Pour ce qui est de la figuralité de l'euphémisme, elle se manifeste par l'écart entre les messages explicite et implicite de l'énonciateur. De surcroît, l'euphémisme, toujours figuré, peut également être tropique, en fonction des moyens à travers lesquels il opère. Ceux-ci se montrent, nous l'avons vu au chapitre 4, très nombreux et divers : figurés, non figurés, linguistiques ou paralinguistiques. Mais ce sont presque exclusivement les moyens lexicaux que les chercheurs prennent en considération, les stratégies négativement polies – qui ne sont autres qu'euphémiques – passant le plus souvent inaperçues.

En somme, qu'est-ce que l'euphémisme ? Un procédé mélioratif qui, selon Munteano (1953 : 153), « implique, semble-t-il, six termes : la notion, ou l'objet ; le terme propre qui les désigne ; le terme euphémique ; la position de l'émetteur ; celle du récepteur, les circonstances de temps, de lieu et d'époque ». En effet, de nombreux facteurs situationnels s'avèrent décisifs pour toute production euphémique, relative. Et c'est cette relativité qui fait qu'une unité lexicale n'est jamais euphémique en soi, isolée. Le signe euphémique n'*est* donc pas, il *est en contexte*, ou, comme le dit Krieg-Planque (2004 : 62), il *est « pour quelqu'un »*. En conclusion, rien n'est (objectivement) euphémique, tout peut (subjectivement) l'être.

BIBLIOGRAPHIE (OUVRAGES CITÉS)

I. OUVRAGES DE RECHERCHE

ALEMBERT J. L. D' et DIDEROT D. (dir.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Stuttgart, Friedrich Frommann, 1967.

ALLAN K. et BURRIDGE K., *Euphemism & Dysphemism. Language Used as Shield and Weapon*, New York, Oxford University Press, 1991.

ARISTOTE, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1991.

AUSTIN J. L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1970.

BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, NRF-Gallimard, 1966.

BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, T. II, Paris, NRF-Gallimard, 1974.

BERGSON H., *Le Rire. Essai sur la signification du comique*, Paris, Félix Alcan, 1910.

BÖKEMANN W., *Französischer Euphemismus*, Berlin, Mayer & Müller, 1899.

BONHOMME M., *Les Figures clés du discours*, Paris, Le Seuil, 1998.

BONHOMME M., *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion, 2005.

BONHOMME M., *Le Discours métonymique*, Berne, Peter Lang, 2006.

BONHOMME M., « La pragmatique de l'euphémisme dans la presse écrite », à paraître.

BROWN P. et LEVINSON S. C., *Politeness. Some Universals in Language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

CALVET L.-J., *La Sociolinguistique*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 2005.

CAROLI M., « Eufemismi greci di superstizione », *in* DE MARTINO F. et SOMMERSTEIN A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 39-69.

CASAS GÓMEZ M., *La interdicción lingüística. Mecanismos del eufemismo y disfemismo*, Cádiz, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 1986.

CICERO M. T., *Partitiones oratoriae. Rhetorik in Frage und Antwort*, München-Zürich, Artemis & Winkler, 1994.

CICERO M. T., *An seine Freunde*, Düsseldorf, Artemis & Winkler, 2004.

COURTHÉOUX J.-P., *La Socio-euphémie. Expressions, modalités, incidences*, Paris, L'Harmattan, 2005.

DELVAU A., *Dictionnaire érotique moderne*, Paris, Union générale d'Éditions, 1997.

DESCARTES R., *Discours de la méthode*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1987.

DIETL C., « Euphemismus », *in* UEDING G. (éd.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, Band 3, Tübingen, Max Niemeyer, 1996, pp. 1-10.

DRUETTA R. et PAISSA P. (éds), *Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire*, *Synergies Italie*, n° spécial, 2009.

DUCHÊNE R., *Les Précieuses ou comment l'esprit vint aux femmes*, Paris, Fayard, 2001.

DUCROT O., *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

DUCROT O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1991.

DUMARSAIS C. C. et FONTANIER P., *Les Tropes*, T. I-II [en 1 vol.], Genève-Paris, Slatkine, 1984.

DUMARSAIS C. C., *Des tropes ou des différents sens*, Paris, Flammarion, 1988.

DUMARSAIS C. C., BEAUZÉE N., MARMONTEL J.-F. et VOLTAIRE, *Grammaire et littérature*, T. II, Genève, Slatkine, 2002.

FONTANIER P., *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.

FREUD S., *Gesammelte Werke. Totem und Tabu*, Neunter Band, Frankfurt am Main, Fischer, 1999.

FROMILHAGUE C., *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin, 2005.

GALLI DE' PARATESI N., *Semantica dell'eufemismo. L'eufemismo e la repressione verbale con esempi tratti dall'italiano contemporaneo*, Torino, G. Giappichelli, 1964.

GARCÍA GÓMEZ E., *Equívocos sobre la lengua y la cultura. Ensayos de sociolingüística*, Valencia, Reproexpres, 2001.

GARDES-TAMINE J., *La Rhétorique*, Paris, Armand Colin, 1996.

GODIN H., « L'euphémisme littéraire. Fonctions et limites », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 3-4-5, 1953, pp. 143-151.

GOFFMAN E., *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.

GRICE H. P., « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, 1979, pp. 57-72.

GUERRERO SALAZAR S., « El eufemismo desde la perspectiva de género », *in* DURÁN M[a] de los Ángeles (éd.), *Mujeres, simbolismo y vida*, Málaga, Universidad de Málaga, 2007, pp. 51-67.

GUIRAUD P., *La Sémantique*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 1955.

HERMOGÈNE, *L'Art rhétorique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1997.

HOLDER R. W., *A Dictionary of Euphemisms*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

HORAK A., « L'ironie comme moyen euphémique », *in* MARILLAUD P. et GAUTHIER R. (éds), *Humour, ironie et les discours*, Toulouse, CALS/CPST, 2009, pp. 85-93.

HORAK A., « Les précieuses imitées : naissance d'un jargon euphémique dans la France du XVII^{e} siècle », *in* MARILLAUD P. et GAUTHIER R. (éds), *Écritures évolutives. Entre transgression et innovation*, Toulouse, CALS/CPST, 2010, pp. 127-133.

HORAK A., « Un moyen euphémique erroné : la litote », *Cahiers de recherche de l'École Doctorale en Linguistique française*, n^{o} 4, à paraître.

JARRETY M. (dir.), *Lexique des termes littéraires*, Paris, Le Livre de Poche, 2001.

KERBRAT-ORECCHIONI C., *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.

KERBRAT-ORECCHIONI C., *Les Interactions verbales*, T. II, Paris, Armand Colin, 1992.

KERBRAT-ORECCHIONI C., *La Conversation*, Paris, Le Seuil, 1996.

KERBRAT-ORECCHIONI C., *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2005.

KNAPP H. M., *Sprache zwischen Diktatur und Demokratie. Euphemistische Strategien im spanischen Demokratisierungsprozeß (1972-1982)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1992.

KRIEG-PLANQUE A., « Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du "jugement d'euphémisation" dans le discours politique », *Semen*, n^{o} 17, 2004, pp. 59-79.

LAMY B., *La Rhétorique ou l'art de parler*, Paris, Champion, 1998.

LATHUILLÈRE R., *La Préciosité. Étude historique et linguistique. Tome I. Position du problème – Les origines*, Genève, Droz, 1969.

LAUSBERG H., *Handbuch der literarischen Rhetorik*, München, Max Hueber, 1973.

LECHADO GARCÍA J. M., *Diccionario de eufemismos y de expresiones eufemísticas del español actual*, Madrid, Verbum, 2000.

LÓPEZ EIRE A., « Sobre el eufemismo en la Oratoria ática y en la Retórica », *in* DE MARTINO F. et SOMMERSTEIN A. H. (éds), *Studi sull'eufemismo*, Bari, Levante, 1999, pp. 313-367.

LÓPEZ MORALES H., « Papel del nivel sociocultural y del estilo lingüístico en el uso del eufemismo », *in* MORENO FERNÁNDEZ F. (éd.), *Trabajos de sociolingüística hispánica*, Alcalá de Henares, Universidad de Alcalá, 1997, pp. 27-35.

LÓPEZ MORALES H., « Estratificación social del tabú lingüístico: el caso de Puerto Rico », *in* DE JONGE B. (éd.), *Actas del I Congreso de la Asociación de lingüística y filología de América Latina (ALFAL) Región Noroeste de Europa*, 2001, http://elies.rediris.es/elies13/index.htm.

LÓPEZ MORALES H., *Sociolingüística*, Madrid, Gredos, 2004.

MAÎTRE M., *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 1999.

MEILLET A., « Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes », *in* MEILLET A., *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921, pp. 281-291.

MERLE P., *Lexique du français tabou*, Paris, Le Seuil, 1993.

MOLINIÉ G., *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1992.

MONTERO E., *El eufemismo en Galicia. (Su comparación con otras áreas romances)*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, 1981.

MUNTEANO B., « Les implications esthétiques de l'euphémisme en France au XVIII^e siècle », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n^o^ 3-4-5, 1953, pp. 153-166.

NYROP C., *Grammaire historique de la langue française*, T. IV, Genève, Slatkine, 1979.

OGDEN C. K. et RICHARDS I. A., *The Meaning of Meaning*, London, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co., 1936.

ORR J., « Le rôle destructeur de l'euphémie », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n^o^ 3-4-5, 1953, pp. 167-175.

PEDRERO GONZÁLEZ A., « Diatopía de disfemismos y eufemismos en el ámbito hispánico », *in* BLAS ARROYO J. L., CASANOVA ÁVALOS M. C. et VELANDO CASANOVA M. (éds), *Discurso y sociedad. Contribuciones al estudio de la lengua en contexto social*, Castelló de la Plana, Universitat Jaume I, 2006, pp. 413-424.

POTTIER B., *Présentation de la linguistique. Fondements d'une théorie*, Paris, Klincksieck, 1967.

QUINTILIANUS M. F., *Ausbildung des Redners. Zwölf Bücher*, T. I-II, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1988.

RADA R., *Tabus und Euphemismen in der deutschen Gegenwartssprache. Mit besonderer Berücksichtigung der Eigenschaften von Euphemismen*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 2001.

REUTNER U., *Sprache und Tabu. Interpretationen zu französischen und italienischen Euphemismen*, Tübingen, Max Niemeyer, 2009.

REY A. (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.

Rhetorica ad Herennium, München-Zürich, Artemis & Winkler, 1994.

ROBERT P., *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2002.

ROLLIN C., *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres, par rapport à l'esprit & au cœur*, T. II, Paris, Jacques Estienne, 1732.

ROULET E. *et al.*, *L'Articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1987.

SAUSSURE F. DE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot & Rivages, 1995.

SCHORCH S., *Euphemismen in der Hebräischen Bibel*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2000.

SOMAIZE A. B. DE, *Le Dictionnaire des Précieuses*, T. I, Paris, P. Jannet, 1856.

SOMAIZE A. B. DE, *Le Grand Dictionnaire des Pretieuses, Historique, Poetique, Geographique, Cosmographique, Cronologique, & Armoirique : où l'on verra leur Antiquité, Coustumes, Devises, Eloges, Etudes, Guerres, Heresies, Jeux, Loix, Langage, Mœurs, Mariages, Morale, Noblesse ; avec leur politique, predictions, questions, richesses, reduits & victoires ; Comme aussi les Noms de ceux & de celles qui ont jusques icy inventé des mots Pretieux*, T. I-III [en 1 vol.], Genève, Slatkine, 1972.

SPERBER D. et WILSON D., « Les ironies comme mentions », *Poétique*, n° 36, 1978, pp. 399-412.

TRASK R. L., *Historical Linguistics*, London, Arnold, 1996.

URÍA VARELA J., *Tabú y eufemismo en latín*, Amsterdam, A.M. Hakkert, 1997.

WIDLAK S., « Le fonctionnement de l'euphémisme et la théorie du champ linguistique : domaine roman », *XI Congreso Internacional de Lingüística y Filología románicas. Actas*, T. II, *Revista de Filología Española*, Anejo LXXXVI, Madrid, 1968, pp. 1031-1052.

ZUMTHOR P., « Euphémisme et rhétorique au Moyen-Âge », *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 3-4-5, 1953, pp. 177-184.

II. OUVRAGES LITTÉRAIRES

BEAUMARCHAIS, *Le Mariage de Figaro*, Paris, Le Livre de Poche, 1999.

Die Bibel. Einheitsübersetzung der Heiligen Schrift, Stuttgart, Katholisches Bibelwerk, 2006.

La Mort le Roi Artu, Genève, Droz, 1996.

La Sainte Bible, Paris, Alliance Biblique Universelle, 2001.

LUKREZ, *Von der Natur*, Düsseldorf-Zürich, Artemis & Winkler, 1991.

MARIE DE FRANCE, *Lais*, Paris, Gallimard, 2000.

MARIVAUX, *Le Prince travesti. L'Île des esclaves. Le Triomphe de l'amour*, Paris, Flammarion, 1989.

MARIVAUX, *Les Acteurs de bonne foi*. *La Dispute*. *L'Épreuve*, Paris, Flammarion, 1991.

MARIVAUX, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, Paris, Gallimard, 1994.

MARIVAUX, *La Double Inconstance*, Paris, Gallimard, 2000.

MARIVAUX, *La Surprise de l'amour. La Seconde Surprise de l'amour*, Paris, Gallimard, 2005.

MOLIÈRE, *Les Précieuses ridicules*, Paris, Gallimard, 1998.

MOLIÈRE, *Le Bourgeois gentilhomme*, Paris, Larousse, 2004.

Nova Vulgata. Bibliorum Sacrorum editio. Sacrosancti Oecumenici Concilii Vaticani II ratione habita. Iussu Pauli PP. VI recognita. Auctoritate Ioannis Pauli PP. II promulgata. Editio typica altera, Città del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana, 1998.

OVIDIUS NASO P., *Briefe aus der Verbannung*, München-Zürich, Artemis, 1990.

OVIDIUS NASO P., *Liebeskunst. Heilmittel gegen die Liebe*, Düsseldorf-Zürich, Artemis & Winkler, 1999.

RACINE J., *Phèdre*, Paris, Le Livre de Poche, 1999.

VERGILIUS MARO P., *Aeneis. 11. und 12. Buch*, Stuttgart, Reclam, 2005.

INDEX DES NOMS PROPRES

Sont exclus de cet index les auteurs d'ouvrages littéraires.

A

ALEMBERT 14, 34
ALLAN 7
AQUIEN 61
ARISTOTE **14**–**15**, 16, 62, 101
AUSTIN 89

B

BAYLE 76
BEAUZÉE 7, **34**–**35**, 36, 72, 101
BENVENISTE 49, 50, 93
BERGSON 30
BÖKEMANN 8, 31, **36**–**41**, 42, 43, 49, 75, 76, 78, 93, 102
BONHOMME 14, 20, 31, 34, 40, 44, 66, 71, 72, 73, 75, 76, 80, 84, 85, 89
BROWN 18, 70, 95, 96
BURGESS 66
BURRIDGE 7

C

CALVET 67, 68
CAROLI 14
CASAS GÓMEZ 7
CHUPEAU 28
CICÉRON (CICERO) **17**–**18**, 33, 35, 59, 101
COURTHÉOUX 7

D

DEL TESO 39, 59
DELVAU 87
DESCARTES 55
DIDEROT 14, 34
DIETL 24, 66
DRUETTA 7
DUCHÊNE 26, 30
DUCROT 65, 66, 95, 102
DUMARSAIS 7, 8, 14, **33**–**34**, 35, 36, 49, 72, 73, 101, 102

F

FONTANIER 7, **35**–**36**, 72, 101, 102
FREUD 9, 10
FROMILHAGUE 61, 83, 89

G

GALLI DE' PARATESI 7, 12
GARCÍA GÓMEZ 22
GARDES-TAMINE 73
GODIN 30, 31, 88
GOFFMAN 96
GRICE 62, 63, 64, 65, 66, 102
GUERRERO SALAZAR 68
GUIRAUD 58

H

HERMOGÈNE **15**–**16**, 101
HOLDER 7, 45
HORAK 26, 89, 91

J

JARRETY 19, 61

K

KERBRAT-ORECCHIONI 15, 18, 34, 62, 70, 73, 90, 96, 97, 99
KNAPP 7
KRIEG-PLANQUE 45, 67, 69, 71, 103

L

LAMY **31**–**32**, 33, 101
LATHUILLÈRE 26, 30
LAUSBERG 19, 61
LECHADO GARCÍA 7, 44, 45, 89
LEVINSON 18, 70, 95, 96
LIVET 29
LÓPEZ EIRE 12
LÓPEZ MORALES 68, 69, 71

M

MAÎTRE 26
MARMONTEL 34
MARTÍNEZ VALDUEZA 69
MEILLET 8, 41, **45**–**47**, 102
MERLE 7, 78
MOLINIÉ 32, 61
MONTERO 7, 9, 10, 11, 18, 38, 45, 57, 89
MUNTEANO 31, 103

N

NYROP 8, 31, 38, 40, **41**–**45**, 49, 60, 76, 78, 93, 101, 102

O

OGDEN 53

ORR 43, 68

P

PAISSA 7
PATILLON 16
PEDRERO GONZÁLEZ 68, 70
POTTIER 52, 57, 58

Q

QUINTILIEN (QUINTILIANUS) 17, **19**–**20**, 35, 101

R

RADA 7, 9, 10, 11
REUTNER 7
REY 14
RICHARDS 53
ROBERT 12, 87
ROLLIN **32**–**33**, 35, 97, 101
ROULET 67

S

SAUSSURE 50, 53, 60
SCHORCH 7, 21, 22, 23
SOMAIZE 27, 28, 29, 30, 44, 81, 82, 101
SPERBER 83

T

TRASK 51

U

URÍA VARELA 7, 9, 17, 18, 38, 39, 54, 59, 84, 89

V

VOLTAIRE 34

W

WIDLAK 57, 58
WILSON 83

Z

ZUMTHOR 24, 26